



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 1 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi premier juillet à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
24/06/2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27
Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoint

Mme Evelyne HORNAERT, Mme Patricia DAUMARIE, M. Youssef SAUKRET, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Madame Heïdi DESEAU, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole BALMARY à M. François OUZILLEAU
M. Christopher LENOURY à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
Mme Sylvie GRAFFIN à Mme Léocadie ZINSOU
Mme Paola VANEGAS à Mme Catherine DELALANDE
M. Denis AIM à M. Jérôme GRENIER
M. Eric FAUQUE à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
Mme Blandine RIPERT à Mme Catherine DELALANDE
Mme Fanny FLAMANT à M. David HEDOIRE

Absents :

Secrétaire de séance : Patricia DAUMARIE

N° 071/2022

Rapporteur : Juliette ROUILLOUX-SICRE

OBJET : Délégation du service public du stationnement - rapport d'activité 2021

En matière de politique de stationnement, le conseil municipal du 24 avril 2015 délibérait en faveur de la délégation du service public portant sur la gestion des parkings de surface et des parkings en ouvrage et approuvait le 13 mai 2016 la conclusion du contrat d'affermage avec la société INDIGO, pour une durée de dix ans à compter du 1^{er} juin 2016.

Dès lors, la ville de Vernon a disposé d'une offre de stationnement diversifiée :

- en voirie, avec des zones « jaune » pour le stationnement de courte durée, « verte » pour les moyenne et longue durées, « violette » (gratuit avec disque),
- en enclos (Marché-République, Collégiale, Clémenceau Berges de Seine),
- en ouvrage (Cœur de ville),
- offre complétée par les deux parkings à proximité de la gare (Loubet et Bully) offrant un stationnement gratuit pour les navetteurs vernonnais.

Conformément à l'article R1411-3 du code général des collectivités territoriales, les délégataires ont l'obligation de remettre un rapport annuel, sur la base duquel il vous est proposé la présente synthèse.



Principaux faits marquants de l'année 2021 :

L'année 2021 a vu perdurer la crise sanitaire.

- Système de paiement des parkings : mise en place de nouveaux lecteurs conformes à la norme CB5.5 et donc plus sécurisés et l'ajout de la fonction sans contact,
- 23/01 : porte piéton du parking Cœur de Ville bloquée fermée en raison d'une infiltration d'eau dans la partie électrique. Réparation et déblocage par agent Indigo,
- 18/02 : remplacement du tablier de porte de sortie du même parking, suite à un choc d'un véhicule client,
- 27/03 : début d'incendie dans la cour intérieure de la boutique suite à un jet de pièce métallique chaude sur le toit en plastique par la voisine du dessus. Dégâts cosmétiques uniquement,
- 31/03 : remplacement du lecteur de tickets défectueux à la sortie n°2 du parking du Marché,
- 15/04 : remise en service horodateur n°47,
- 11/05 : installation des horodateurs n°9 et n°11, à la fin des travaux rue Carnot,
- 19/05 : mât de jalonnement dynamique place d'Evreux couché au sol par un camion. Intégralement remplacé,
- 18/06 : remplacement des enregistreurs vidéo des parcs Collégiale et Marché suite à panne,
- 26/08 : remplacement de la barrière de sortie n°1 du parking Marché, cassée par un usager,
- 24/09 : une fois le parking Clémenceau libéré après des travaux, pannes sur le jalonnement dynamique. Un grand nombre de plots sont à changer,
- 16/10 : remise en fonction du mât de jalonnement dynamique Madeleine/Pierre Mendès France,
- 16/12 : panne ascenseur du parking Cœur de Ville, mais pas d'usager bloqué, remis en service dans la journée par Koné,
- Décembre : fourniture gratuite de discount codes à distribuer par les commerçants pour accompagner Vernon Scintille.
- Contexte sanitaire : La COVID19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection des salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales.
- Plan de Relance : Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité, INDIGO a déployé un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10 € ou 15 € la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO.

Occupation des parcs en enclos : le nombre de clients horaires est passé de 40 979 en 2020 à 59 690 en 2021 soit une augmentation de 46%. Le ticket moyen est passé de 1,94 € en 2020 à 2,00 € en 2021.

Occupation en voirie : on observe une légère augmentation des recettes de voirie de 1,13% par rapport à 2020.

On passe de 556 abonnements en janvier à 599 abonnements en décembre, soit une augmentation de 8%.

Dans le même temps l'utilisation de OPnGO (paiement dématérialisé) augmente de 14%.

Ce rapport a été soumis à la CCSPL du 24 juin 2022.

Il est proposé de prendre acte du rapport annuel 2021 du délégataire concernant l'exécution du service public de stationnement.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1411-3 et suivants ;

Vu le code de la commande publique, notamment son article L. 3131-5 ;

Vu le contrat de délégation de service public en date du 13 juin 2016 ;

Considérant l'exposé du rapporteur et le rapport annuel annexé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- PREND ACTE du rapport annuel 2021 du délégataire concernant l'exécution du service public de stationnement.

Développement urbain, cadre de vie et commande publique Avis favorable

Délibéré :

Prend acte (Ne prend pas part au vote : M. OUZILLEAU;)

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).



VERNON

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	5
PRÉAMBULE	6
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	8
1.1. PRESENTATION	9
1.2. ORGANISATION FRANCE.....	10
1.3. NOS METIERS	11
1.4. NOTRE HISTOIRE	12
1.5. NOTRE RAISON D'ETRE.....	14
1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	15
2. CRISE SANITAIRE	22
2.1. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE.....	24
2.2. PLAN DE RELANCE	26
3. LE CONTRAT	28
3.1. FICHE D'IDENTITE	29
4. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	33
4.1. PARC CŒUR DE VILLE	34
4.2. PARC MARCHÉ.....	36
4.3. PARC COLLEGIALE	38
4.4. VOIRIE.....	40
4.5. FAITS MARQUANTS.....	43
5. MAINTENANCE ET TRAVAUX	44
5.1. PARC CŒUR DE VILLE	45
5.2. PARC MARCHÉ.....	46
5.3. PARC COLLEGIALE	47
5.4. VOIRIE.....	48

6. ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION.....	49
6.1. L'ORGANISATION LOCALE.....	50
6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS.....	52
6.3. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE.....	53
6.4. LA BOUTIQUE.....	54
6.5. SERVICE RELATION CLIENTS.....	55
6.6. CONTROLES QUALITE.....	56
6.7. LES SERVICES.....	57
7. ANALYSES.....	59
7.1. PARC CŒUR DE VILLE.....	60
7.2. PARC MARCHÉ.....	68
7.3. PARC COLLEGIALE.....	76
7.4. VOIRIE.....	84
8. PERSPECTIVES 2022.....	113
9. BILAN FINANCIER : COMPTE DE RÉSULTAT.....	115
9.1. ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021.....	116
9.2. CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT.....	118
10. ANNEXES.....	119
10.1. ANNEXES.....	120

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments ayant valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement, corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.).

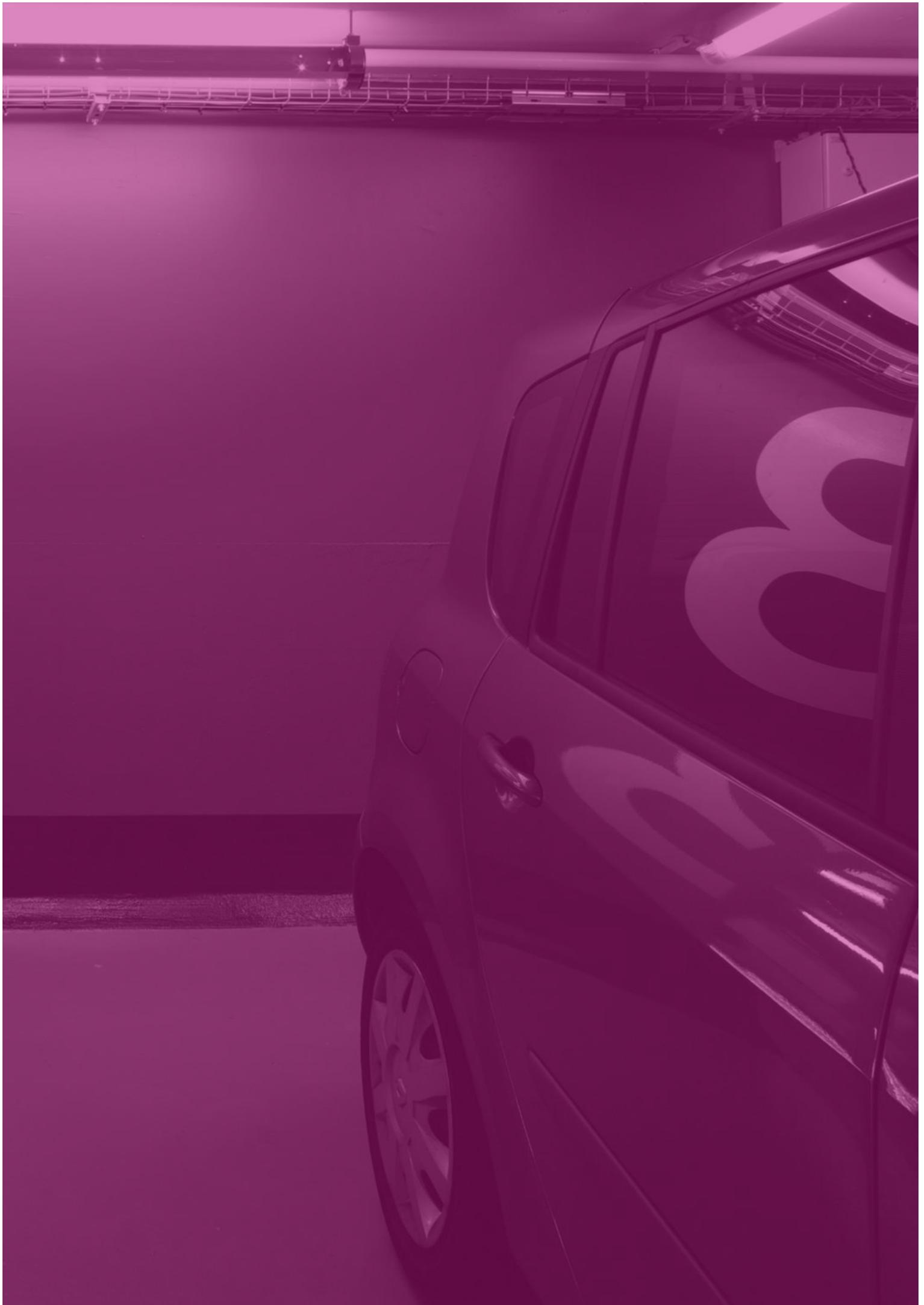
PRÉAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité, notamment autour du site de Vernon. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Vernon et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.





1.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRESENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

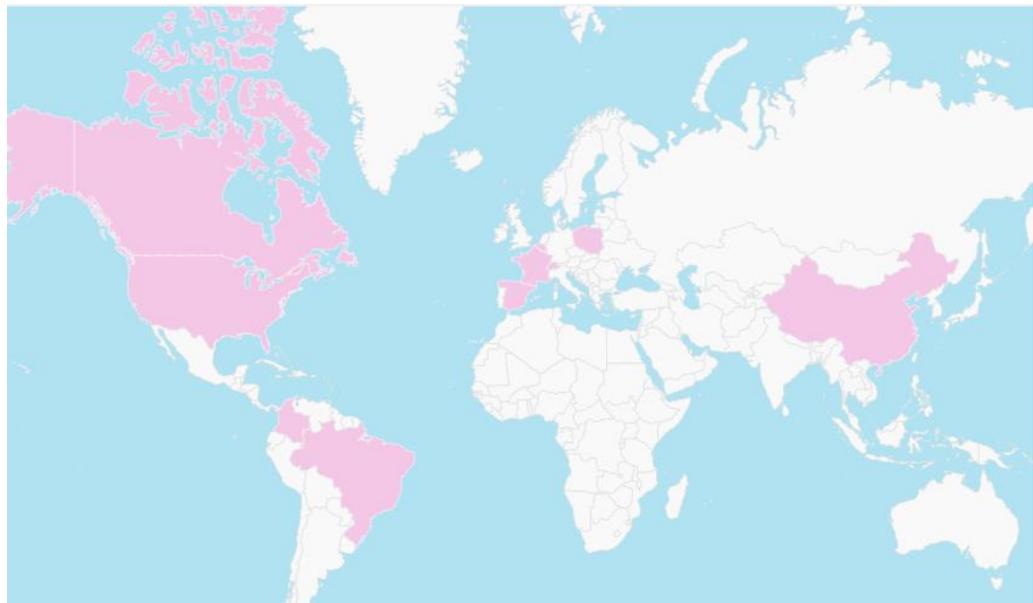
« Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes ! »

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



1.2. ORGANISATION FRANCE

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
Directeur Général France



Vincent MILLER
Directeur Adjoint France



Xavier COLLEAU
Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU est le Directeur Régional Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Vernon.

1.3. NOS METIERS

« Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITES



Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de Maas (Mobility As A Service) dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie.



1.4. NOTRE HISTOIRE

1960-2000 : ORGANISER LE STATIONNEMENT

Face à la nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM, inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et de Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, le système de péage s'automatise et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

2001-2004 : OFFRIR PLUS QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêt de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001 GTM & Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

2015-2019 : L'ÈRE DU DIGITAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

En 2015, VINCI Park devient INDIGO et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec de nouvelles offres digitales et de mobilité douce.

L'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Pour répondre à ces nouvelles attentes, Indigo lance OPnGO, une application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète permettant de trouver et réserver la meilleure place au meilleur prix. Ce nouveau service fluidifie et facilite le parcours utilisateurs grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation en ouvrage et le paiement du stationnement en voirie depuis l'application.

En 2017, pour répondre aux enjeux d'urbanisation croissante et de l'évolution des usages, INDIGO déploie en France INDIGO Weel, un service de vélos et de scooters électriques partagés. En parallèle, l'entreprise devient actionnaire majoritaire de Smovengo, un groupement d'acteurs de la mobilité qui gagne l'appel d'offre pour opérer les Vélib's parisiens. En 2018, Smovengo lance la nouvelle offre Vélib' 2 avec un périmètre d'exploitation élargi.

DEPUIS 2020 : ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN



INDIGO.

Enfin, cette nouvelle ère s'ouvre sous le signe du développement durable. Véritable acteur à impact positif dans les villes et les territoires, INDIGO s'engage dans une stratégie Climat à horizon 2025.

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnectés avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine.

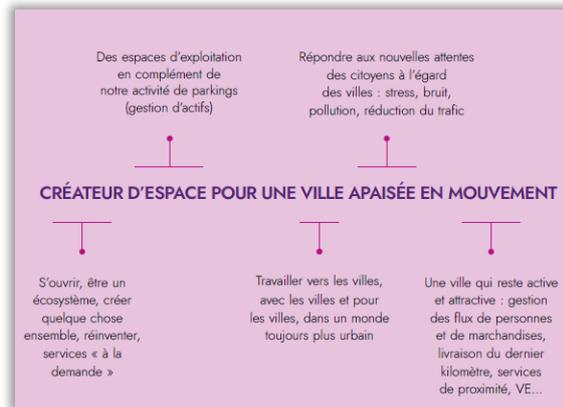
Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).



Le 28 février 2020, INDIGO présente avec l'architecte Dominique Perrault devant plus de 80 journalistes, élus et urbanistes le Parking du Futur, une nouvelle vision des ouvrages et de leur intégration dans la ville de demain, fruit de plus d'un an de partenariat. Comment étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir ? Comment proposer plus de mobilité et de services aux usagers ? Comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ? Le parking du futur propose un véritable programme de solutions concrètes à mettre en œuvre dans les ouvrages

1.5. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».



au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.

La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre

raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



des

et

flux

De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

INDIGO Group s'est vu attribuer en juillet 2021 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2020 était de 66/100.

Indigo Group FR0012236669
ESG Profile — Last Update — Jul 2021
Sector : Business Support Services



ESG OVERALL SCORE



ESG PERFORMANCE (100)



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	3/103
Rank in Region	62/1627
Rank in Universe	66/4963
Company Reporting Rate	95%
Sector Average Reporting Rate	73%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



L'agence GRESB (agence de notation extra-financière dédiée aux gestionnaires d'actifs immobiliers et d'infrastructures).

Note de 78, en évolution de +11 points par rapport à la note de 67 de 2020.

Au niveau des entreprises évaluées, nous passons du 186^{ème} rang mondial sur 406 entreprises évaluées en 2020 au 260^{ème} rang sur 549 entreprises en 2021, soit une perte de 74 places pour +143 nouveaux entrants.

Pour le « Management score », qui englobe la gouvernance, la stratégie, le reporting et les politiques RSE, Indigo passe de la 107^{ème} place sur 417 entreprises en 2020 au 10^{ème} rang sur 556 entreprises, soit un gain de 97 places pour + 139 nouveaux évalués

Enfin, dans la catégorie des « Car Park », nous maintenons notre 2^{ème} place pour une entreprise supplémentaire évaluée (Interparking, dont c'était la première participation).

Les 6 autres sociétés de parking évaluées : Urbis Park Infrastructure, Empark (Espagne), Interparking (Belgique), et 3 sociétés américaines, Millennium Parking Garages, Parking Garages et Twin Parking Holdings.



1.6.1. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

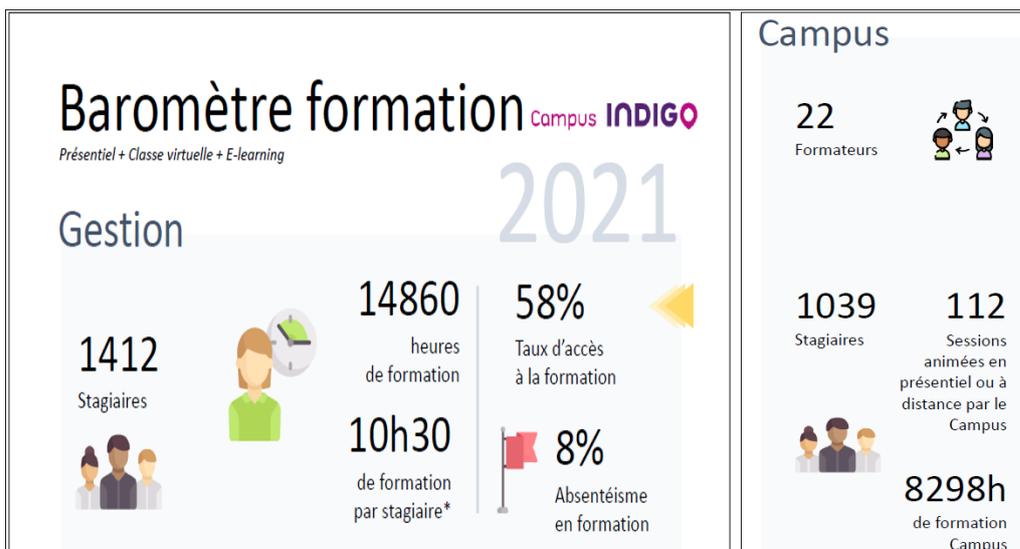
qui guident notre activité au quotidien

- » Respect
- » Responsabilité
- » Solidarité

1.6.1.1. CAMPUS INDIGO

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 14 860 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2021.

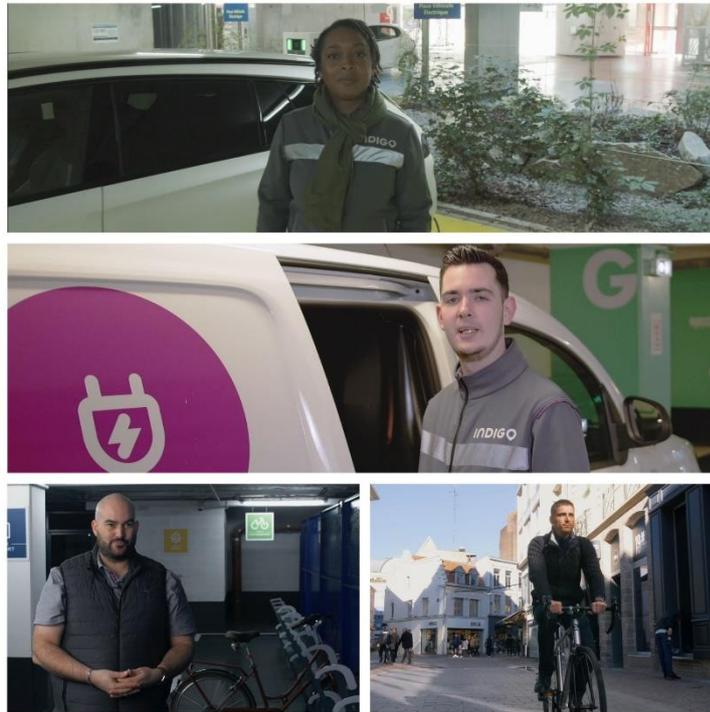
Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.



1.6.1.2. LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (LinkedIn, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).



Une rubrique Trucs et Astuces, met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Aussi, a été mise en place une rubrique Talents dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion; des collaborateurs qui peuvent être des Aventuriers, des

Humanitaires, des Sportifs, des Musiciens et qui veulent partager cela avec leurs collègues.

1.6.1.3. CAMPAGNES DEDIEES AUX ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

1.6.1.3.1. CAMPAGNE SUR LE HANDICAP AU TRAVAIL

En 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation.

Un Pitch&Go (émission mensuelle interne) a été dédiée au sujet en septembre 2021, de même qu'une campagne d'affichage dans les locaux, l'envoi de documentations avec les bulletins de salaire en novembre 2021, et un article Inwego (intranet Indigo).



1.6.1.4. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements RSE pour l'environnement s'illustrent de la manière suivante :



Les bornes de recharges pour véhicules électriques :

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés. Aujourd'hui en France, près de 1250 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



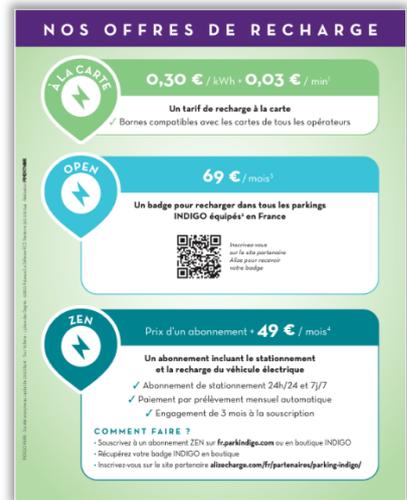
L'objectif est double : proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet



un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité disponibles dans

tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.



2.

CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19. Très rapidement, INDIGO a pris les mesures qui s'imposaient afin de poursuivre l'activité des parcs de stationnement et des voiries tout en garantissant les conditions de sécurité et d'accueil des usagers, comme celles de ses collaborateurs. Des Plans de Continuité d'Activité ont été bâtis en suivant le cadre des mesures gouvernementales.

La COVID19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection de nos salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales. INDIGO s'est conformé aux mesures gouvernementales prises toute au long de l'année 2021, et a vu son activité fortement dépendre des restrictions liées aux générateurs avoisinants (fermetures des centres commerciaux de plus de 20 000m² en janvier 2021, restrictions de circulation dans les transports, couvre-feu...).

Sont mentionnées ci-après l'ensemble des mesures prises par le groupe INDIGO pour garantir aux usagers l'accès aux parkings dans les conditions sanitaires satisfaisantes, et à ses salariés de travailler en étant équipés des EPI et moyens nécessaires (Masques, gels hydroalcoolique etc.).

2.1. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite et sans précédent, INDIGO Group a mis en place plusieurs mesures destinées à garder un service minimum sur les parcs et voiries.

2.1.1. MESURES MISES EN PLACE

Vous retrouverez les Plans de Continuité d'Activité en Annexe de ce présent rapport.

2.1.1.1. MESURES SANITAIRES

SALARIES INDIGO

Des dotations de masques, gants, visières de protections, ont été faites hebdomadairement afin que nous équipes puissions continuer à travailler en étant protégées. Un affichage rappelant les gestes barrières a été mis en place dans les locaux du personnel.



CLIENTS INDIGO

Pour la protection de nos clients, des distributeurs de gels, des sens de circulation, des protections en plexiglas et affichage rappelant les gestes barrières ont été mis en place. Le paiement sans contact a aussi été fortement encouragé.



un



2.1.1.2. ADAPTATION DE L'EXPLOITATION

Suites aux contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, notre organisation sur site a été adaptée pour maintenir un service auprès de nos usagers.

Afin de minimiser l'impact financier de la crise sanitaire sur l'équilibre de la concession, nous avons eu recours, dès que possible aux mesures mises en place par le gouvernement (activité partielle, dont le champ d'application s'est restreint sur l'année 2021) et avons actionné les leviers opérationnels pour optimiser les coûts d'exploitation.

2.2. PLAN DE RELANCE

En cette période de reprise d'activité sous la contrainte du coronavirus, la mobilité individuelle (vélos et scooters électriques, 2 roues motorisées, voiture...) est un élément majeur du dispositif de la redynamisation des centre villes et de la relance économique. Indigo contribue à cet effort national en offrant les meilleures conditions d'accueil dans ses parkings, grâce à des mesures sanitaires protégeant ses clients et ses salariés. Protections plexiglas, masques et visières pour les opérateurs, marquage au sol permettent de respecter les gestes barrière, Indigo propose en outre à ses clients un ensemble d'outils et de mesures pour éviter au maximum les contacts (application « mains libres » OPnGO, paiement sans contact, prise et renouvellement des abonnements via le site internet fr.parkindigo.com, affichage et informations pratiques dans les parkings).

Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité dans ces circonstances délicates, INDIGO déploie un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10€ ou 15€ la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO, l'offre digitale du Groupe INDIGO. (Plus d'infos : <https://blog.opngo.com/offre-stationnement-deconfinement/>).

2.2.1. ACTIONS COMMERCIALES

En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2021 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à dynamiser la fréquentation dans nos ouvrages et en particulier pour les abonnés.



Sur nos autres sites en France, différents moyens de communication ont été déployés pour accompagner le lancement de nos campagnes commerciales.

SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUES

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.

SUPPORTS DIGITAUX

La visibilité des parcs sur Internet est possible grâce au référencement naturel, qui consiste à améliorer le positionnement et la visibilité de sites dans des pages de résultats de moteurs de recherche permettant ainsi de mieux guider vers les parcs de stationnement.

Indigo travaille actuellement sur l'amélioration du référencement de l'ensemble de ses parkings sur Internet, mais également sur des annuaires spécialisés (systèmes GPS, Applications spécialisées, ...).

Exemples d'annuaires spécialisés :



Les parcs de stationnement et les services seront référencés sur Internet.

Indigo a enregistré des chiffres d'augmentation à deux, voire trois chiffres : +158% de vue des profils, +204% des clics sur itinéraire mais aussi +48% des clics sur appels et +146 % des clics sur site web.

La mise en avant de nos offres sur Google, nous a permis d'obtenir plus de visibilité avec presque 100 000 impressions sur notre campagne de rentrée.

Nous avons aussi fait des publications sur les différents réseaux sociaux et envoyer des newsletters autour de nos différentes offres aux anciens utilisateurs et utilisateurs inactifs Indigo.

Abonnement Parking | Offre Rentrée : Flexigo à 1€
[Annonce fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking](https://fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking)
 Le premier mois à 1€ pour tout abonnement Flexigo souscrit avant le 30 septembre 2020. Profitez d'une offre à seulement 1€ pour tout nouvel abonnement dans plus de 110 villes
 Engagement minimum : + de 300 Parkings · Accès 24/24 7/7 · + de 110 Villes
[Nos abonnements](#) [Trouvez votre parking](#)
[Flexigo : 1er mois à 1€](#) [Les services INDIGO](#)

Parking Indigo Paris Pont Marie sur Google

1€ le 1^{er} mois d'abonnement

INDIGO

Votre abonnement Flexi...
 24 août - 30 sept.
 1 EURO QUI VA FAIRE DES...
 26 août 2020
[Voir l'offre](#)

Tout afficher

3.

LE CONTRAT

3.1. FICHE D'IDENTITE

En 2016, la Ville de Vernon a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation des parcs de stationnement Cœur De Ville, Collégiale, Marché et de la Voirie.

Signature du contrat : 13/06/2016

Echéance du contrat : 31/05/2026

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra**

Société exploitante : **Indigo Park**

HISTORIQUE DES AVENANTS :

Avenant	Objet
1	16/08/2018 : Définition du montant forfaitaire venant indemniser la fourniture de l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement payant sur voirie, la gestion des RAPO); définition des modalités d'application de la gratuité demandée par le délégant sur le stationnement payant en voirie (zones verte et jaune) et dans les enclos le vendredi à partir de 16h30.
2	25/09/2019 : Modification de la grille tarifaire du parc Collégiale, révision du montant forfaitaire défini à l'avenant 1 et actualisation des modalités de facturation.
3	30/08/2021 : Compensation des impacts financiers de la crise sanitaire au titre de l'exercice 2020, compensation de l'impact des travaux Cœur de ville et du gel des tarifs à compter de mai 2021, extension de la zone violette, diminution du montant de la redevance fixe, avec un effet pour la première sur l'exercice 2021 et modification de la redevance d'intéressement (seuil et taux).

3.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

3.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo ; il entretient des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

SEBASTIEN OBERT – DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir :

-
- Pilote l'activité du secteur Yvelines et Eure en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
 - Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
 - Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,
 - Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

3.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

MOGANE DUMAS - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir : assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

3.1.2. LE PERIMETRE GLOBAL

Indigo Park exploite les parcs Collégiale (1), Marché-République (2) et Cœur de Ville (3) sur la ville de Vernon, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public depuis le 01/06/2016. Indigo est également chargé de la gestion du stationnement payant en voirie et ses 1 829 places.



3.1.3. L'EXPLOITATION



LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située Rue Sadi CARNOT.

Boutique du stationnement - Indigo
45 rue Sadi CARNOT
27200 Vernon

Horaires d'ouverture de la Boutique :

Le Mardi de 09h à 13h,
Le Mercredi de 09h à 17h,
Le Vendredi de 14h à 17h,
Le Samedi de 10h à 18h.

4.

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

4.1. PARC COEUR DE VILLE

4.1.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 138 places ✓ 2 niveaux ✓ 3 places PMR ✓ Ouvert 24h/24 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ OPnGO ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Internet <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 places moto ✓ 1 Ascenseur en surface ✓ Radio Indigo ✓ Lecture de plaque

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

La Crise Sanitaire a fortement contribué au réflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.



4.1.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
0-15min	0.40€	
De 15 min à 105 min	+0,30 €	par ¼ d'heure
De 105 min à 540min	+0,20 €	par ¼ d'heure
Jusqu'à 24h	8,00 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel 24h/24	66,00 €
Trimestriel 24h/24	191,40 €
Annuel 24h/24	724,90 €
Prélèvement automatique mensuel 24h/24	60,50€
Mensuel moto 24h/24	22,00 €
Trimestriel moto 24h/24	64,00 €
Annuel moto 24h/24	242,00 €
Prélèvement automatique mensuel moto 24h/24	20,00 €
Mensuel jour 5j/7	49,50 €



4.2. PARC MARCHE

4.2.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 150 places ✓ 1 niveau ✓ 3 places PMR ✓ Payant le jour du mardi au Samedi 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ OPnGO ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Internet <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 bornes de recharge pour véhicules électriques ✓ Lecture de plaque

4.2.2.TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 30min	0,00 €	
De 30 min à 45 min	1,00 €	
De 45 min à 1h	+0,30 €	
De 1h à 1h15	+0,40 €	
De 1h15 à 2h	+0,30 €	Par ¼ d'heure
De 2h à 6h	+0,20€	Par ¼ d'heure
De 6h à 9h	+0,15€	Par ¼ d'heure
De 9h à 10h	+0,10€	Par ¼ d'heure
Jusqu'à 24h	8,00 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel 24h/24 5j/7	42,00 €
Trimestriel 24h/24 5j/7	120,00 €
Annuel 24h/24 5j/7	475,00 €



4.3. PARC COLLEGIALE

4.3.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 62 places ✓ 1 niveau ✓ 1 place PMR ✓ Payant le jour du Mardi au Samedi 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ OPnGO ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Internet <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lecture de plaque

4.3.2.TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 30min	0,00 €	
De 30 min à 45 min	1,00 €	
De 45 min à 1h	+0,30 €	
De 1h à 1h15	+0,40 €	
De 1h15 à 2h	+0,30 €	Par ¼ d'heure
De 2h à 6h	+0,20€	Par ¼ d'heure
De 6h à 9h	+0,15€	Par ¼ d'heure
De 9h à 10h	+0,10€	Par ¼ d'heure
Jusqu'à 24h	8,00 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel 24h/24 5j/7	42,00 €
Trimestriel 24h/24 5j/7	120,00 €
Annuel 24h/24 5j/7	475,00 €
Mensuel 24h/24 7j/7 actifs	30,00 €
Trimestriel 24h/24 7j/7	90,00 €
Annuel 24h/24 7j/7	360,00 €



4.4. VOIRIE

4.4.1. DESCRIPTIF



Secteur



Descriptif



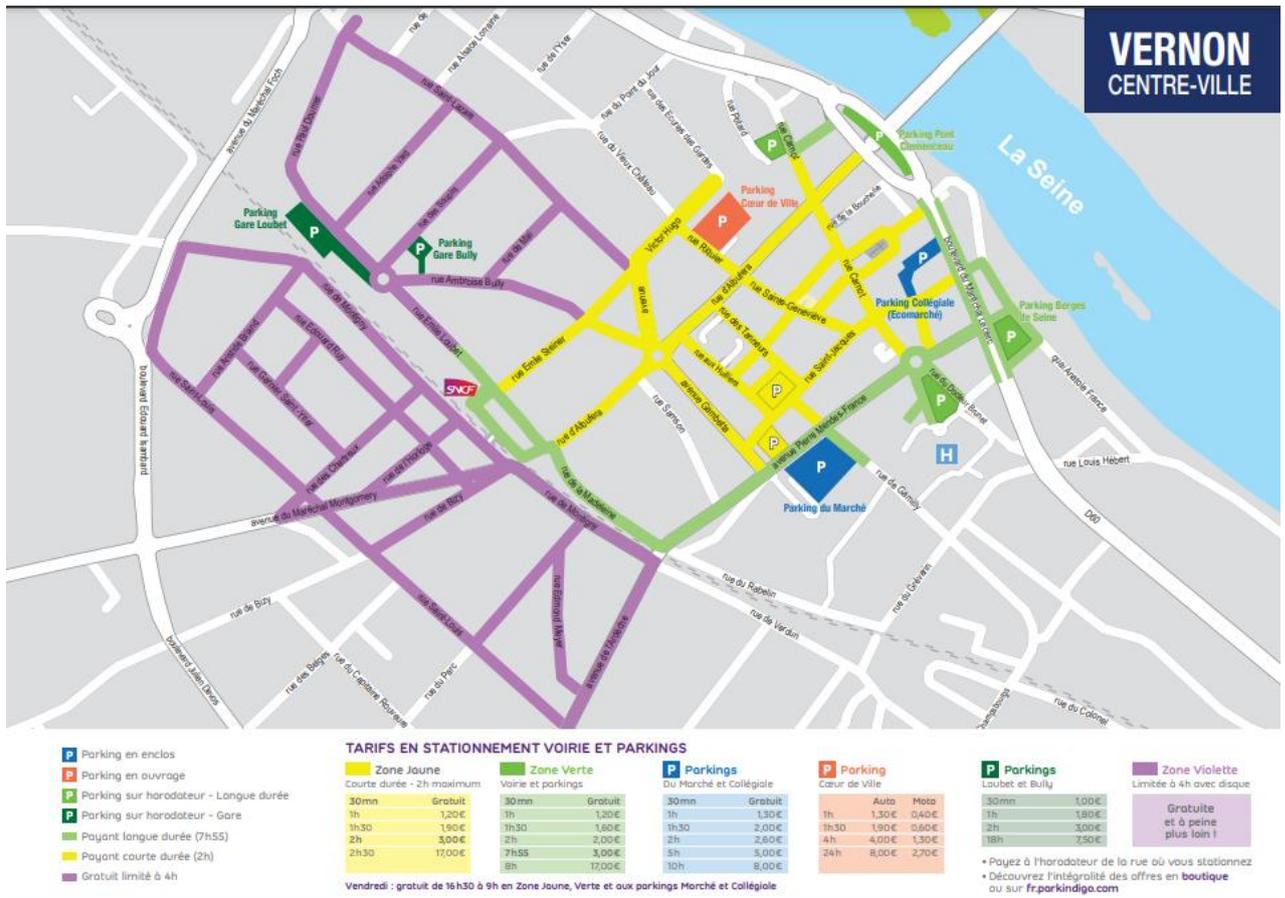
Services

Secteur	Descriptif	Services
<p>Zone Jaune</p> <p>Courte durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 760 places ✓ 36 horodateurs Parkéon Strada et Stelio ✓ Horaires uniquement ✓ Stationnement payant du mardi au samedi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 ✓ Stationnement payant le vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pièces ✓ CB ✓ CB sans Contact ✓ OPnGO
<p>Zone Verte</p> <p>Longue durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 490 places ✓ 17 horodateurs Parkéon Strada et Stelio ✓ Horaires, résidents, commerçants et entreprises ✓ Stationnement payant du mardi au samedi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 ✓ Stationnement payant le vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30. Gratuit les jours fériés ✓ Véhicules électriques et professionnel de santé exonérés des droits de stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pièces ✓ CB ✓ CB sans Contact ✓ OPnGO
<p>Zone violette</p> <p>Résidentiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 373 Places ✓ Résidents, disque (4h) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abonnements via internet ou boutique
<p>Zone Kaki</p> <p>Gare</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 208 places ✓ 3 horodateurs Parkéon Strada et Stelio ✓ Horaires, abonnés ✓ Stationnement payant du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 ✓ Stationnement payant le vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pièces ✓ CB ✓ CB sans contact ✓ OPnGO ✓ Abonnements via internet ou boutique

Note :

Zone violette : seuls les résidents peuvent bénéficier des abonnements.

Zone Kaki : Les navetteurs, s'ils sont résidents Vernonnais, bénéficient d'un abonnement gratuit sur les parking Gare Loubet et Gare Bully. L'abonnement est payant pour les non Vernonnais.



4.4.2.TARIFICATION

Temps	Tarif zone jaune	Tarif Zone verte
30 min	0,70 €	0,60 €
45 min	0,90 €	0,90 €
1h	1,20 €	1,20 €
1h15	1,50 €	1,40 €
1h30	1,90 €	1,60 €
1h45	2,40 €	1,80 €
2h	3,00 €	2,00 €
3h		2,20 €
4h		2,40 €
5h		2,60 €
6h		2,80 €
7h		2,90 €
8h		3,00 €

Temps	Tarif zone gare
30 min	1,00 €
45 min	1,40 €
1h	1,80 €
1h15	2,10 €
1h30	2,40 €
1h45	2,70 €
2h	3,00 €
4h	3,80 €
8h	5,40 €
24h	7,50 €
Tranches de 12h après 24h	3,10 €

	Résident zone verte	Actif zone Verte	Gare	Résident zone violette
MOIS	20,00 €	30,00 €	44,00 €	3,00 €
TRIMESTRE	-	-	125,00 €	-
ANNUEL	217,00 €	325,00 €	475,00 € (gratuit pour les vernonnais)	33,00 €

4.5. FAITS MARQUANTS

VOICI LES FAITS MARQUANTS INTERVENUS EN 2021 :

- 23/01 : Porte piéton Rue Riquier du parking Cœur de Ville bloquée fermée en raison d'une infiltration d'eau ayant touchée la partie électrique. Réparation de l'infiltration et déblocage de la porte par le technicien Indigo. Changement du lecteur piéton par Designa.
- 18/02 : Remplacement du tablier de porte de sortie du parking Cœur de Ville par la société KONE à la suite d'un choc causé par un véhicule client.
- 27/03 : Début d'incendie dans la cour intérieure de la boutique à la suite d'un jet de pièce métallique chaude sur le toit en plastique par le locataire du dessus. Incident sans gravité (dégâts principalement cosmétiques).
- 31/03 : Remplacement du lecteur de tickets défectueux à la sortie N°2 du parking du Marché.
- 10/05 : Mise aux normes du système bancaire au parking Cœur de Ville par l'installation de nouveaux lecteurs CB et l'ajout du paiement sans contact (norme CB 5.5).
- 15/04 : Remise en service de l'horodateur N°47.
- 11/05 : Installation des horodateurs N°9 et N°11 à la demande de la commune, à la fin des travaux rue Carnot.
- 19/05 : Le mât de jalonnement dynamique situé place d'Evreux a été percuté par un camion et s'est retrouvé couché au sol, hors service. Mât intégralement remplacé par TTS.
- 18/06 : Les enregistreurs vidéo des parcs Collégiale et Marché sont tombés en panne. Ils ont été remplacés par des enregistreurs neufs.
- 26/08 : Barrière de sortie N°1 du parking Marché cassée par un usager. Remplacée par l'agent sur place.
- 24/09 : Une fois la société en charge des travaux sous le pont Clémenceau partie, de nombreuses pannes ont affecté le jalonnement dynamique du parking. Un grand nombre de plots sont à changer. Des relais et diverses pièces électroniques ont également été remplacés.
- 16/10 : Remise en fonction du mât de jalonnement situé à l'angle de la rue de la Madeleine et l'avenue Pierre Mendès France. Réparation de l'alimentation ayant été arrachée pendant des travaux et retour usine du modem défaillant.
- 16/12 : Panne ascenseur du parking Cœur de Ville (pas d'usager bloqué). Remis en service dans la journée par KONE.
- Décembre : Fourniture gratuite de discount codes à distribuer par les commerçants en association d'Indigo à Vernon scintille. Du 24 au 28/12 : Problèmes de réseau sur le parking Marché, rendant les paiements CB aléatoires. Résolu par interventions Orange.

5.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

5.1. PARC COEUR DE VILLE

5.1.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Lecteur piéton : 5 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Quadrimestre
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Digifort Caméras : 13 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Détection incendie	Modèle : - Nombre : -	Contrat de maintenance : Non Qui : géré par l'EPA
Extincteurs	Marque : - Modèle : P6P 6kg	Contrat de maintenance : Non Qui : géré par l'EPA
Ascenseurs	Marque : KONE Nb de niveaux : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Kone
Electricité	Blocs secours autonomes Eclairage tubes T5 ou autres	Contrat de maintenance : Non (EPA) Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatiques	2 portes véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle
Sonorisation	Marque : AUDIO PROCESSOR SYSTEM Nombre de HP : 12	Contrat de maintenance : Non

5.2. PARC MARCHE

5.2.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 2 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 4 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Quadrimestre
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Digifort Caméras : 5 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

5.3. PARC COLLEGIALE

5.3.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Quadrimestre
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Digifort Caméras : 3 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

5.4. VOIRIE

5.4.1. HORODATEURS

Au 31 décembre 2021, le nombre total d'emplacements exploités dans le cadre du présent contrat est de 1 831 places réparties sur quatre zones tarifaires :

Zone Jaune : 760 places Zone Verte : 490 places Zone Violette : 373 places Zone Gare : 208 places. La voirie de Vernon est composée de 56 horodateurs, répartis comme suit :

- Zone Jaune : 36 horodateurs
- Zone Verte : 17 horodateurs
- Zone Gare : 3 horodateurs

Fournisseur/ Modèle	Nombre
Flowbird / Stélios et Strada	56

5.4.2. MAINTENANCE

MOIS	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Batterie	5	5	2	1	0	1	0	2	3	1	7	4	31
Lecteur de carte	1	0	0	0	0	3	1	2	1	1	2	2	13
Imprimantes	1	1	1	2	0	1	0	1	0	1	1	0	9
Sélecteur	2	0	8	2	5	6	7	7	12	5	2	7	63
Pin Pads	0	1	1	2	0	5	0	3	0	0	1	3	16
Cartes principales	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3	2	1	8
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	5	10
TOTAL	9	8	12	8	5	16	8	15	16	15	16	22	150

En 2021, 150 interventions ont été menées sur le parc horodateur, en plus de l'entretien courant. Les pannes ont été résolues par le remplacement d'une ou plusieurs pièces défectueuses ou par l'expertise des techniciens Indigo.



6.

ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

6.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

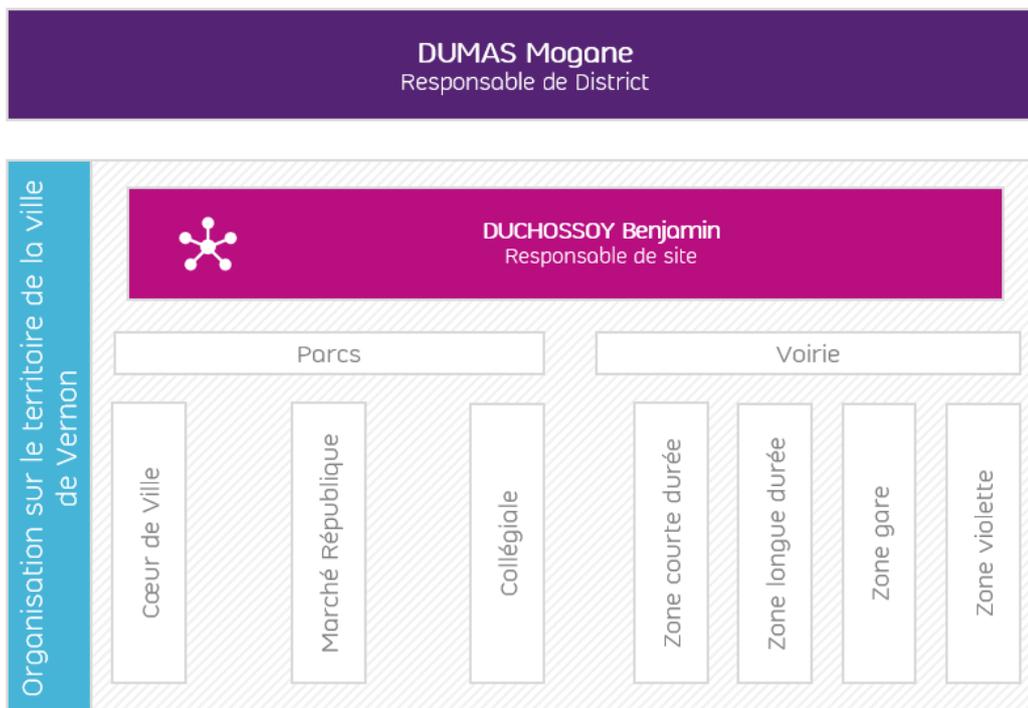
Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites **B.L.I.** (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.



Le responsable BLI dispose des collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

Quatre rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :



L'Agent Mobile assure les rondes sur l'ensemble des parkings et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1er niveau ;

L'Agent d'Intervention assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;

Le téléopérateur réceptionne les appels et les alarmes des parkings, il répond aux demandes clients à distance et diligente l'agent d'intervention en cas de besoin et applique les consignes en cas d'incident ;

L'Agent Fixe assure des vacations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.

Le responsable BLI assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2021, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Sur les parcs de Vernon un collaborateur a été formé en 2021.

Intitulé du Poste	Formation
Responsable de site	ADP (outil de gestion des temps et des activités)

6.2.1. FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « Bien accueillir les personnes handicapées » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

6.2.2. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

6.3. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

6.4. LA BOUTIQUE

Le **Référent Commercial** est basé à la boutique, rue Carnot, il centralise les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantit ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur la boutique afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.



Ainsi, pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients peuvent rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.

6.5. SERVICE RELATION CLIENTS

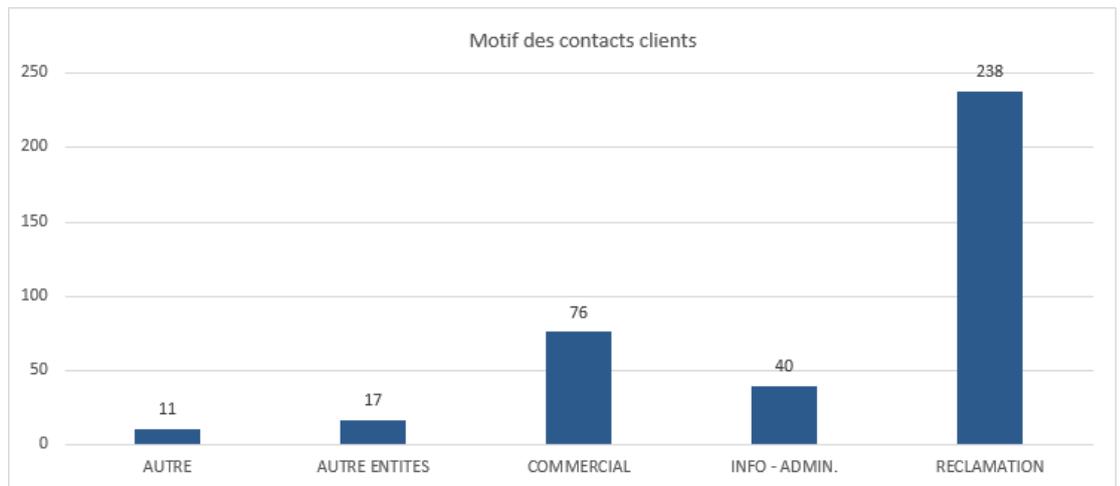
Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex ;
- Mail : service.clients@group-indigo.com ;
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08 h 30 à 19 h 00 sans interruption du lundi au vendredi ;
- Directement par formulaire depuis le site web <https://fr.parkindigo.com/> ;
- ou depuis l'application mobile.

En 2021 pour la ville de Vernon, le Service Relation Client a traité 382 demandes réparties de la façon suivante :



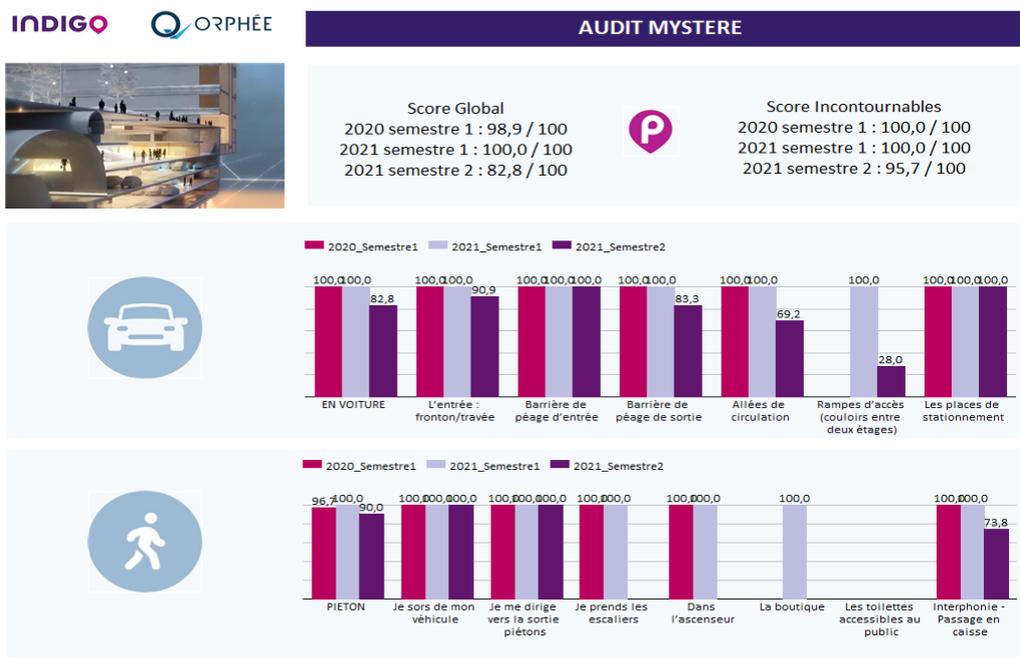
6.6. CONTROLES QUALITE

6.6.1. CONTROLE INDIGO

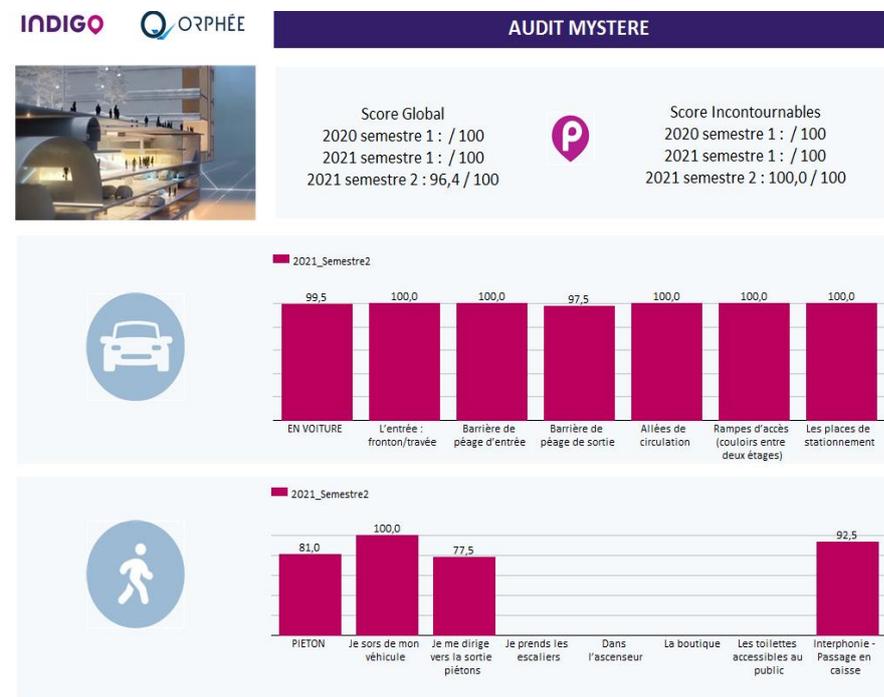
Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2021, quatre visites ont été réalisées sur les parkings de la délégation.

Le parking **Cœur de Ville** a obtenu la note de 93.90 % de satisfaction.



Le parking **Collégiale** a obtenu la note de 98.20 % de satisfaction.



6.7. LES SERVICES

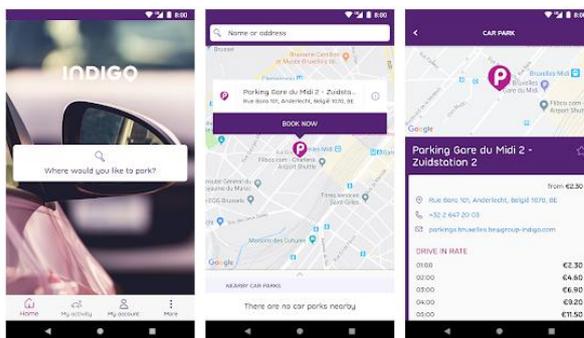
6.7.1. APPLICATION SMARTPHONE

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo,
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce OPnGO,
- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc stationnement de son choix.



à
de

6.7.2. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Conseillé Abonnement Flexigo
<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : 1 mois • Paiement unique lors de la souscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : 3 mois • Paiement unique lors de la souscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : 12 mois • Paiement unique lors de la souscription 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de stationnement : Libre • Engagement : 3 mois • Prélèvements mensuels automatiques

6.7.3. OPNGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Via l'application mobile, les usagers sont en mesure de réserver et payer leur stationnement horaire en ouvrage, et régler et renouveler leur stationnement en voirie. Le tout

au juste prix et sans ticket, ni facture papier, puisque l'ensemble est dématérialisé et les véhicules reconnus via leur plaque d'immatriculation. Grâce à la géolocalisation, ils peuvent comparer les tarifs et la distance des parkings à proximité ou encore, préparer leur trajet en toute sérénité en réservant leur stationnement à l'avance dans un parking.

Pour offrir un service encore plus complet et toujours plus simple à nos clients, nous prévoyons de lancer prochainement une plateforme unique pour l'ensemble de nos services proposant une expérience client modulable et adaptée à tous les besoins de stationnement. Celle-ci recouvre en effet, le parking en ouvrage, et en voirie, le stationnement vélo ; ainsi que la recharge électrique.



6.7.4.SERVICE DE PROXIMITE

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

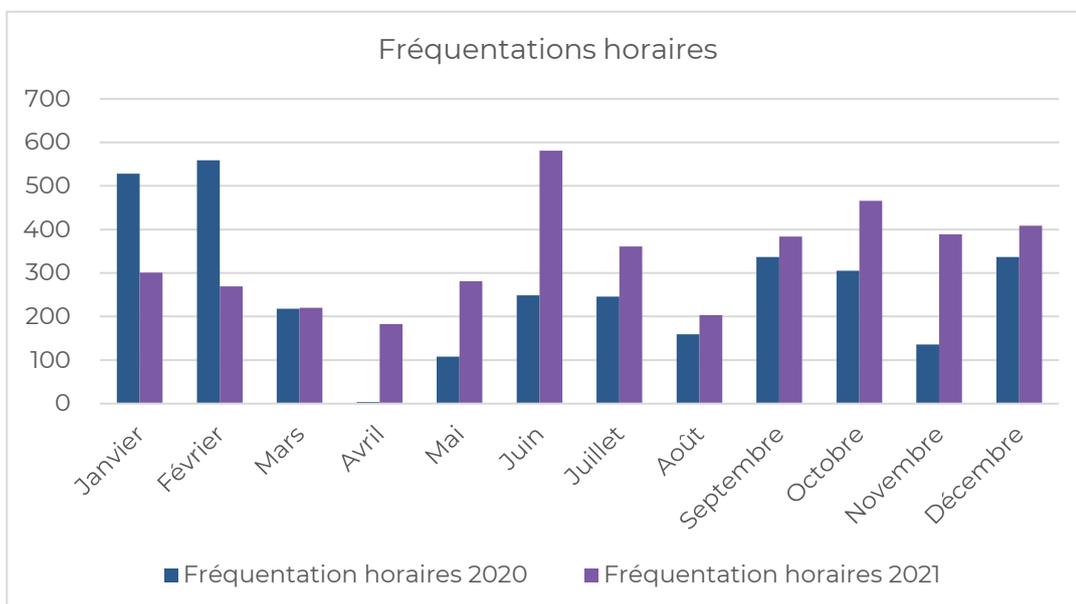


ANALYSES

7.1. PARC COEUR DE VILLE

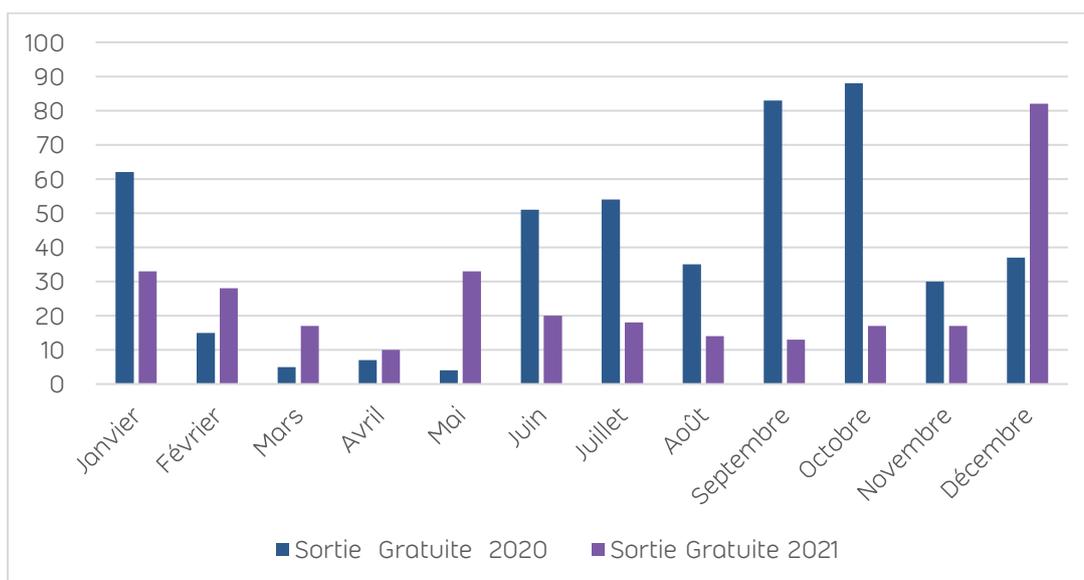
7.1.1. FREQUENTATION HORAIRES PAYANTE

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	528	301	-43%
Février	559	269	-52%
Mars	218	220	1%
Avril	4	183	4475%
Mai	108	281	160%
Juin	249	581	133%
Juillet	246	361	47%
Août	159	203	28%
Septembre	337	384	14%
Octobre	305	466	53%
Novembre	136	389	186%
Décembre	337	409	21%
Total	3 186	4 047	27%



7.1.2. SORTIES GRATUITES

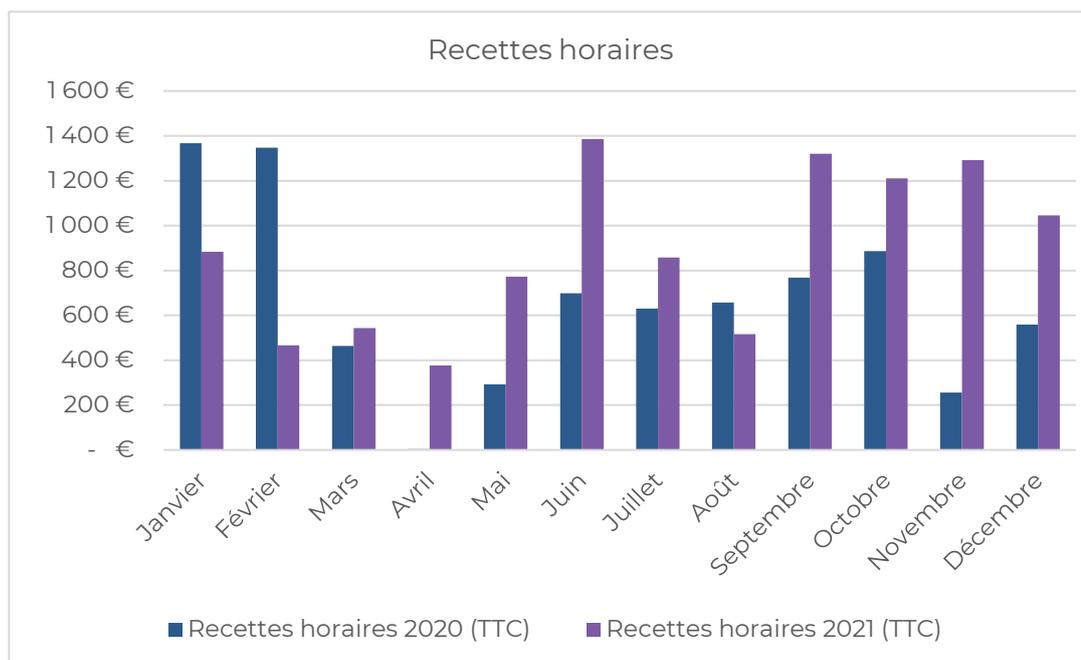
	Sorties Gratuites 2020	Sorties Gratuites 2021	Variation %
Janvier	62	33	-47%
Février	15	28	87%
Mars	5	17	240%
Avril	7	10	43%
Mai	4	33	725%
Juin	51	20	-61%
Juillet	54	18	-67%
Août	35	14	-60%
Septembre	83	13	-84%
Octobre	88	17	-81%
Novembre	30	17	-43%
Décembre	37	82	122%
Total	471	302	-36%



En 2021, les sorties non payantes affichent une baisse de 36% par rapport à 2020. Le matériel de péage est mieux utilisé par les clients abonnés et génère un nombre d'ouvertures en sortie plus faible. A noter : chaque semaine, une ouverture est faite à notre transporteur de fonds venant collecter les recettes voirie.

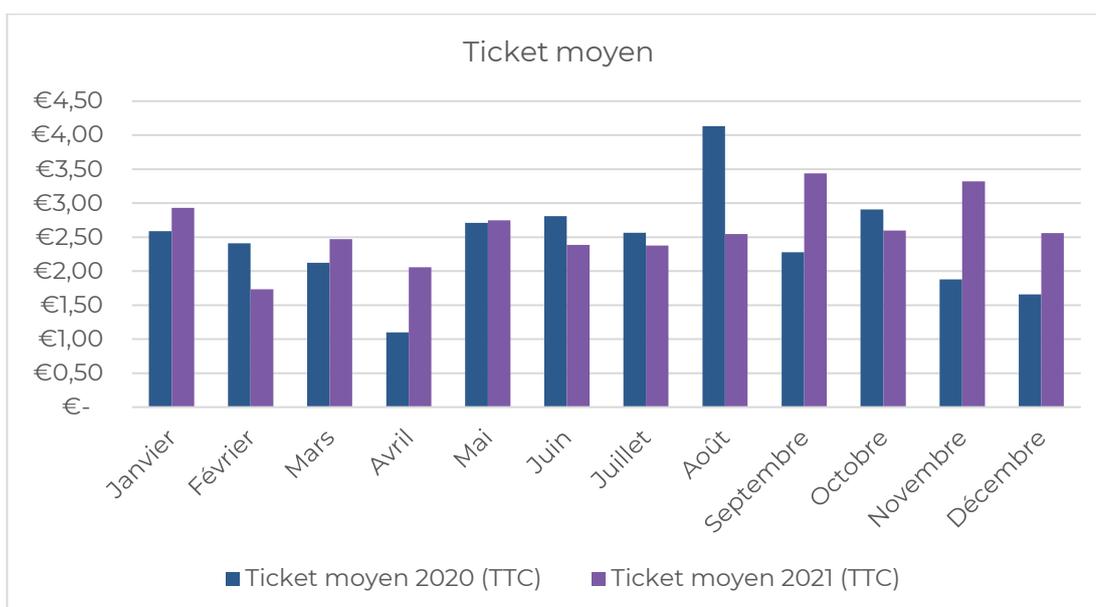
7.1.3. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	1 367 €	883 €	-35%
Février	1 347 €	466 €	-65%
Mars	463 €	544 €	17%
Avril	4 €	377 €	8479%
Mai	292 €	772 €	164%
Juin	699 €	1 386 €	98%
Juillet	630 €	857 €	36%
Août	657 €	517 €	-21%
Septembre	767 €	1 320 €	72%
Octobre	887 €	1 210 €	36%
Novembre	255 €	1 291 €	405%
Décembre	559 €	1 046 €	87%
Total	7 929 €	10 669 €	35%



7.1.4. TICKET MOYEN

	Ticket moyen 2020 (TTC)	Ticket moyen 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	2,59 €	2,93 €	13,30
Février	2,41 €	1,73 €	-28,14
Mars	2,12 €	2,47 €	16,34
Avril	1,10 €	2,06 €	87,52
Mai	2,71 €	2,75 €	1,45
Juin	2,81 €	2,39 €	-14,99
Juillet	2,56 €	2,37 €	-7,32
Août	4,13 €	2,55 €	-38,40
Septembre	2,28 €	3,44 €	50,94
Octobre	2,91 €	2,60 €	-10,67
Novembre	1,88 €	3,32 €	76,71
Décembre	1,66 €	2,56 €	54,11
Total	2,49 €	2,64 €	5,93



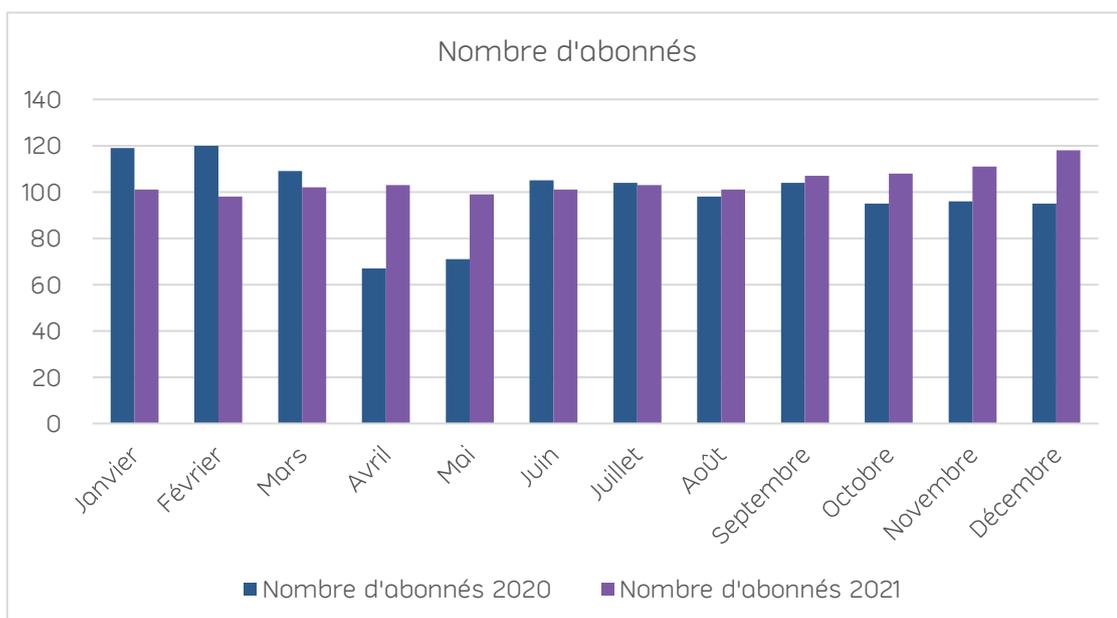
2021 a vu une très nette remontée des fréquentations horaires (+27%), à mettre au crédit du relâchement des restrictions sanitaires. L'accélération est très marquée à compter d'avril/mai 2021. Si cette progression est conséquente, elle doit néanmoins être relativisée au regard des statistiques de 2019, année de référence : les fréquentations payantes étaient alors de 6 680 contre 4 047 en 2021 (soit un repli de 39%). Le taux d'occupation en voirie, plus faible qu'en 2019, n'incite pas non plus à se garer dans un parking en ouvrage.

De même, si le ticket moyen affiche une hausse globale de près de 6% par rapport à 2020, il a néanmoins été soumis à de fortes variations tout au long de l'année : variations rythmées par l'assouplissement des mesures gouvernementales et la fin du confinement en mai mais également par la timide reprise de l'activité de l'Espace Philippe Auguste.

Les recettes horaires ont fortement progressé (+35% sur l'année). La hausse est à mettre en lien avec l'augmentation significative des fréquentations conjuguée à la hausse du ticket moyen (+ 5.93%). Les recettes restent toutefois moitié moins importantes qu'en 2019 (-46%) avec 10 669€ TTC en 2021 contre 19 719€ TTC il y a deux ans.

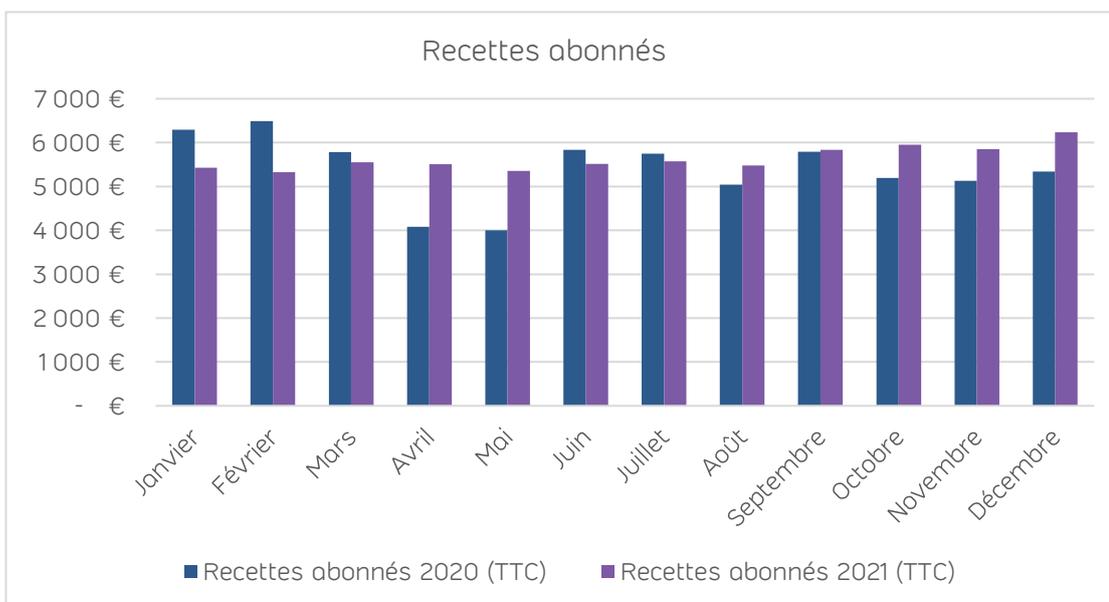
7.1.5. NOMBRE D'ABONNES

	Nombre d'abonnés 2020	Nombre d'abonnés 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	119	101	-15
Février	120	98	-18
Mars	109	102	-6
Avril	67	103	54
Mai	71	99	39
Juin	105	101	-4
Juillet	104	103	-1
Août	98	101	3
Septembre	104	107	3
Octobre	95	108	14
Novembre	96	111	16
Décembre	95	118	24
Total	1 183	1 252	5,8



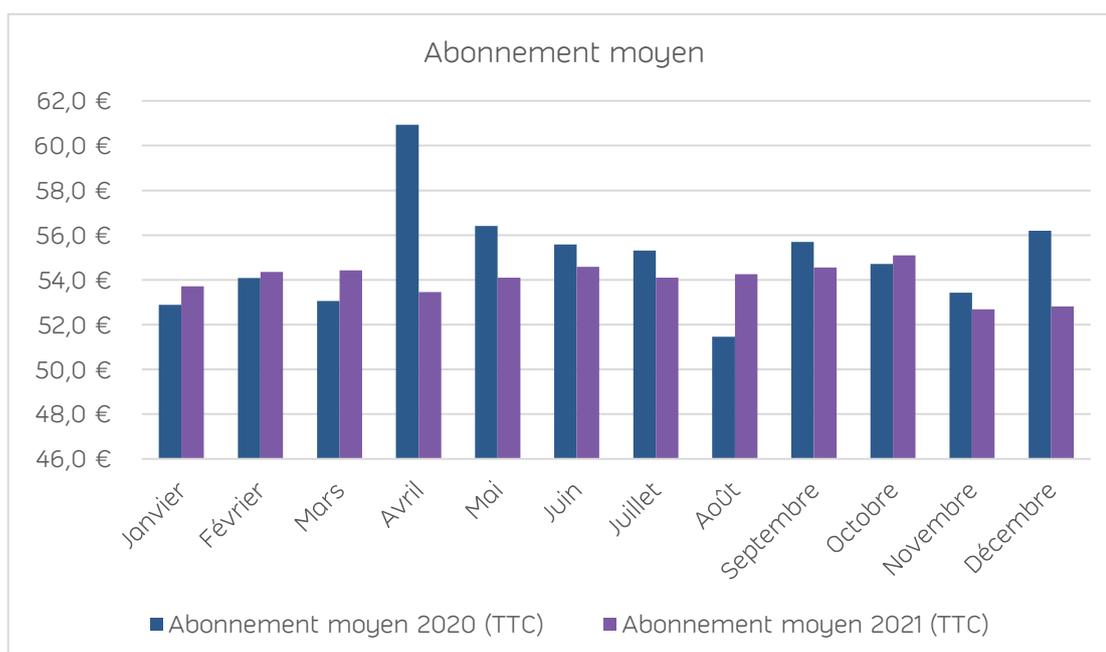
7.1.6. RECETTES ABONNES

	Recettes abonnés 2020 (TTC)	Recettes abonnés 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	6 294 €	5 426 €	-14
Février	6 490 €	5 327 €	-18
Mars	5 784 €	5 551 €	-4
Avril	4 082 €	5 507 €	35
Mai	4 005 €	5 357 €	34
Juin	5 836 €	5 513 €	-6
Juillet	5 752 €	5 573 €	-3
Août	5 043 €	5 479 €	9
Septembre	5 793 €	5 837 €	1
Octobre	5 198 €	5 950 €	14
Novembre	5 129 €	5 848 €	14
Décembre	5 338 €	6 233 €	17
Total	64 745 €	67 601 €	4,4



7.1.7. ABONNEMENT MOYEN

	Abonnement moyen 2020 (TTC)	Abonnement moyen 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	52,9 €	53,7 €	1,6
Février	54,1 €	54,4 €	0,5
Mars	53,1 €	54,4 €	2,6
Avril	60,9 €	53,5 €	-12,3
Mai	56,4 €	54,1 €	-4,1
Juin	55,6 €	54,6 €	-1,8
Juillet	55,3 €	54,1 €	-2,2
Août	51,5 €	54,3 €	5,4
Septembre	55,7 €	54,6 €	-2,1
Octobre	54,7 €	55,1 €	0,7
Novembre	53,4 €	52,7 €	-1,4
Décembre	56,2 €	52,8 €	-6,0
Total	54,7 €	54,0 €	-1,3



Le nombre d'abonnés affiche une progression modérée (+5,8%).

Pour rappel, 2019 comptabilisait 1344 abonnés contre 1252 en 2021, soit un recul de 6,8%.

Bien que l'abonnement moyen marque un repli (-1,3%), il affiche cependant une hausse de 2% par rapport à son niveau de 2019.

Les recettes progressent de 4,4 %. A mettre en lien avec la progression des fréquentations.

7.1.8. CONCLUSION

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	91 134,26 €	90 879,36 €	72 673,93 €	78 270,34 €	8%
Recettes horaires	19 456,12 €	19 719,36 €	7 929,35 €	10 669,15 €	35%
Fréquentation horaires	6589	6680	3186	4047	27%
Ticket moyen	2,95 €	2,95 €	2,49 €	2,64 €	6%
Recettes abonnements/loc	71 678,14 €	71 160,00 €	64 744,58 €	67 601,18 €	4%

2021 marque un retour à la croissance encore timide. Les recettes globales progressent de 8% par rapport à 2020 mais restent néanmoins en-deçà de leur niveau de 2019 (-13,87%).

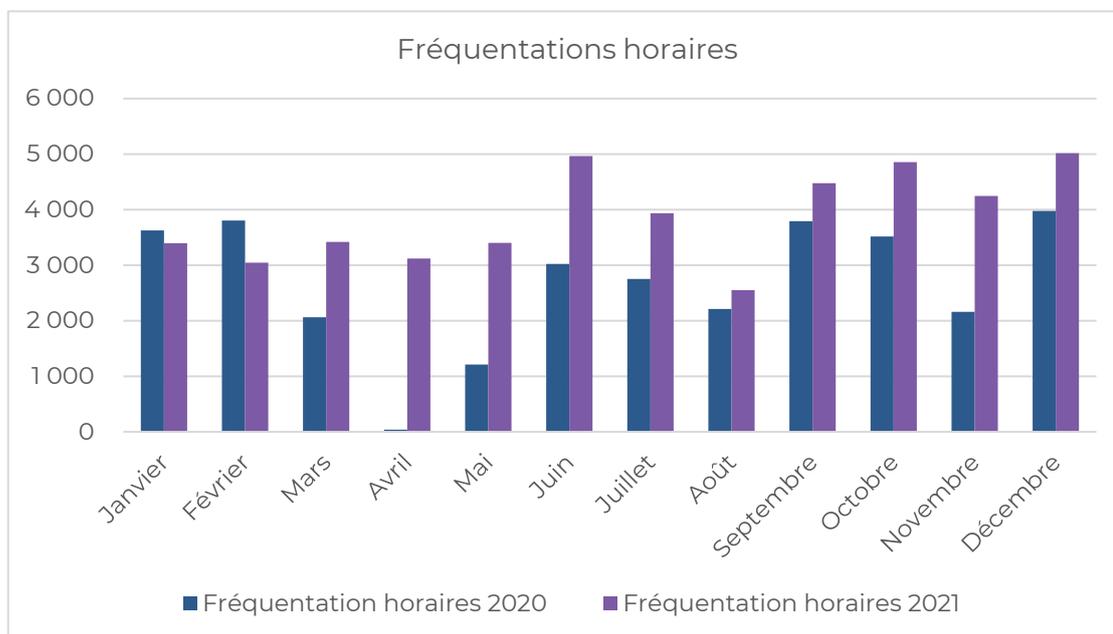
Si la localisation du parking en centre-ville lui assure une reprise de ses fréquentations en accord avec la réouverture progressive des commerces, cafés, restaurants, théâtre... 2021 reste encore très marquée par les restrictions sanitaires et la généralisation du télétravail.

Le retour à la normale s'annonce long.

7.2. PARC MARCHE

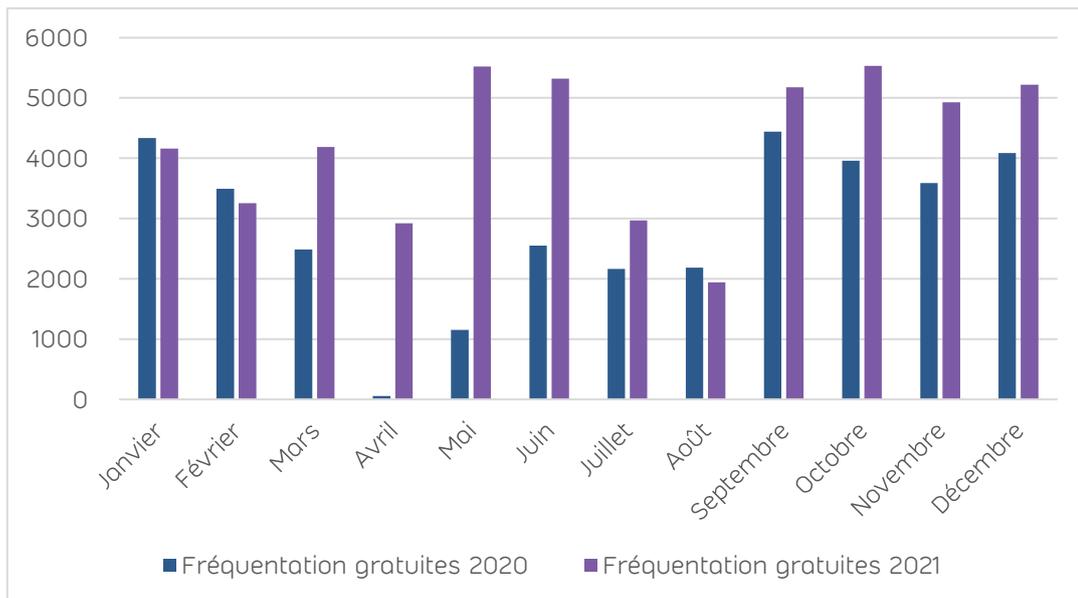
7.2.1. FREQUENTATION HORAIRES PAYANTE

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	3 626	3 394	-6,4%
Février	3 807	3 046	-20,0%
Mars	2 063	3 418	65,7%
Avril	40	3 122	7705,0%
Mai	1 214	3 401	180,1%
Juin	3 024	4 963	64,1%
Juillet	2 753	3 934	42,9%
Août	2 210	2 550	15,4%
Septembre	3 791	4 479	18,1%
Octobre	3 519	4 858	38,1%
Novembre	2 160	4 247	96,6%
Décembre	3 978	5 017	26,1%
Total	32 185	46 429	44,3%



7.2.2.FREQUENTATIONS HORAIRES GRATUITES

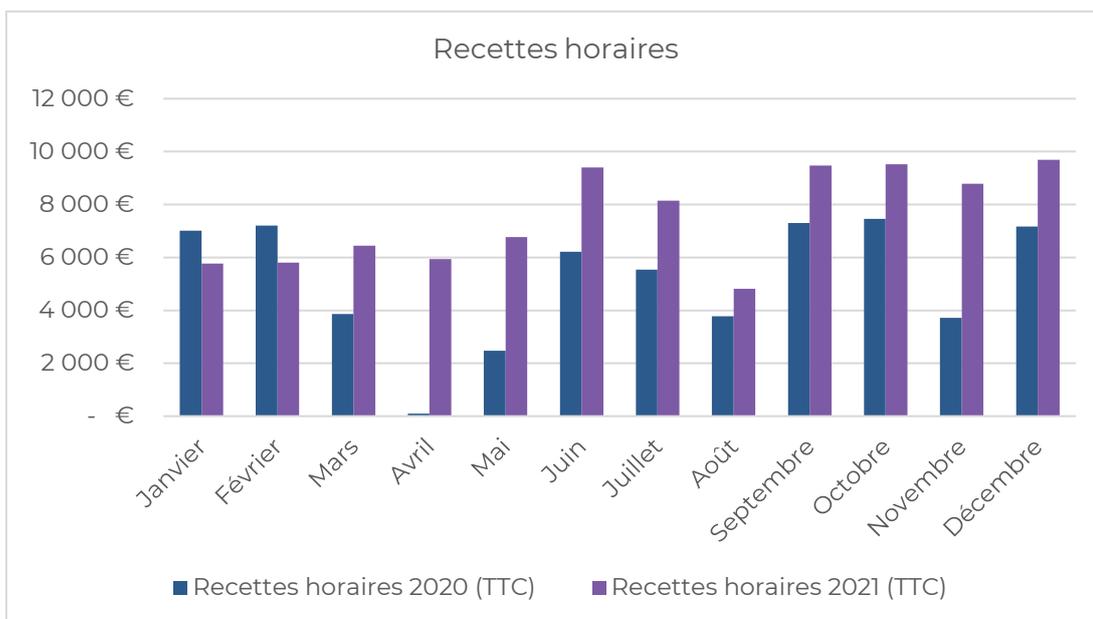
	Fréquentation gratuites 2020	Fréquentation gratuites 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	4 335	4 163	-4%
Février	3 493	3 256	-7%
Mars	2 486	4 185	68%
Avril	55	2 922	5213%
Mai	1 150	5 523	380%
Juin	2 551	5 319	109%
Juillet	2 164	2 967	37%
Août	2 185	1 940	-11%
Septembre	4 441	5 176	17%
Octobre	3 959	5 530	40%
Novembre	3 591	4 931	37%
Décembre	4 086	5 218	28%
Total	34 496	51 130	48%



Les fréquentations gratuites progressent de 48% par rapport à 2020, à mettre en lien avec la hausse des fréquentations globales et une meilleure connaissance et utilisation du parking par les usagers réguliers venant y stationner pour de courtes durées (sorties d'écoles par exemple).

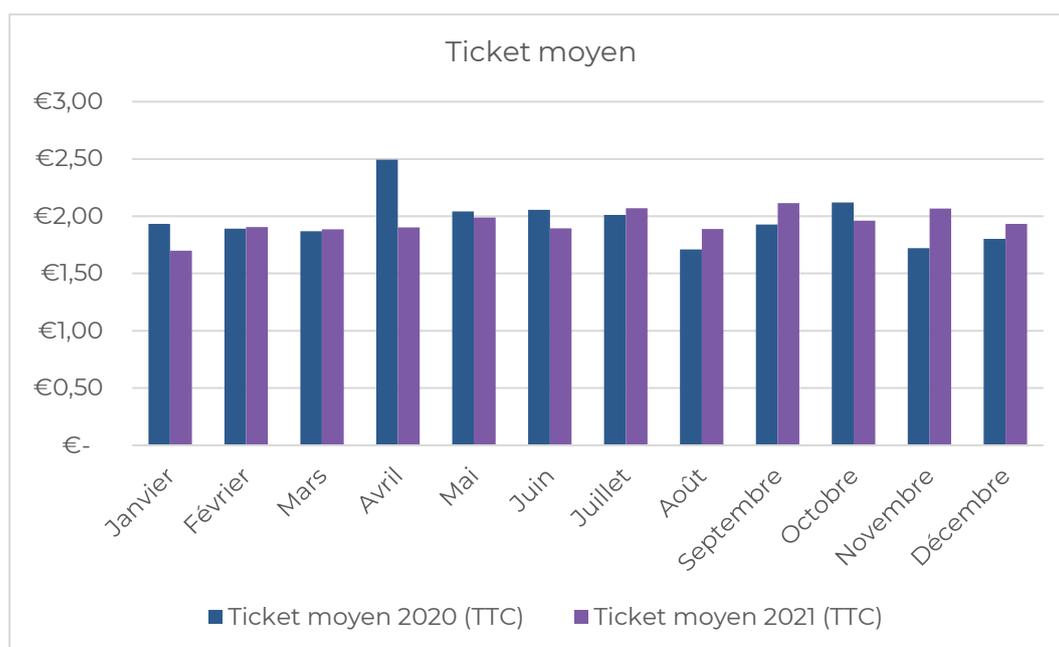
7.2.3.RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	7 007 €	5 762 €	-17,8%
Février	7 201 €	5 805 €	-19,4%
Mars	3 857 €	6 446 €	67,1%
Avril	100 €	5 939 €	5851,5%
Mai	2 477 €	6 768 €	173,2%
Juin	6 214 €	9 396 €	51,2%
Juillet	5 539 €	8 140 €	47,0%
Août	3 777 €	4 815 €	27,5%
Septembre	7 303 €	9 471 €	29,7%
Octobre	7 456 €	9 524 €	27,7%
Novembre	3 721 €	8 781 €	136,0%
Décembre	7 173 €	9 696 €	35,2%
Total	61 827 €	90 543 €	46,4%



7.2.4. TICKET MOYEN

	Ticket moyen 2020 (TTC)	Ticket moyen 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	1,93 €	1,70 €	-12,1%
Février	1,89 €	1,91 €	0,7%
Mars	1,87 €	1,89 €	0,9%
Avril	2,49 €	1,90 €	-23,7%
Mai	2,04 €	1,99 €	-2,5%
Juin	2,06 €	1,89 €	-7,9%
Juillet	2,01 €	2,07 €	2,8%
Août	1,71 €	1,89 €	10,5%
Septembre	1,93 €	2,11 €	9,8%
Octobre	2,12 €	1,96 €	-7,5%
Novembre	1,72 €	2,07 €	20,0%
Décembre	1,80 €	1,93 €	7,2%
Total	1,92 €	1,95 €	1,52%



Les fréquentations horaires connaissent une hausse très importante sur 2021 (46%).

Cette progression est à mettre au crédit de deux facteurs :

- Le relâchement progressif des restrictions sanitaires qui a permis aux habitués du parc de revenir faire leurs courses au marché,
- Les travaux d'aménagement du centre-ville ayant réduit le nombre de places en voirie et ramené de nouveaux clients.

La conjugaison de ces deux facteurs a favorisé une hausse des fréquentations de 44%.

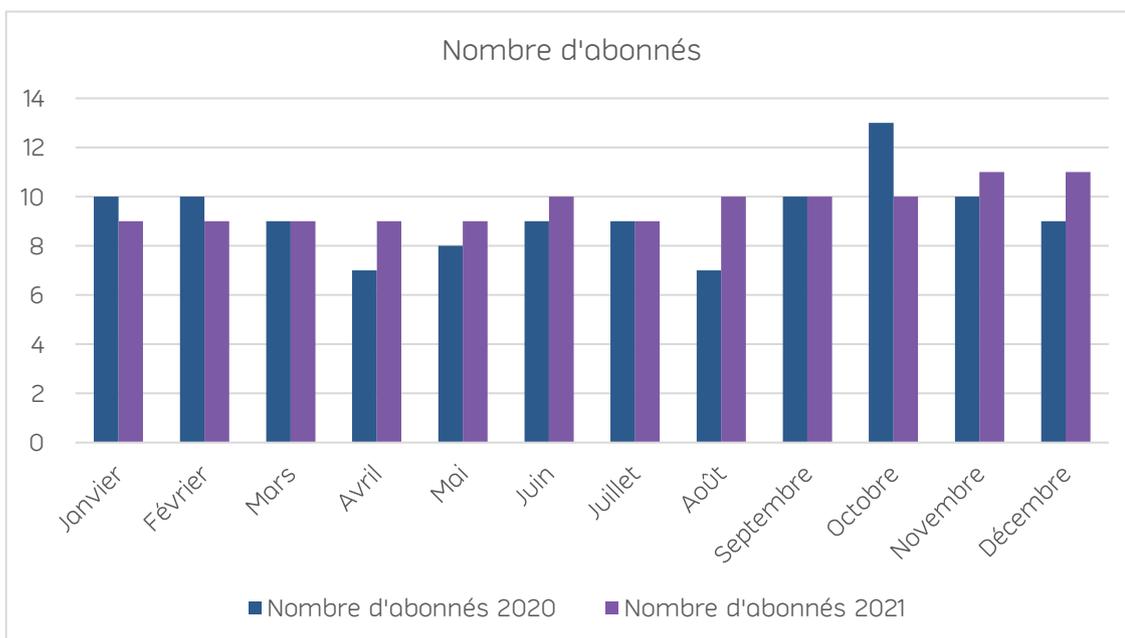
Le contrôle renforcé en voirie peut également avoir eu une incidence sur la hausse des fréquentations payantes globales : de nouveaux clients ont pu percevoir les avantages du parking (plus de crainte d'être verbalisés en cas de dépassement horaire) et n'hésitent plus à y stationner.

Le ticket moyen, en augmentation de 1,5% par rapport à 2020, retrouve presque son niveau de 2019 (1,93€ TTC).

L'association de ces facteurs se traduit par une progression de la recette horaire de 46% en 2021 (16 par rapport à 2019, année de référence).

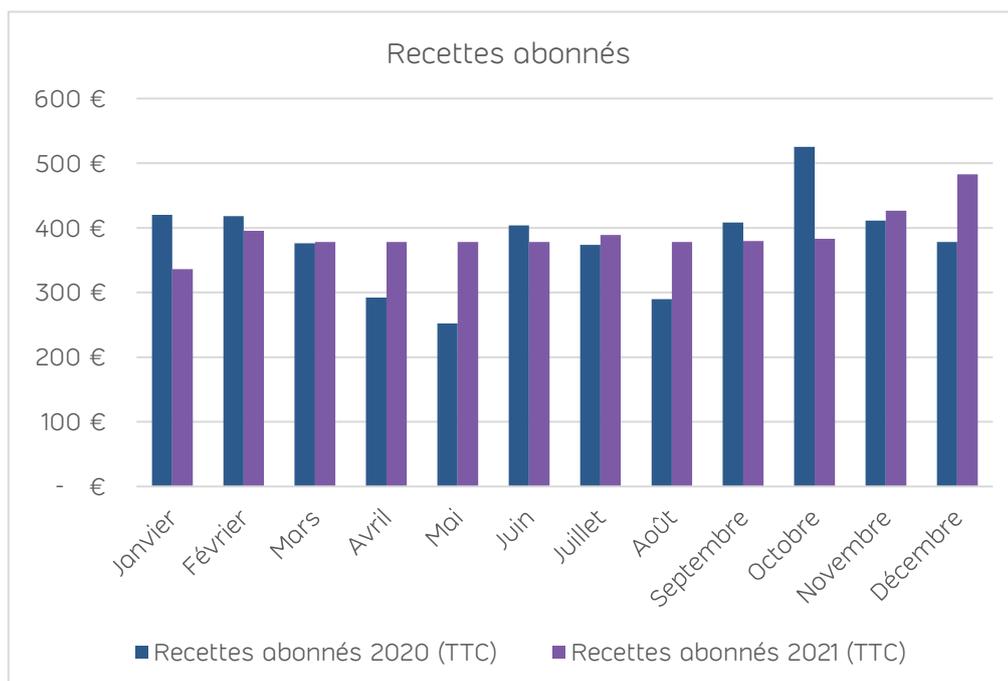
7.2.5. NOMBRE D'ABONNES

	Nombre d'abonnés 2020	Nombre d'abonnés 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	10	9	-10,0%
Février	10	9	-10,0%
Mars	9	9	0,0%
Avril	7	9	28,6%
Mai	8	9	12,5%
Juin	9	10	11,1%
Juillet	9	9	0,0%
Août	7	10	42,9%
Septembre	10	10	0,0%
Octobre	13	10	-23,1%
Novembre	10	11	10,0%
Décembre	9	11	22,2%
Total	111	116	4,5%



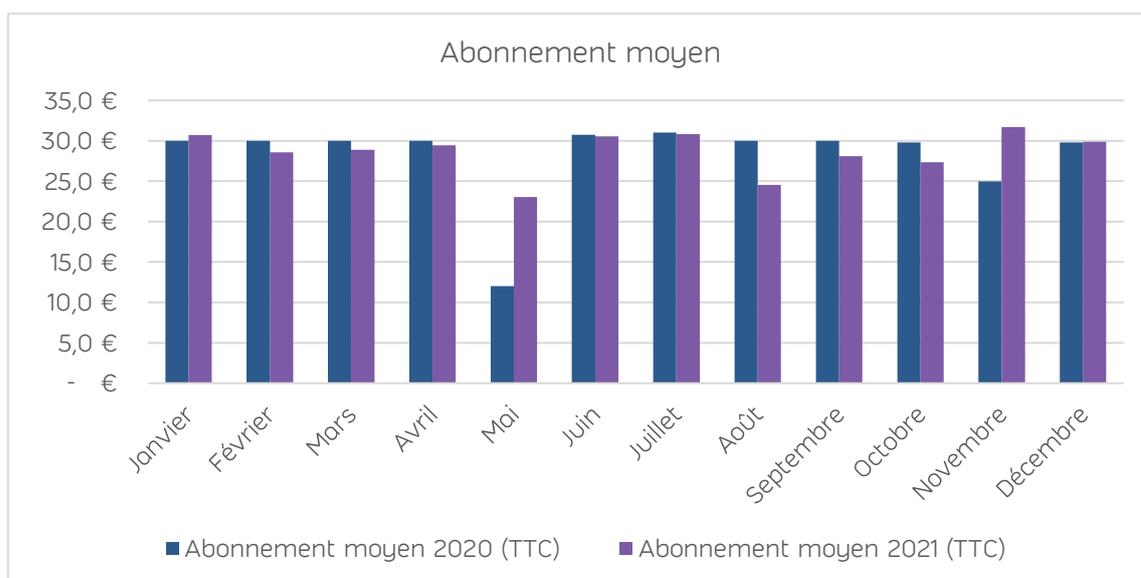
7.2.6. RECETTE ABONNES

	Recettes abonnés 2020 (TTC)	Recettes abonnés 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	420 €	336 €	-20,0%
Février	418 €	396 €	-5,4%
Mars	376 €	378 €	0,5%
Avril	292 €	378 €	29,4%
Mai	252 €	378 €	50,0%
Juin	404 €	378 €	-6,4%
Juillet	374 €	389 €	4,1%
Août	290 €	378 €	30,4%
Septembre	408 €	380 €	-6,9%
Octobre	525 €	383 €	-27,1%
Novembre	411 €	427 €	3,8%
Décembre	378 €	483 €	27,8%
Total	4 548 €	4 683 €	3,0%



7.2.7. ABONNEMENT MOYEN

	Abonnement moyen 2020 (TTC)	Abonnement moyen 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	42,0 €	37,3 €	-11,1
Février	41,8 €	44,0 €	5,2
Mars	41,8 €	42,0 €	0,5
Avril	41,7 €	42,0 €	0,7
Mai	31,5 €	42,0 €	33,3
Juin	44,9 €	37,8 €	-15,7
Juillet	41,5 €	43,2 €	4,1
Août	41,4 €	37,8 €	-8,7
Septembre	40,8 €	38,0 €	-6,9
Octobre	40,4 €	38,3 €	-5,2
Novembre	41,1 €	38,8 €	-5,6
Décembre	42,0 €	43,9 €	4,5
Total	41,0 €	40,4 €	-1,5



En 2021, le parking Marché voit le nombre de ses abonnés croître de 4,5%. Cette augmentation reste à relativiser en raison du nombre relativement faible. Comparé à 2019, la progression est plus conséquente : +35%.

7.2.8. CONCLUSION

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	79 003,48 €	82 112,64 €	66 374,78 €	95 226,37 €	43%
Recettes horaires	76 108,08 €	78 080,64 €	61 826,60 €	90 543,17 €	46%
Fréquentation horaires	39054	40667	32185	46429	44%
Ticket moyen	1,95 €	1,92 €	1,92 €	1,95 €	2%
Recettes abonnements/loc	2 895,40 €	4 032,00 €	4 548,18 €	4 683,20 €	3%

2021 affiche un important rebond après les faibles résultats de 2020. Le parc dépasse même les résultats d'avant Covid avec une hausse globale de 16% par rapport à 2019.

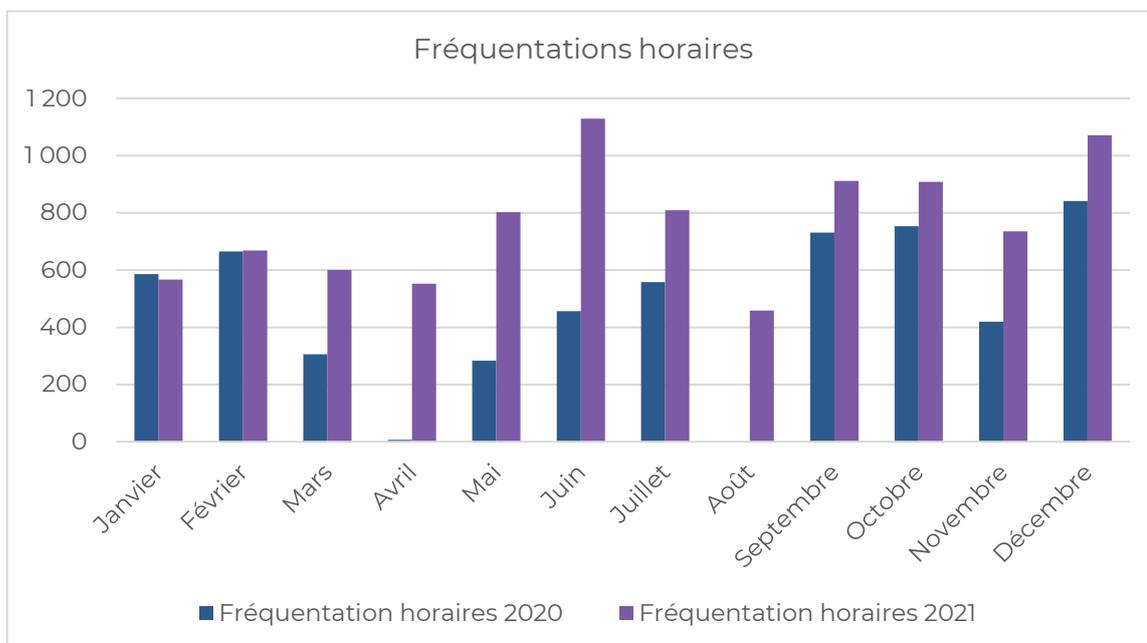
Cette progression est très largement portée par l'augmentation des fréquentations horaires en raison des travaux menés dans le centre-ville qui condamnent une partie des places et rendent difficile la circulation dans le centre même, l'assouplissement des restrictions sanitaires ainsi qu'un changement d'habitude des clients ayant pu découvrir les attraits de sa localisation.

Si les fréquentations du samedi matin ont pu s'approcher de la capacité maximale du parking, nous pouvons espérer en 2022 qu'il continue à attirer de plus en plus d'usagers en semaine.

7.3. PARC COLLEGIALE

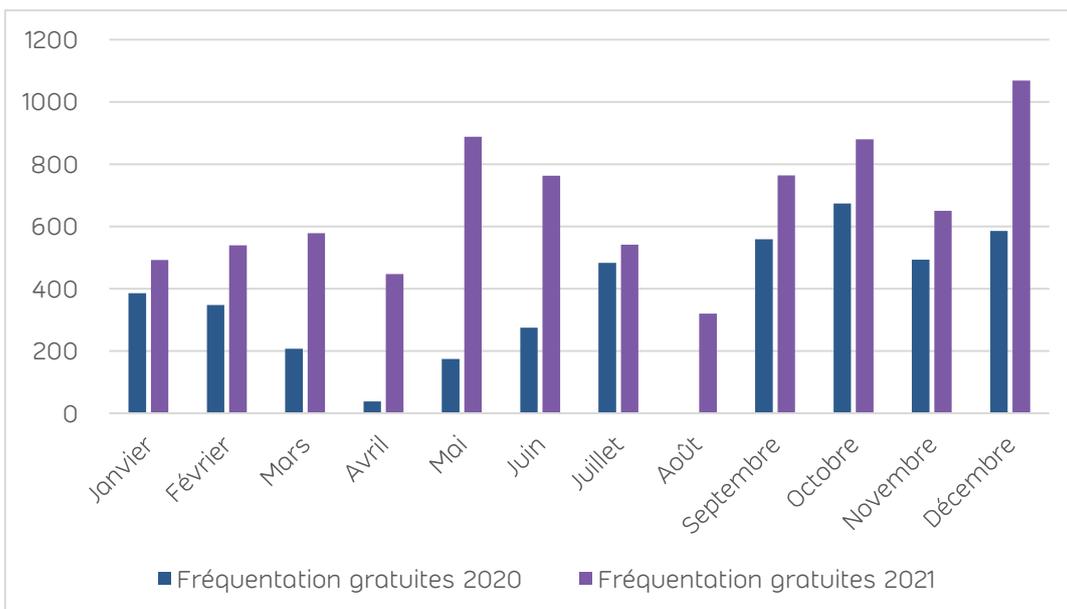
7.3.1. FREQUENTATION HORAIRES PAYANTES

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	586	567	-3,2%
Février	665	668	0,5%
Mars	306	600	96,1%
Avril	7	552	7785,7%
Mai	283	802	183,4%
Juin	457	1 129	147,0%
Juillet	558	809	45,0%
Août	0	459	-
Septembre	731	912	24,8%
Octobre	753	909	20,7%
Novembre	420	735	75,0%
Décembre	842	1 072	27,3%
Total	5 608	9 214	64,3%



7.3.2.FREQUENTATIONS HORAIRES GRATUITES

	Fréquentation gratuites 2020	Fréquentation gratuites 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	386	492	27%
Février	348	539	55%
Mars	207	578	179%
Avril	38	447	1076%
Mai	174	888	410%
Juin	275	763	177%
Juillet	483	541	12%
Août	0	320	-
Septembre	559	764	37%
Octobre	674	880	31%
Novembre	493	650	32%
Décembre	586	1 068	82%
Total	4 223	7 930	88%



En 2021, le parking Collégiale voit ses fréquentations horaires progresser très fortement (respectivement +64% pour les fréquentations payantes et +88% pour les fréquentations gratuites). Cette progression est importante, même comparée à 2019 (+ 47,80% sur l'année).

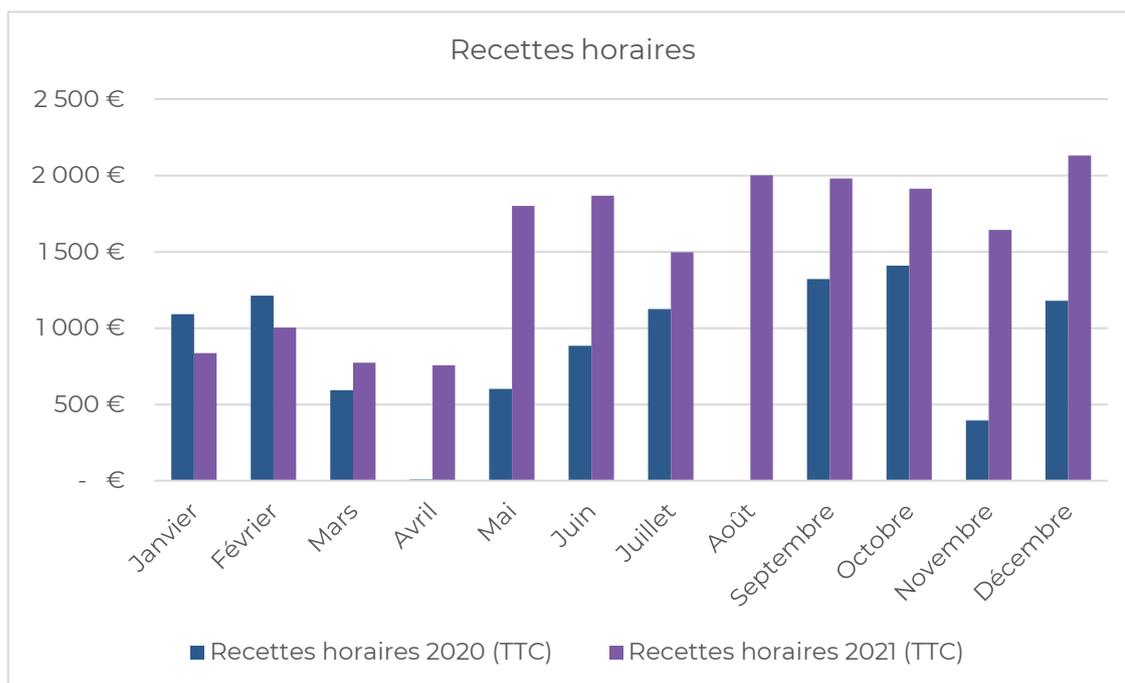
Plus que dans l'assouplissement des contraintes sanitaires, il faut chercher l'explication de la hausse des fréquentations dans les travaux du centre-ville.

La fermeture de certaines rues le temps des travaux d'aménagement a incité les usagers à redécouvrir et s'approprier ce parking à proximité du centre et offrant un accès direct au boulevard du Maréchal Leclerc, permettant de ne pas entrer dans le centre-ville en voiture.

Le parking Collégiale semble avoir trouvé sa clientèle, du moins pendant les travaux.

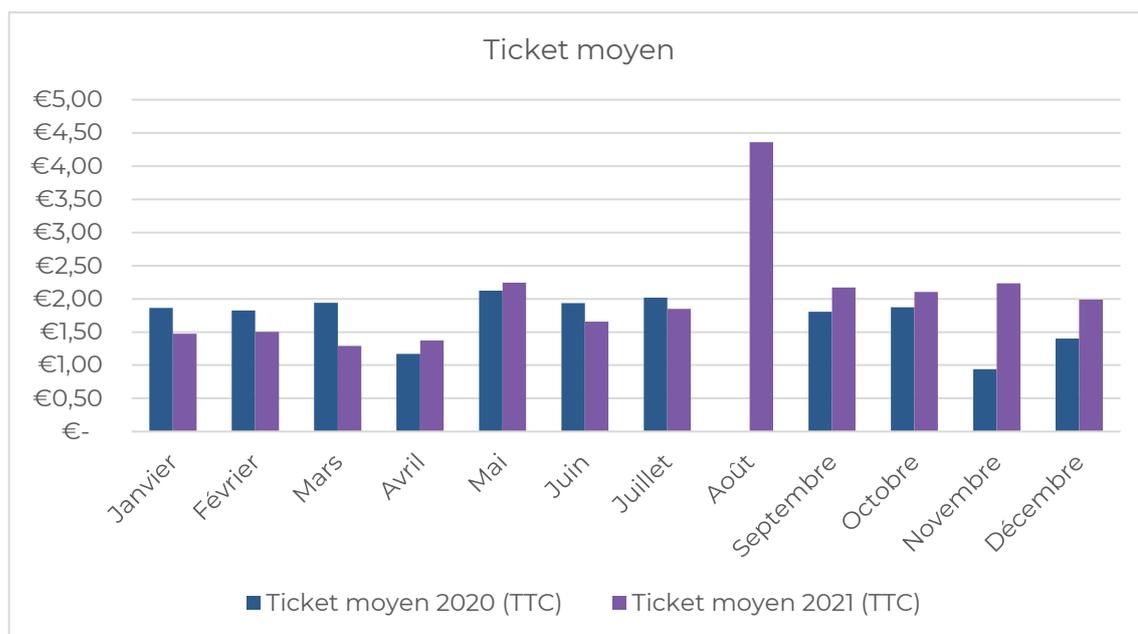
7.3.3.RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	1 091 €	835 €	-23,4%
Février	1 212 €	1 002 €	-17,3%
Mars	594 €	774 €	30,2%
Avril	8 €	756 €	9129,9%
Mai	601 €	1 800 €	199,5%
Juin	884 €	1 868 €	111,3%
Juillet	1 125 €	1 497 €	33,1%
Août	4 €	2 001 €	49971,2%
Septembre	1 322 €	1 981 €	49,9%
Octobre	1 410 €	1 913 €	35,7%
Novembre	395 €	1 643 €	316,0%
Décembre	1 180 €	2 131 €	80,6%
Total	9 826 €	18 201 €	85,2%



7.3.4. TICKET MOYEN

	Ticket moyen 2020 (TTC)	Ticket moyen 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	1,86 €	1,47 €	-20,9%
Février	1,82 €	1,50 €	-17,7%
Mars	1,94 €	1,29 €	-33,6%
Avril	1,17 €	1,37 €	17,0%
Mai	2,12 €	2,24 €	5,7%
Juin	1,93 €	1,65 €	-14,5%
Juillet	2,02 €	1,85 €	-8,2%
Août	-	4,36 €	-
Septembre	1,81 €	2,17 €	20,1%
Octobre	1,87 €	2,10 €	12,4%
Novembre	0,94 €	2,24 €	137,7%
Décembre	1,40 €	1,99 €	41,9%
Total	1,75 €	1,98 €	12,7%



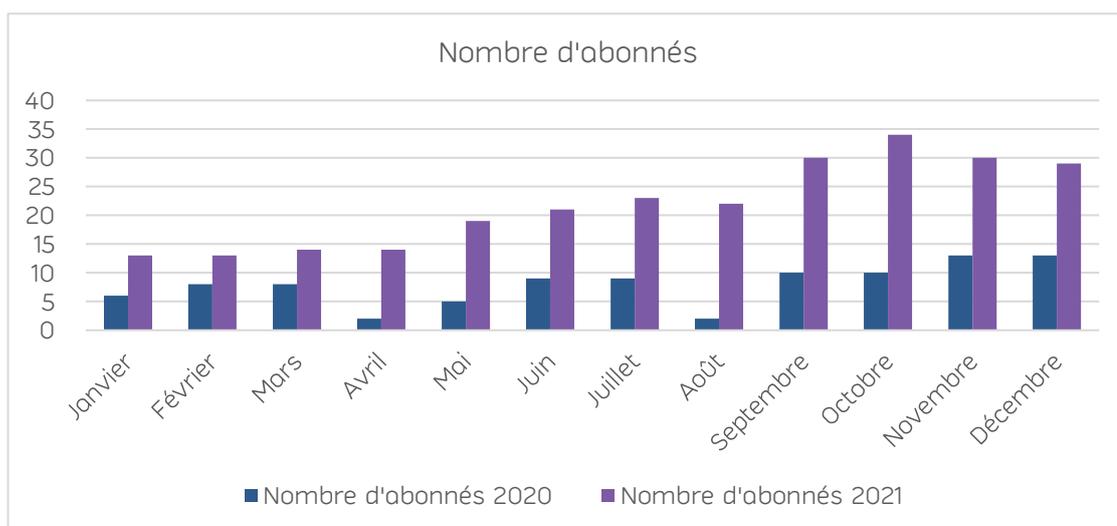
Si le ticket moyen voit sa valeur croître significativement (+ 12,7%), il reste encore en-deçà de sa valeur en 2019 (écart de -7,9%).

Cette progression trouve son explication dans un changement d'usage : les usagers viennent désormais y stationner pour faire leurs achats en centre-ville.

L'association de la hausse des fréquentations et du ticket moyen ont eu pour effet une envolée des recettes horaires (+ 85,2% par rapport à celles de 2020).

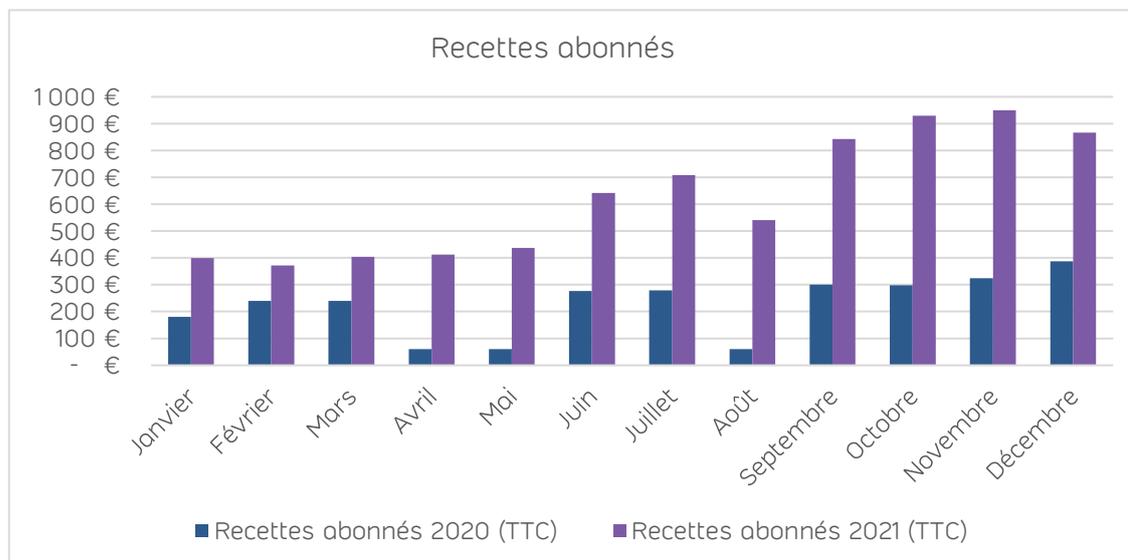
7.3.5. NOMBRE D'ABONNES

	Nombre d'abonnés 2020	Nombre d'abonnés 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	6	13	116,7%
Février	8	13	62,5%
Mars	8	14	75,0%
Avril	2	14	600,0%
Mai	5	19	280,0%
Juin	9	21	133,3%
Juillet	9	23	155,6%
Août	2	22	1000,0%
Septembre	10	30	200,0%
Octobre	10	34	240,0%
Novembre	13	30	130,8%
Décembre	13	29	123,1%
Total	95	262	175,8%



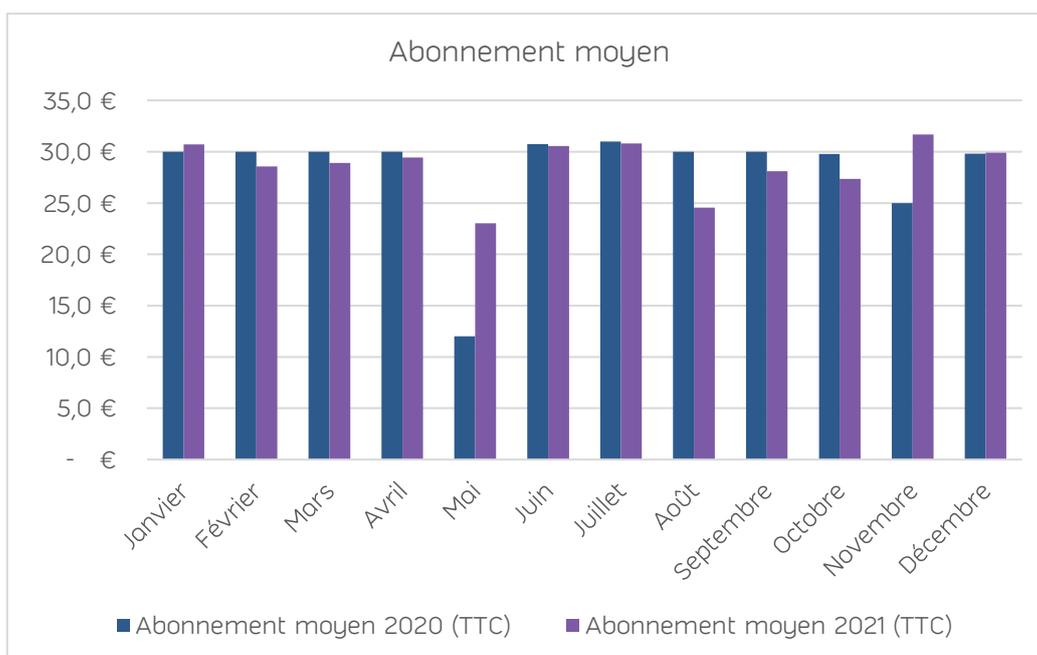
7.3.6. RECETTES ABONNES

	Recettes abonnés 2020 (TTC)	Recettes abonnés 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	180 €	399 €	121,9%
Février	240 €	371 €	54,8%
Mars	240 €	404 €	68,5%
Avril	60 €	412 €	587,1%
Mai	60 €	437 €	629,2%
Juin	277 €	642 €	131,9%
Juillet	279 €	708 €	153,9%
Août	60 €	540 €	800,3%
Septembre	300 €	843 €	181,1%
Octobre	298 €	930 €	212,3%
Novembre	325 €	950 €	192,6%
Décembre	387 €	867 €	123,8%
Total	2 706 €	7 506 €	177,4%



7.3.7. ABONNEMENT MOYEN

	Abonnement moyen 2020 (TTC)	Abonnement moyen 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	30,0 €	30,7 €	2,4
Février	30,0 €	28,6 €	-4,7
Mars	30,0 €	28,9 €	-3,7
Avril	30,0 €	29,4 €	-1,8
Mai	12,0 €	23,0 €	91,9
Juin	30,7 €	30,6 €	-0,6
Juillet	31,0 €	30,8 €	-0,6
Août	30,0 €	24,6 €	-18,2
Septembre	30,0 €	28,1 €	-6,3
Octobre	29,8 €	27,4 €	-8,2
Novembre	25,0 €	31,7 €	26,8
Décembre	29,8 €	29,9 €	0,3
Total	28,5 €	28,6 €	0,6



En 2021, le nombre d'abonnés a augmenté de 175,8% et les recettes abonnés de 177,4%.

Ces hausses très importantes sont à relativiser en raison du nombre d'abonnés traditionnellement bas sur ce parking. Il est à noter que la majorité des abonnés du parking sont des actifs du centre-ville (salariés du centre-ville et commerçants).

7.3.8. CONCLUSION

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	12 520,40 €	14 343,42 €	12 531,35 €	25 706,53 €	105%
Recettes horaires	12 520,40 €	13 413,42 €	9 825,77 €	18 200,88 €	85%
Fréquentation horaires	5870	6234	5608	9214	64%
Ticket moyen	2,13 €	2,15 €	1,75 €	1,98 €	13%
Recettes abonnements	- €	930,00 €	2 705,58 €	7 505,65 €	177%

Malgré les contraintes sanitaires encore présentes, l'année 2021 aura profité au parking Collégiale.

Les clients ont découvert l'attrait du parking, aussi bien pour y stationner ponctuellement que régulièrement via les abonnements mis en place. Le parking ayant trouvé sa clientèle, nous pouvons raisonnablement penser que 2022 verra sa base s'agrandir.

7.4. VOIRIE

7.4.1. SYNTHÈSE PAR ZONE

Zone jaune - En euros TTC	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	598	670	72	12%
Nombre de jours payants	213	254	41	19%
Nombre de FPS	1467	4 065	2598	177%
Nombre de tickets	337561	342 539	4978	1%
Recettes collectées	160 606 €	156 540 €	-4 066 €	-3%
Ticket moyen	0,48 €	0,46 €	-0,02 €	-4%
Recettes totales	160 606 €	156 539,51 €	-4 066 €	-3%

Zone verte - En euros TTC	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	315	285	-30	-10%
Nombre de jours payants	213	254	41	19%
Nombre de FPS	804	1 225	421	52%
Nombre de tickets	114814	114 434	-380	0%
Recettes collectées	95 183 €	93 454 €	-1 730 €	-2%
Ticket moyen	0,83 €	0,82 €	-0,01 €	-1%
Abonnés (en nombre de mensualités)	1235	1150	-85	-7%
Recettes abonnements	27 079,00 €	28 809,00 €	1 730,00 €	6%
Recettes totales	122 262,20 €	122 262,66 €	0,46 €	0%

Zone Gare - En euros TTC	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	208	208	0	0%
Nombre de jours payants	253	254	1	0%
Nombre de FPS	90	176	86	96%
Nombre de tickets	2007	5 724	3717	185%
Recettes collectées	5 412 €	12 608 €	7 196 €	133%
Ticket moyen	2,70 €	2,20 €	-0,49 €	-18%
Abonnés (en nombre de mensualités)	3464	3369	-95	-3%
Recettes abonnements	11 166,00 €	11 316,00 €	150,00 €	1%
Recettes totales	16 578,45 €	23 924,45 €	7 346,00 €	44%

Zone Violette - En euros TTC	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	331	339	10	3%
Abonnés (en nombre de mensualités)	2215	2 258	43	2%
Recettes abonnements	6 144 €	6 318 €	174 €	3%
Recettes totales	6 144,00 €	6 318,00 €	174,00 €	3%

7.4.2. ANALYSE HORODATEUR ZONE JAUNE (COURTE DUREE)

	Fréquentations payantes		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	13523	6748	-50%
Février	12881	6634	-48%
Mars	6106	7381	21%
Avril	0	6217	-
Mai	3662	7137	95%
Juin	10290	9786	-5%
Juillet	10610	9386	-12%
Aout	7762	7887	2%
Septembre	10809	10120	-6%
Octobre	9895	9791	-1%
Novembre	3853	9278	141%
Décembre	8319	11589	39%
Total	97710	101954	4,3%

	Fréquentations gratuites		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	28649	17830	-38%
Février	27119	16314	-40%
Mars	13873	18480	33%
Avril	0	16742	-
Mai	7874	16797	113%
Juin	22534	21121	-6%
Juillet	23382	20168	-14%
Aout	18705	17918	-4%
Septembre	24079	21031	-13%
Octobre	23137	20335	-12%
Novembre	12631	19509	54%
Décembre	21271	24527	15%
Total	223254	230772	3,4%

Si les fréquentations horodateurs, payantes comme gratuites, augmentent sensiblement sur 2021, elles ne retrouvent pas leur niveau de 2019. Elles accusent encore un retard (-29%), à mettre en lien avec les travaux d'aménagement du centre-ville et les restrictions liées au Covid.

	Ticket moyen		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	1,43 €	1,37 €	-4%
Février	1,42 €	1,34 €	-6%
Mars	1,47 €	1,37 €	-7%
Avril	-	1,41 €	-
Mai	1,43 €	1,39 €	-3%
Juin	1,41 €	1,44 €	2%
Juillet	1,36 €	1,41 €	4%
Aout	1,34 €	1,40 €	5%
Septembre	1,39 €	1,44 €	4%
Octobre	1,37 €	1,43 €	5%
Novembre	1,28 €	1,51 €	18%
Décembre	1,36 €	1,45 €	7%
Total	1,39 €	1,42 €	2,0%

En 2021, le ticket moyen progresse de 2% par rapport à 2020, traduisant des temps de stationnement légèrement plus élevés.

	Recettes horaires		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	19 338 €	9 251 €	-52%
Février	18 348 €	8 903 €	-51%
Mars	8 981 €	10 122 €	13%
Avril	- €	8 789 €	-
Mai	5 227 €	9 901 €	89%
Juin	14 502 €	14 117 €	-3%
Juillet	14 438 €	13 237 €	-8%
Aout	10 392 €	11 041 €	6%
Septembre	15 039 €	14 622 €	-3%
Octobre	13 539 €	14 022 €	4%
Novembre	4 923 €	13 985 €	184%
Décembre	11 291 €	16 784 €	49%
Total	136 018 €	144 772 €	6,4%

En 2021, les recettes horaires en zone jaune progressent de 6,4% par rapport à 2020, en raison de la hausse conjuguée des fréquentations horaires payantes et du ticket moyen. Elles restent néanmoins inférieures à celles de 2019 (-33,27%).

7.4.3. ANALYSE HORODATEUR ZONE VERTE (LONGUE DUREE)

	Fréquentations payantes		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	7431	4840	-35%
Février	7018	4980	-29%
Mars	3498	5075	45%
Avril	0	4193	-
Mai	2192	4174	90%
Juin	6055	5623	-7%
Juillet	6313	5059	-20%
Aout	4344	3760	-13%
Septembre	6720	5221	-22%
Octobre	5975	5511	-8%
Novembre	3362	4994	49%
Décembre	5033	5185	3%
Total	57941	58615	1,2%

	Fréquentations gratuites		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	6160	5118	-17%
Février	5871	4915	-16%
Mars	2922	4965	70%
Avril	0	4076	-
Mai	1902	3667	93%
Juin	5307	4613	-13%
Juillet	5623	4338	-23%
Aout	4154	3356	-19%
Septembre	6207	4524	-27%
Octobre	5877	4381	-25%
Novembre	3874	4020	4%
Décembre	5860	4472	-24%
Total	53757	52445	-2,4%

En 2021, les fréquentations horaires totales restent relativement stables (-0,57%) mais sont encore très loin de celles de 2019 (-29,4%).

	Ticket moyen		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	1,60 €	1,50 €	-6%
Février	1,62 €	1,46 €	-10%
Mars	1,66 €	1,49 €	-10%
Avril	-	1,47 €	-
Mai	1,58 €	1,51 €	-4%
Juin	1,58 €	1,49 €	-5%
Juillet	1,52 €	1,45 €	-5%
Aout	1,47 €	1,48 €	0%
Septembre	1,52 €	1,54 €	1%
Octobre	1,53 €	1,54 €	1%
Novembre	1,49 €	1,57 €	5%
Décembre	1,46 €	1,57 €	7%
Total	1,55 €	1,51 €	-2,7%

Le ticket moyen recule de 2,7%, traduisant des temps de stationnement légèrement plus courts. Cette tendance semble s'être inversée dès septembre. Il est à noter que le ticket moyen de 2021 est 7,48% plus faible que celui de 2019 (1,63€).

	Recettes horaires		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	11 899 €	7 282 €	-39%
Février	11 345 €	7 256 €	-36%
Mars	5 811 €	7 556 €	30%
Avril	- €	6 169 €	-
Mai	3 465 €	6 306 €	82%
Juin	9 565 €	8 397 €	-12%
Juillet	9 611 €	7 336 €	-24%
Aout	6 389 €	5 555 €	-13%
Septembre	10 220 €	8 050 €	-21%
Octobre	9 138 €	8 484 €	-7%
Novembre	5 012 €	7 848 €	57%
Décembre	7 343 €	8 115 €	11%
Total	89 798 €	88 353 €	-1,6%

Malgré une hausse des fréquentations, les recettes horaires affichent un léger repli (-1,6%), freinées par la baisse du ticket moyen.

A noter : janvier et février 2020 n'ayant pas été touchés par le covid, l'écart avec 2021 s'en trouve accentué.

Les recettes horaires en zone verte sont 31% moindres que celles de 2019.

	Nombre d'abonnés		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	148	101	-32%
Février	126	101	-20%
Mars	110	93	-15%
Avril	52	91	75%
Mai	74	93	26%
Juin	82	91	11%
Juillet	111	88	-21%
Aout	103	90	-13%
Septembre	129	88	-32%
Octobre	117	104	-11%
Novembre	92	101	10%
Décembre	91	109	20%
Total	1235	1150	-6,9%

La zone verte voit le nombre de ses abonnés reculer de 6,9%. Ce repli trouve son origine dans la diminution du nombre de souscriptions des actifs (salariés/commerçants) du centre-ville.

	Recettes abonnés		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	3 880 €	3 315 €	-15%
Février	2 765 €	2 340 €	-15%
Mars	2 280 €	1 530 €	-33%
Avril	357 €	1 657 €	364%
Mai	800 €	1 520 €	90%
Juin	1 305 €	1 854 €	42%
Juillet	2 588 €	2 285 €	-12%
Aout	2 081 €	2 268 €	9%
Septembre	3 718 €	2 151 €	-42%
Octobre	3 034 €	3 731 €	23%
Novembre	2 032 €	3 541 €	74%
Décembre	2 239 €	2 617 €	17%
Total	27 079 €	28 809 €	6,4%

Si le nombre de souscriptions diminue sur l'exercice, les recettes abonnés connaissent dans le même temps une hausse de 6,4%.

En effet, une forte baisse du nombre d'abonnés est survenue de 2020 à 2021. Elle s'explique en majeure partie par un nombre important d'abonnements annuels souscrits en cours d'année 2019 et étant donc valables sur une partie de 2020 malgré les impacts de la crise Covid. La recette abonnement a, elle, été en progression sur 2021 traduisant une baisse des abonnements « actifs » pendant les restrictions liées au Covid, alors que les abonnements « résidents » ont été moins fortement impactés.

7.4.4. ANALYSE HORODATEUR ZONE KAKI (BULLY, LOUBET)

	Fréquentations payantes		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	256	209	-18%
Février	259	144	-44%
Mars	156	254	63%
Avril	0	315	-
Mai	18	514	2756%
Juin	141	571	305%
Juillet	196	589	201%
Aout	76	421	454%
Septembre	235	513	118%
Octobre	277	450	62%
Novembre	123	536	336%
Décembre	177	964	445%
Total	1914	5480	186,3%

Les fréquentations horaires ont explosé (+186%), conséquence de l'adoption du télétravail ayant pour effet un changement profond des habitudes de stationnement sur ce parking.

	Ticket moyen		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	2,62 €	2,89 €	10%
Février	2,91 €	2,61 €	-10%
Mars	3,30 €	2,49 €	-25%
Avril	-	2,26 €	-
Mai	2,65 €	2,11 €	-20%
Juin	2,73 €	2,33 €	-15%
Juillet	2,93 €	1,94 €	-34%
Aout	2,98 €	1,87 €	-37%
Septembre	2,71 €	2,37 €	-12%
Octobre	2,77 €	2,53 €	-9%
Novembre	2,72 €	2,33 €	-14%
Décembre	2,70 €	1,94 €	-28%
Total	2,82 €	2,22 €	-21,3%

Le ticket moyen voit sa valeur baisser de 21,3%. Le changement d'habitude des usagers se traduit par une hausse des fréquentations mais une diminution du ticket moyen.

	Recettes horaires		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	670 €	605 €	-10%
Février	754 €	376 €	-50%
Mars	515 €	633 €	23%
Avril	- €	712 €	-
Mai	48 €	1 086 €	2176%
Juin	385 €	1 329 €	245%
Juillet	575 €	1 143 €	99%
Aout	227 €	789 €	248%
Septembre	637 €	1 217 €	91%
Octobre	766 €	1 138 €	49%
Novembre	334 €	1 248 €	273%
Décembre	478 €	1 874 €	292%
Total	5 389 €	12 149 €	125,4%

Les recettes horaires augmentent significativement sur 2021 : la baisse du ticket moyen est largement compensée par l'augmentation des fréquentations horaires.

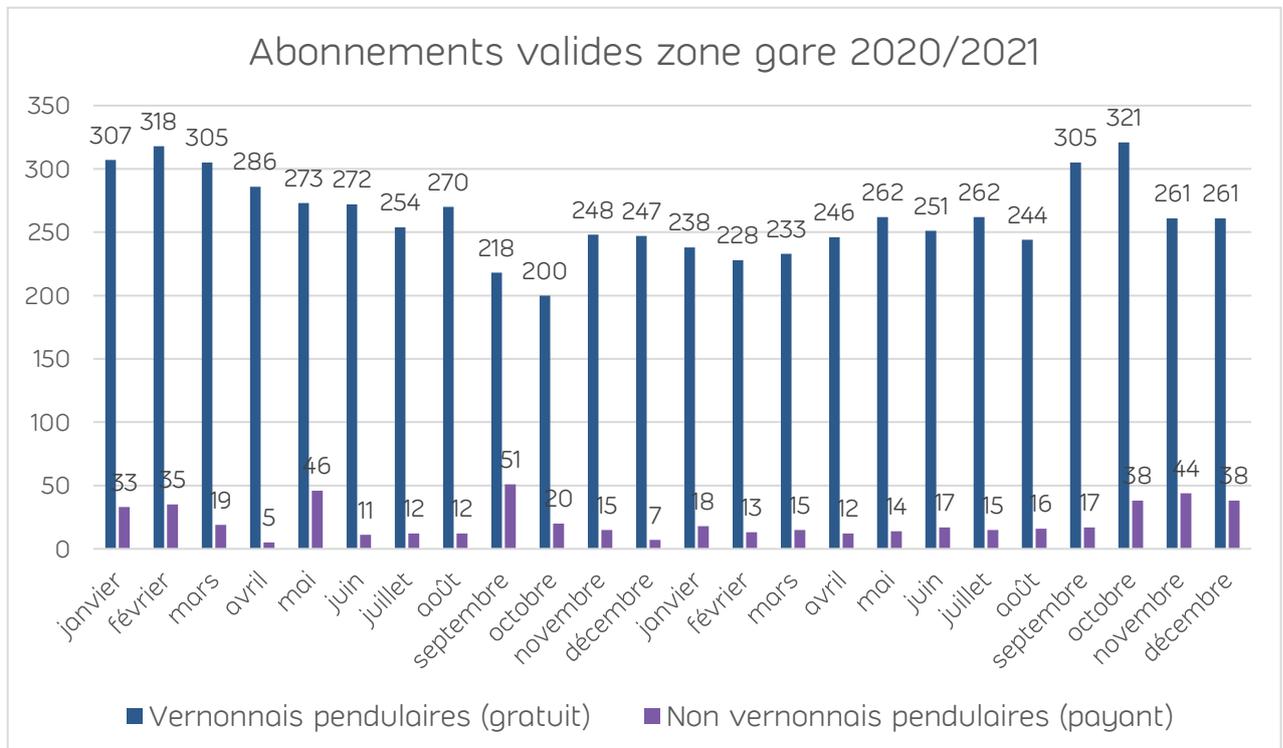
Les recettes sont en hausse de 20% par rapport à 2019.

	Nombre d'abonnés		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	340	256	-25%
Février	353	241	-32%
Mars	324	248	-23%
Avril	291	258	-11%
Mai	319	276	-13%
Juin	283	268	-5%
Juillet	266	277	4%
Aout	282	260	-8%
Septembre	269	322	20%
Octobre	220	359	63%
Novembre	263	305	16%
Décembre	254	299	18%
Total	3464	3369	-2,7%

En 2021, le nombre d'abonnés enregistre une baisse de 2,7%. Cette baisse se répartit entre la diminution des abonnements payants (-3,4% sur l'année) et des abonnements gratuits (-2,69%).

	Recettes abonnés		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	1 431 €	785 €	-45%
Février	1 556 €	565 €	-64%
Mars	484 €	528 €	9%
Avril	- €	521 €	-
Mai	2 061 €	609 €	-70%
Juin	477 €	697 €	46%
Juillet	477 €	528 €	11%
Aout	558 €	697 €	25%
Septembre	2 786 €	1 459 €	-48%
Octobre	697 €	2 623 €	276%
Novembre	521 €	1 137 €	118%
Décembre	176 €	1 167 €	563%
Total	11 224 €	11 316 €	0,8%

Les recettes abonnés 2021 restent constantes, les recettes de fin d'année compensant le déficit du premier semestre.



Zone Gare (Loubet et Bully)	Mensuel	Annuel	Trimestriel	Annuel gratuit
Nombre d'abonnements souscrits	164	1	29	261
Recettes	7 216,00 €	475,00 €	3 625,00 €	- €

7.4.5. ANALYSE DES ABONNEMENTS ZONE VIOLETTE

	Nombre d'abonnés		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	187	190	2%
Février	196	183	-7%
Mars	179	197	10%
Avril	172	195	13%
Mai	176	191	9%
Juin	178	189	6%
Juillet	181	196	8%
Aout	187	195	4%
Septembre	194	174	-10%
Octobre	194	173	-11%
Novembre	181	184	2%
Décembre	190	191	1%
Total	2215	2258	1,9%

Les abonnements étant réservés aux résidents, leur nombre reste relativement stable sur l'exercice (+1,9%).

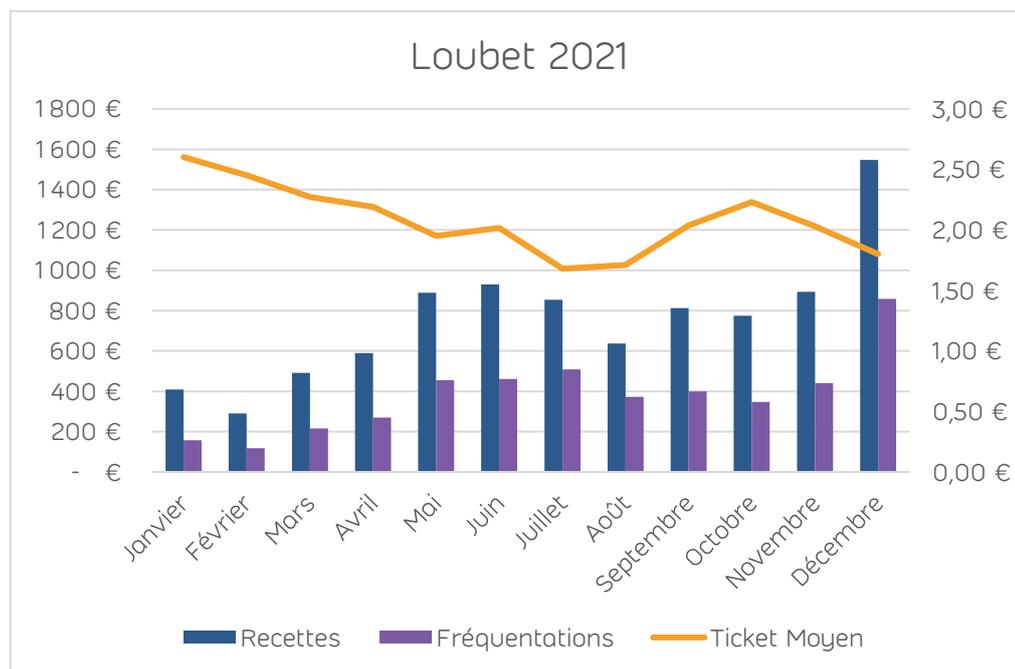
	Recettes abonnés		
	2020	2021	Ecart 2021/2020
Janvier	510 €	489 €	-4%
Février	642 €	537 €	-16%
Mars	237 €	561 €	137%
Avril	3 €	177 €	5800%
Mai	306 €	222 €	-27%
Juin	369 €	366 €	-1%
Juillet	369 €	417 €	13%
Aout	579 €	579 €	0%
Septembre	1 494 €	900 €	-40%
Octobre	744 €	612 €	-18%
Novembre	339 €	711 €	110%
Décembre	552 €	747 €	35%
Total	6 144 €	6 318 €	2,8%

Nous constatons un niveau de recettes comparable à 2020.

7.4.6.FOCUS HORODATEUR ZONE KAKI

Parking Loubet :

	Recettes	Fréquentations	Ticket Moyen
Janvier	409 €	157	2,60 €
Février	289 €	118	2,45 €
Mars	491 €	216	2,27 €
Avril	589 €	269	2,19 €
Mai	888 €	455	1,95 €
Juin	930 €	461	2,02 €
Juillet	854 €	508	1,68 €
Août	637 €	372	1,71 €
Septembre	813 €	399	2,04 €
Octobre	774 €	347	2,23 €
Novembre	894 €	440	2,03 €
Décembre	1 547 €	859	1,80 €
Total	9 114 €	4601	1,98 €

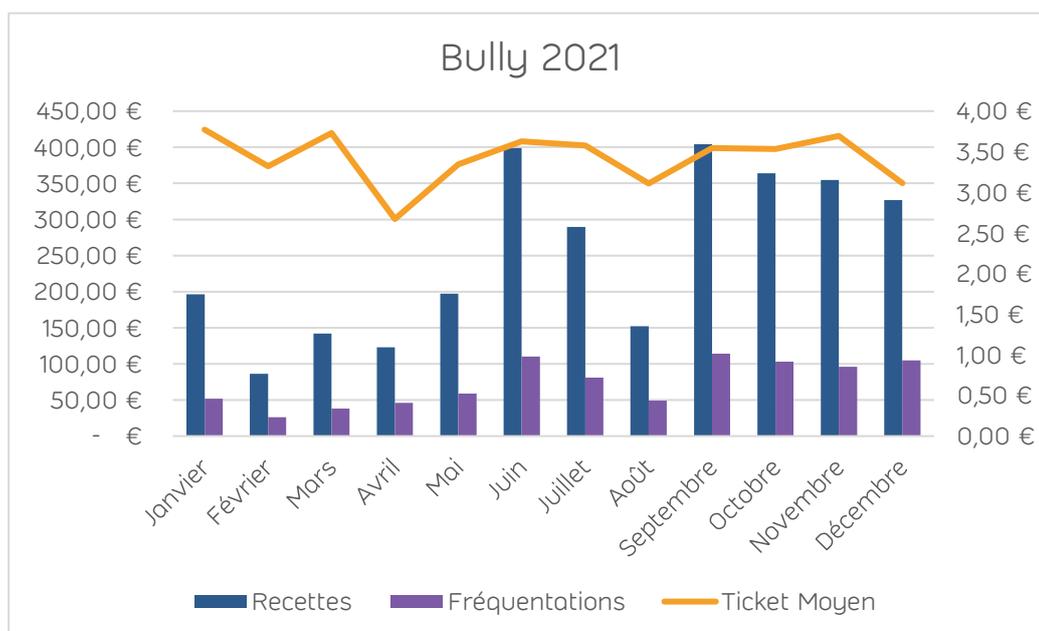


Le parking Loubet (148 places) réalise 72% des recettes horaires de la zone gare.

Le ticket moyen affiche une tendance baissière sur l'année mais il faut toutefois noter les faibles fréquentations du début d'année incitant à prendre du recul s'agissant des valeurs les plus hautes.

Parking Bully :

	Recettes	Fréquentations	Ticket Moyen
Janvier	196 €	52	3,77 €
Février	86 €	26	3,32 €
Mars	142 €	38	3,73 €
Avril	123 €	46	2,67 €
Mai	197 €	59	3,34 €
Juin	399 €	110	3,63 €
Juillet	290 €	81	3,57 €
Août	152 €	49	3,11 €
Septembre	404 €	114	3,55 €
Octobre	364 €	103	3,53 €
Novembre	355 €	96	3,69 €
Décembre	327 €	105	3,11 €
Total	3 035 €	879	3,45 €

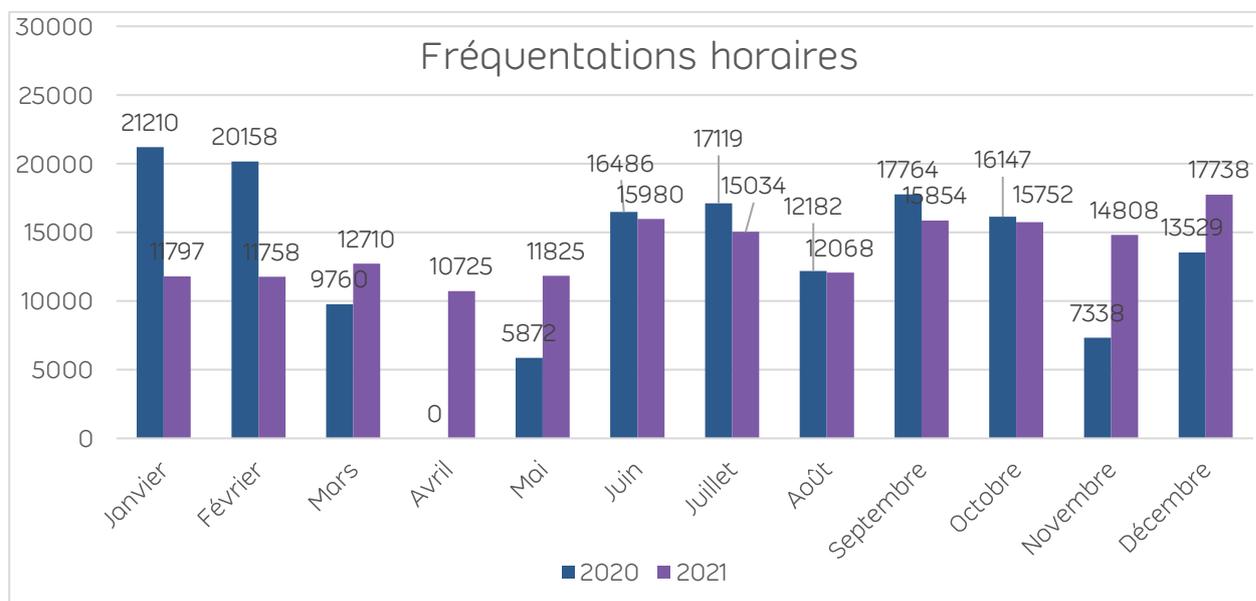


Plus petit, le parking Bully (60 places) génère des recettes moins importantes.

Le ticket moyen y est plus élevé, signe d'une fréquentation par des clients horaires ayant besoin de stationner plus longtemps (le ticket moyen indique une durée moyenne de stationnement d'environ 4h).

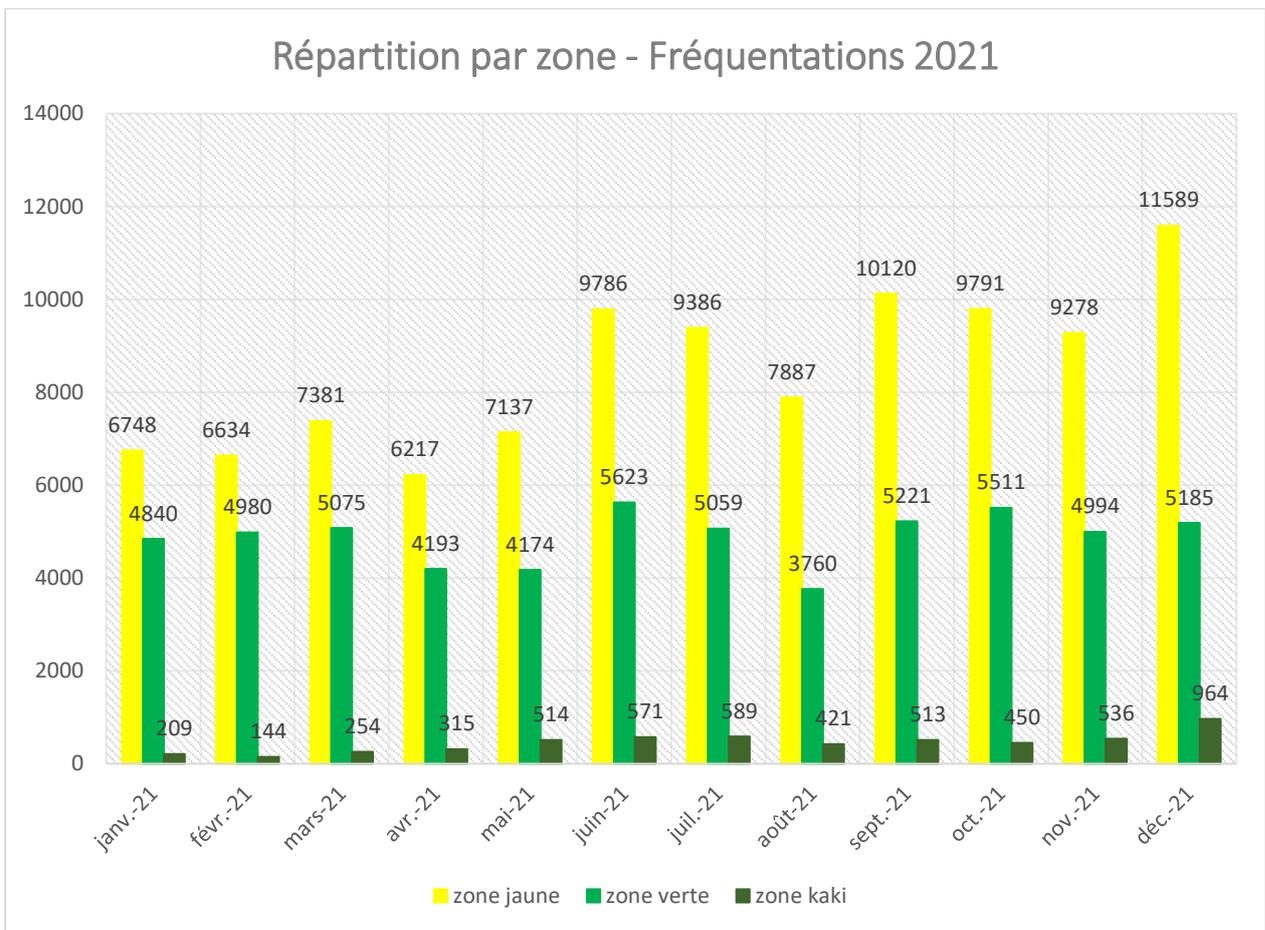
7.4.7.SYNTHESE GLOBALE HORODATEUR

	Fréquentations horaires (hors OPnGO)			
	zone jaune	zone verte	zone kaki	Total
janv.-21	6748	4840	209	11797
févr.-21	6634	4980	144	11758
mars-21	7381	5075	254	12710
avr.-21	6217	4193	315	10725
mai-21	7137	4174	514	11825
juin-21	9786	5623	571	15980
juil.-21	9386	5059	589	15034
août-21	7887	3760	421	12068
sept.-21	10120	5221	513	15854
oct.-21	9791	5511	450	15752
nov.-21	9278	4994	536	14808
déc.-21	11589	5185	964	17738
Total	101954	53430	5480	166049

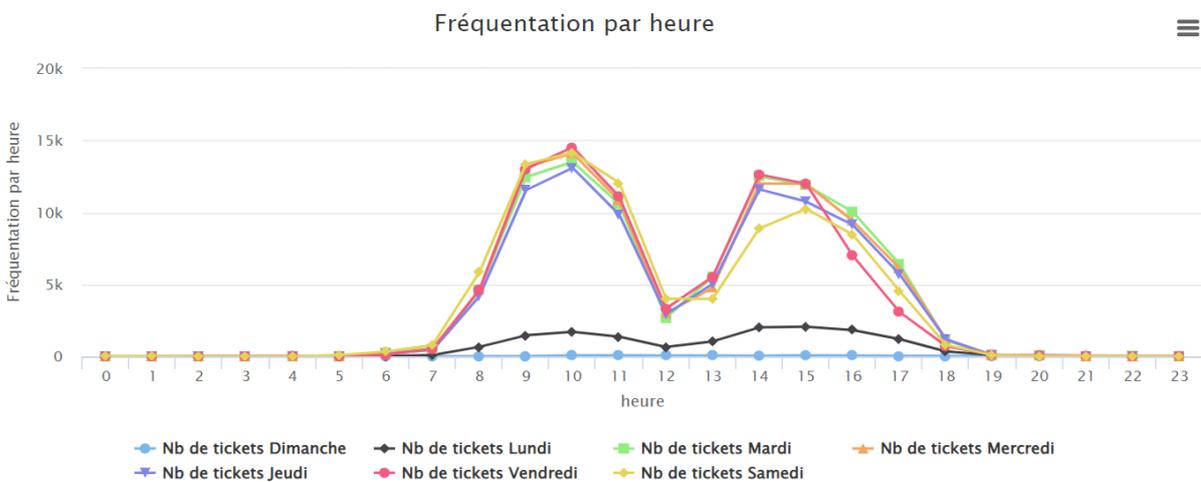


En 2021, les fréquentations horaires payantes progressent de 5% par rapport à 2020 sur l'ensemble de la voirie. Une progression d'autant plus à souligner, compte tenu des nombreuses restrictions liées au covid et de l'impact des travaux d'aménagement du centre-ville.

Les fréquentations de 2021 restent néanmoins encore loin de leurs niveaux de 2019 et affichent une baisse de 30%.



La majorité des fréquentations payantes est réalisée en zone jaune, zone de courte durée avec une rotation plus importante que la zone verte. La zone jaune représente 61,40% des fréquentations payantes, la zone verte 35,30% et la zone gare 3,30%.

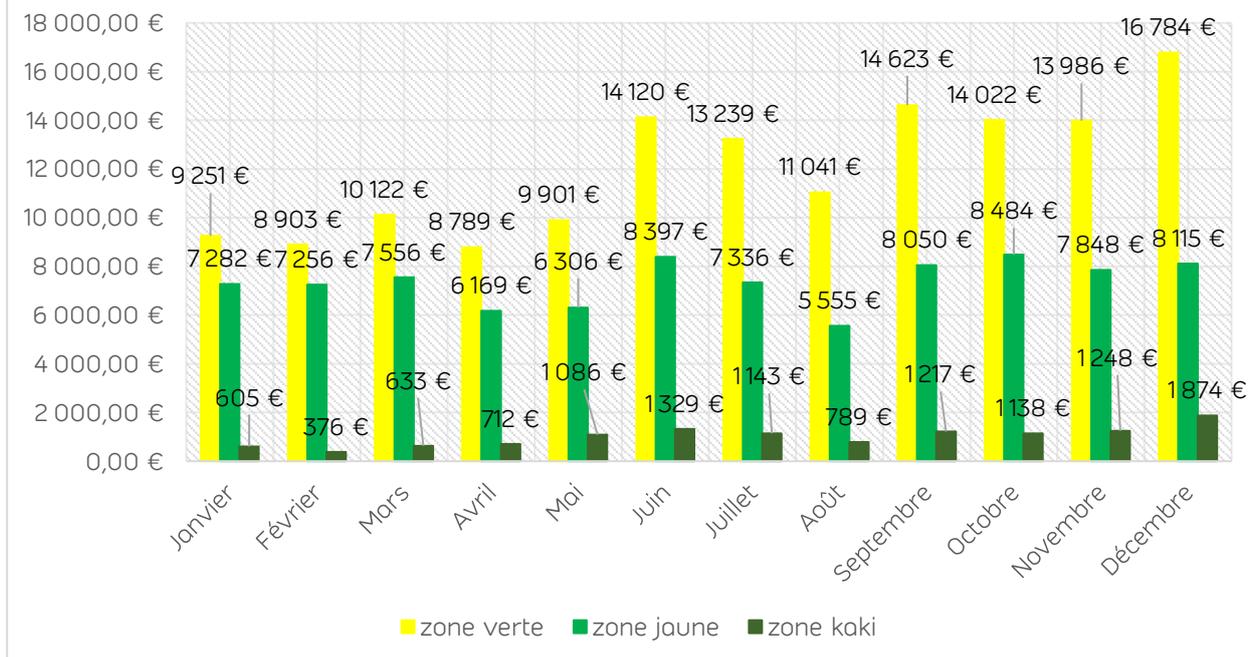


L'analyse de fréquence des tickets horodateurs présente un profil identique chaque jour de la semaine avec un pic d'usage à partir de 9h puis vers 14h. Usages identiques à ceux de 2020.

Recettes générées 2021 :

	zone jaune	zone verte	zone kaki	Total
Janvier	9 251 €	7 282 €	605 €	17 137 €
Février	8 903 €	7 256 €	376 €	16 535 €
Mars	10 122 €	7 556 €	633 €	18 311 €
Avril	8 789 €	6 169 €	712 €	15 670 €
Mai	9 901 €	6 306 €	1 086 €	17 292 €
Juin	14 120 €	8 397 €	1 329 €	23 845 €
Juillet	13 239 €	7 336 €	1 143 €	21 718 €
Août	11 041 €	5 555 €	789 €	17 385 €
Septembre	14 623 €	8 050 €	1 217 €	23 890 €
Octobre	14 022 €	8 484 €	1 138 €	23 644 €
Novembre	13 986 €	7 848 €	1 248 €	23 082 €
Décembre	16 784 €	8 115 €	1 874 €	26 772 €
Total général	144 779 €	88 353 €	12 149 €	245 281 €

Recettes générées horodateurs 2021

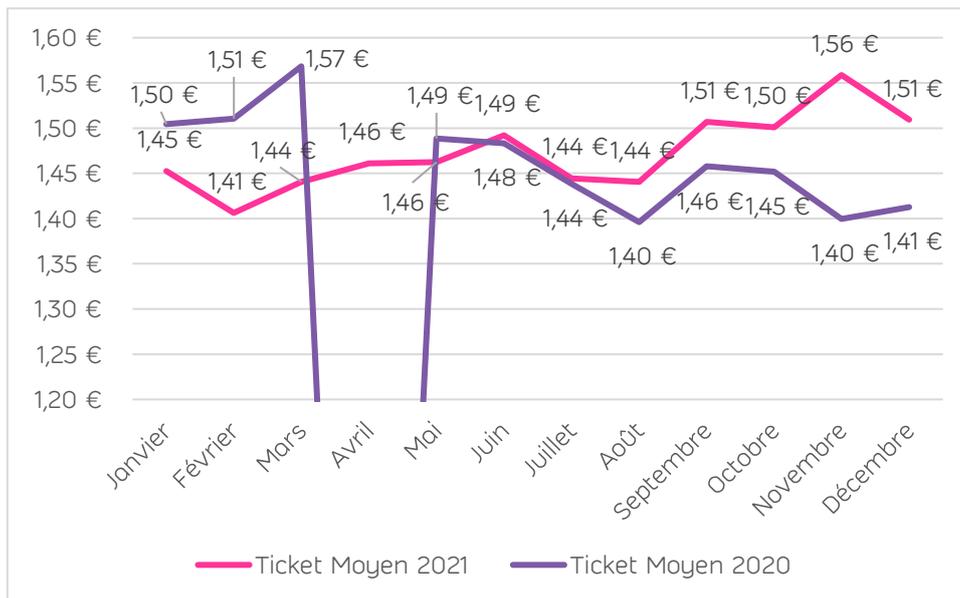


En 2021, les recettes horodateur se répartissent comme suit :

- zone jaune : 59,03%,
- zone verte : 36,02%
- zone kaki (gare) : 4,95%.

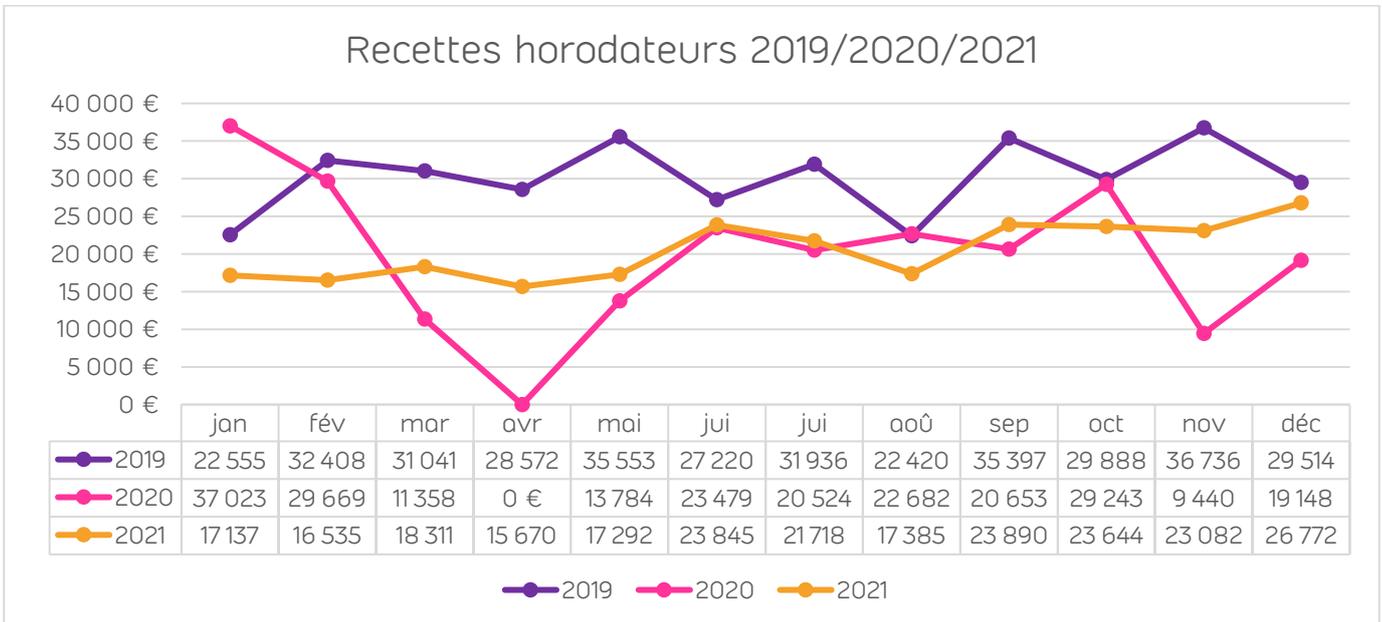
Ticket moyen horodateur :

	Ticket Moyen 2020	Ticket Moyen 2021	Ecart 2021/2020
Janvier	1,50 €	1,45 €	-3%
Février	1,51 €	1,41 €	-7%
Mars	1,57 €	1,44 €	-8%
Avril	-	1,46 €	-
Mai	1,49 €	1,46 €	-2%
Juin	1,48 €	1,49 €	1%
Juillet	1,44 €	1,44 €	0%
Août	1,40 €	1,44 €	3%
Septembre	1,46 €	1,51 €	3%
Octobre	1,45 €	1,50 €	3%
Novembre	1,40 €	1,56 €	11%
Décembre	1,41 €	1,51 €	7%

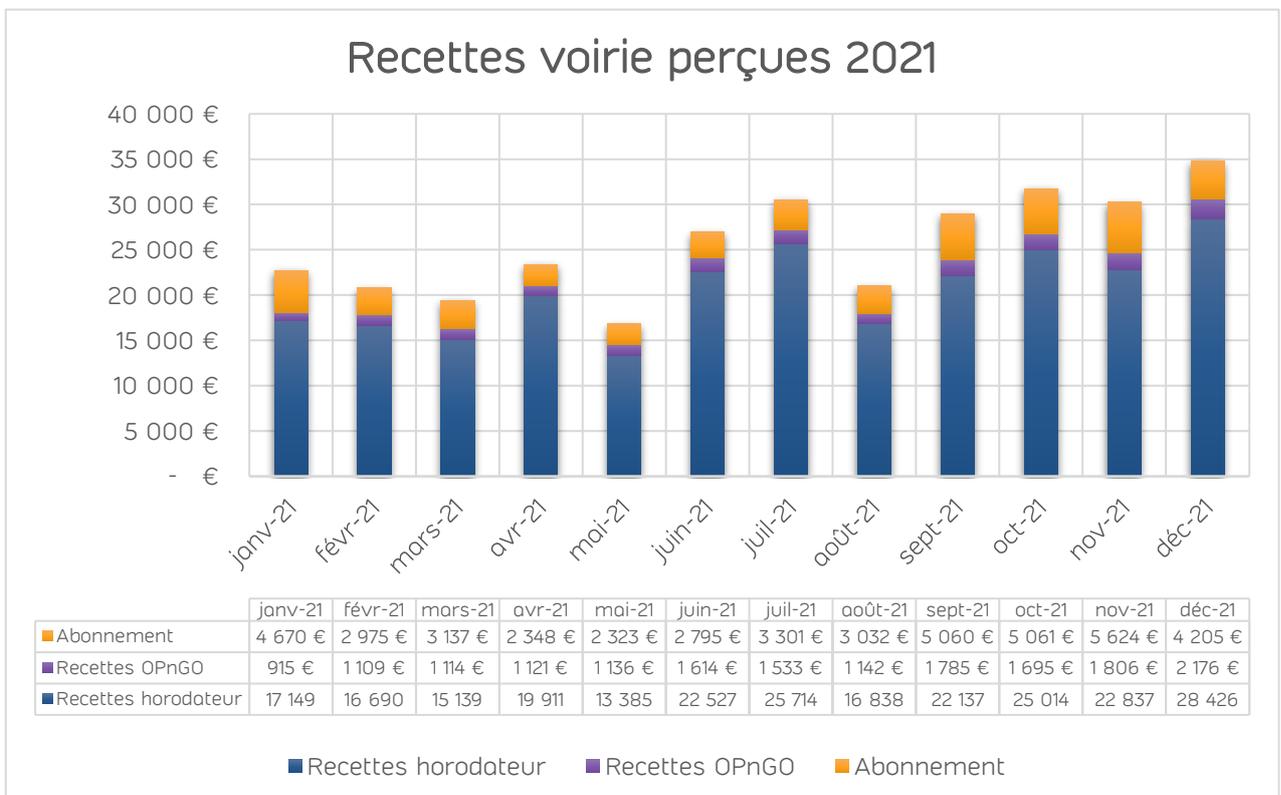


Le ticket moyen affiche une croissance annuelle de 7% sur l'année après avoir été fortement touché sur le 1er semestre et s'être relevé à compter de septembre, signe d'une levée des restrictions sanitaires.

Comparatif global des recettes horodateur :



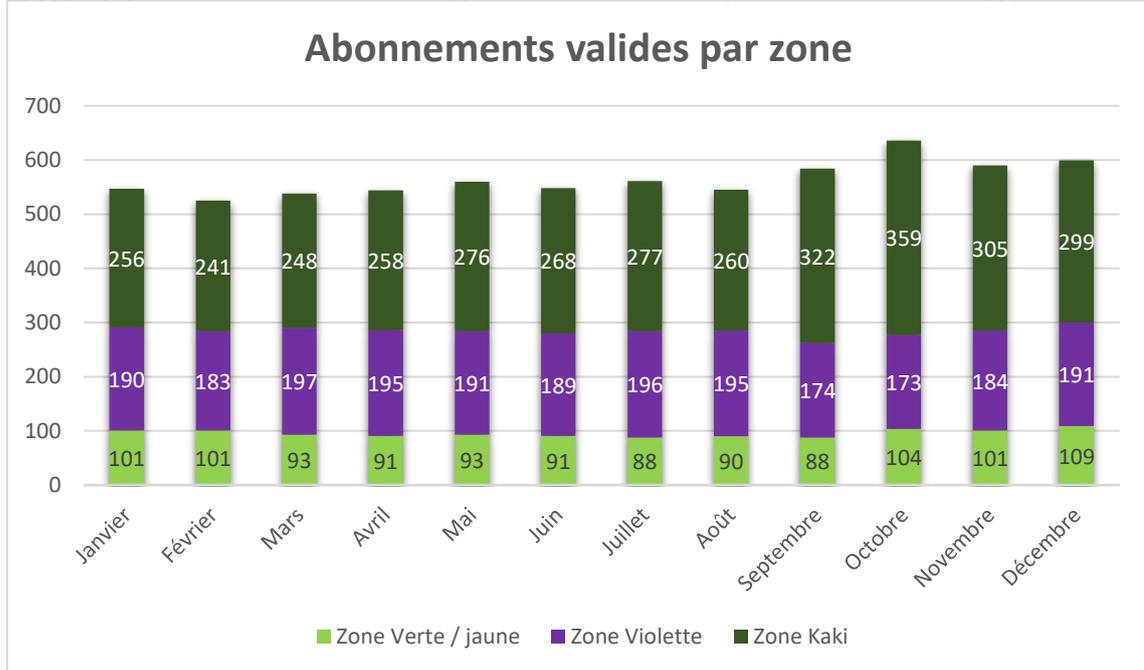
Les recettes progressent tout au long de l'année pour afficher une hausse annuelle de 3,5%. Elles restent néanmoins très en-dessous de celles de 2019 (-32,5%). Les restrictions sanitaires et les travaux d'aménagement du centre-ville ont freiné leur retour.



Les recettes globales progressent de 7% (OPnGO : +16%, Abonnements : +22%, Horodateurs : +4%).

Synthèse des abonnements :

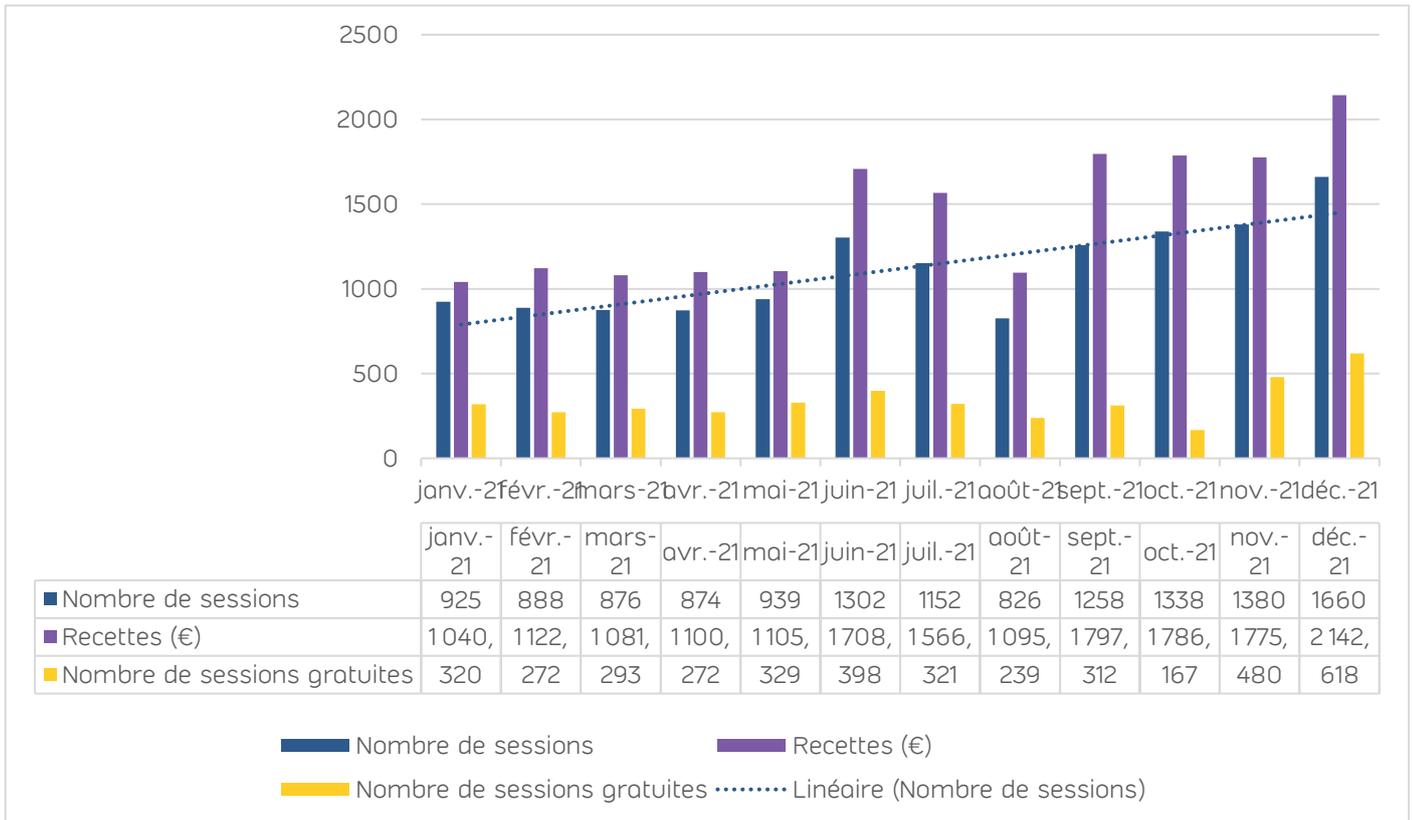
Abonnements valides	Zone Verte / jaune	Zone Violette	Zone Kaki
Janvier	101	190	256
Février	101	183	241
Mars	93	197	248
Avril	91	195	258
Mai	93	191	276
Juin	91	189	268
Juillet	88	196	277
Août	90	195	260
Septembre	88	174	322
Octobre	104	173	359
Novembre	101	184	305
Décembre	109	191	299



Les abonnements se répartissent comme suit :

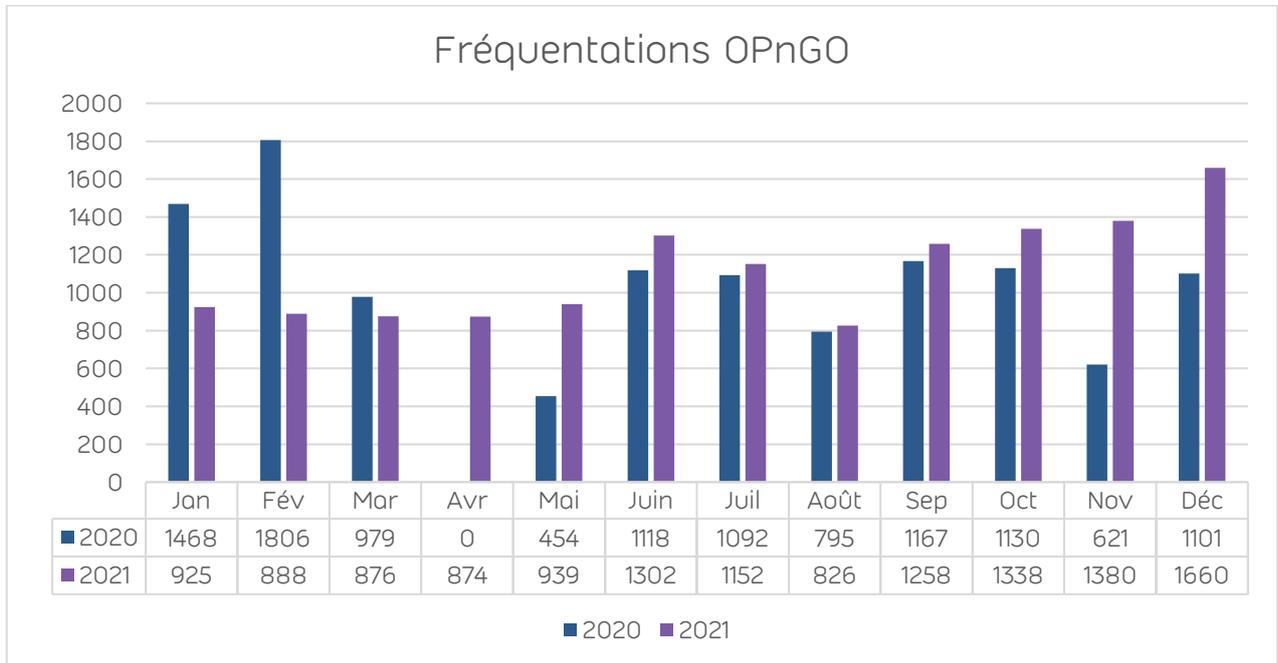
- zone kaki (gare) : 50%,
- zone violette : 33%,
- zone verte : 17%.

7.4.8. ANALYSE SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE OPNGO

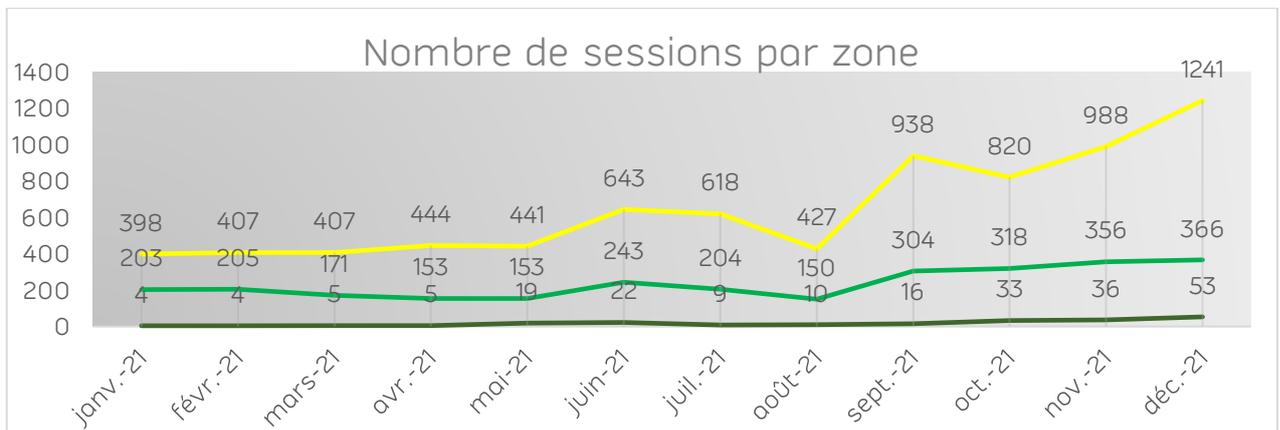


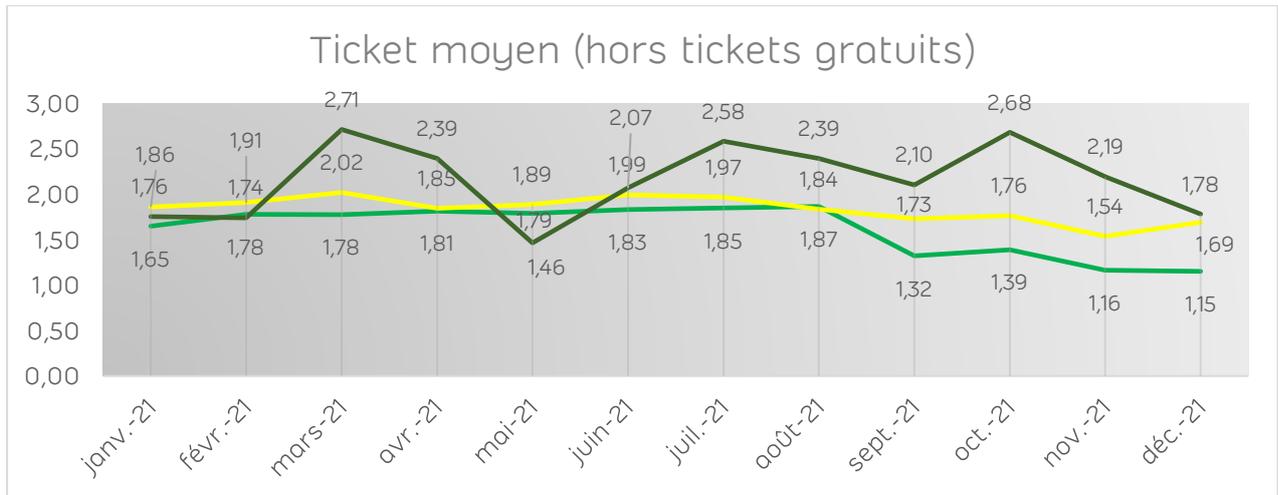
Le nombre de sessions OPnGO progresse tout au long de l'année. Les recettes également. L'assouplissement des mesures restrictives associé au redémarrage progressif du centre-ville favorisent un retour à la croissance.

Détail OpnGO :



Les fréquentations OPnGO progressent de 14,4% par rapport à 2020, témoin d'une adoption toujours plus importante de l'application par les usagers de Vernon.



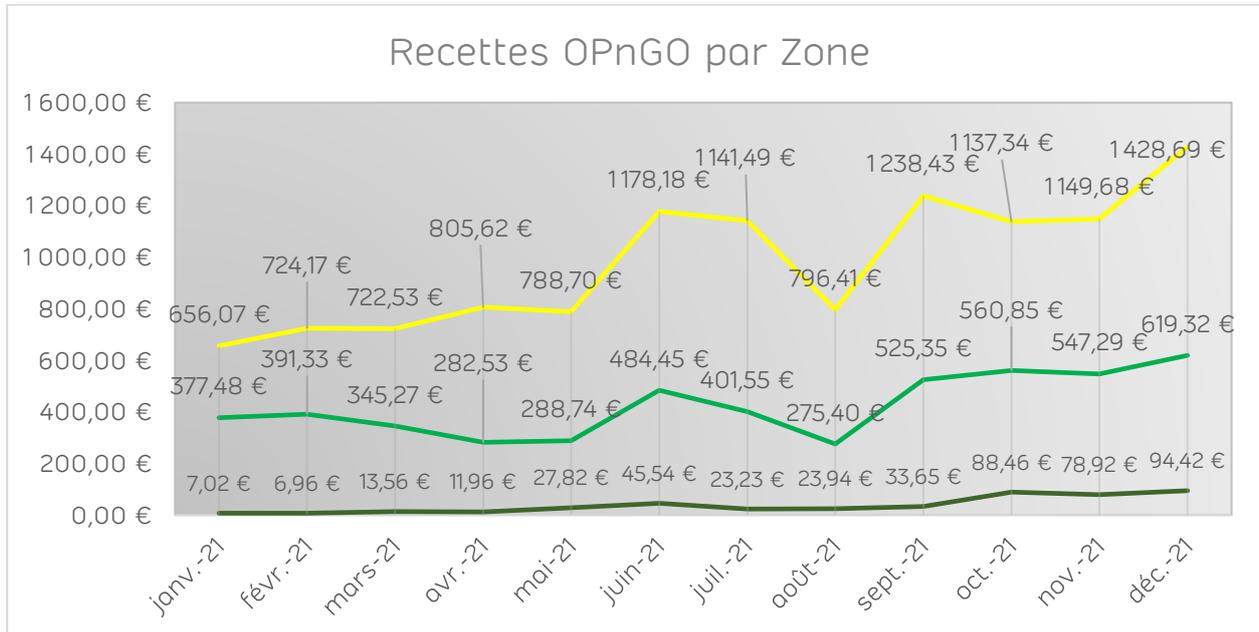


Les tickets moyens présentent de fortes variations tout au long de l'année, réagissant aux différentes mesures gouvernementales. Nous observons ainsi une relative stabilité du ticket moyen en zones jaune et verte sur le premier semestre, pour finir par décrocher sur la deuxième moitié de l'année.

On retiendra ainsi une baisse globale de 2,42% du ticket moyen en zone jaune et -9,76% en zone verte.

La zone kaki (gare) voit son ticket moyen connaître de très fortes amplitudes et afficher une baisse de 28,71% entre 2020 et 2021.

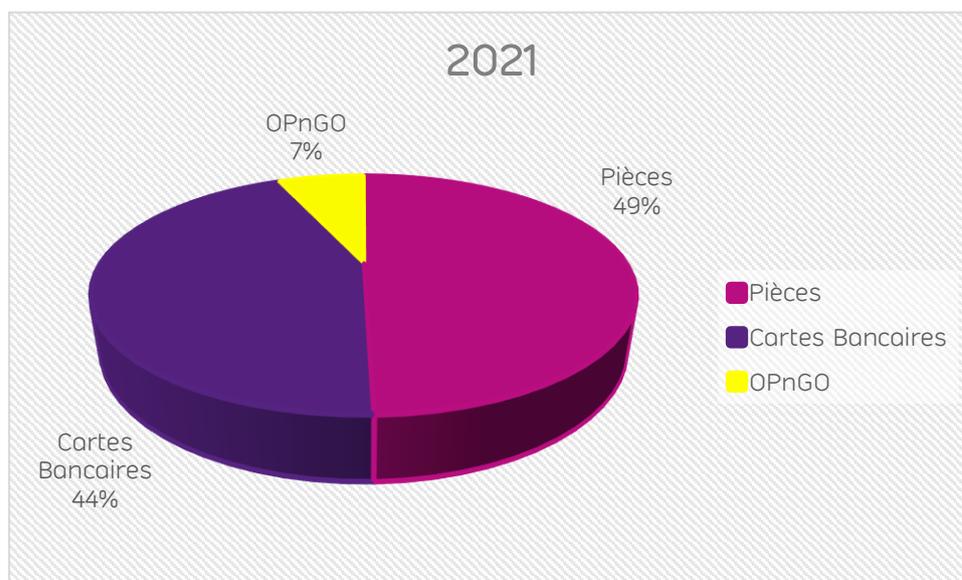
Si l'on compare 2021 et 2020, on note un recul de 5,29% en zone jaune, 15,91% en zone verte et 26,03% en zone kaki. Les différentes mesures prises en réponse à la pandémie influent sur les habitudes des usagers.



Les recettes OPnGO croissent toute l'année (+12,74%) portées par l'augmentation des fréquentations venant compenser la baisse du ticket moyen. Elles restent cependant encore inférieures à celles de 2019 (-5,27%).

7.4.9.REPARTITION DES MOYENS DE PAIEMENT HORAIRES

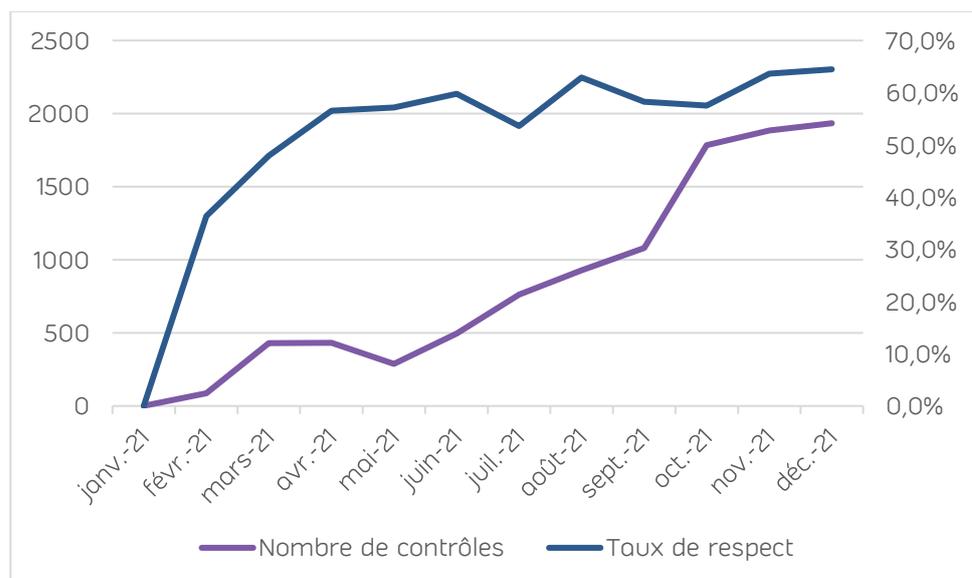
Répartition des moyens de paiement	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Pièces	133 032 €	130 096 €	-2 936 €	-2%
Cartes Bancaires	98 173 €	115 180 €	17 006 €	17%
OPnGO	14 838 €	17 322 €	2 485 €	17%
Total	246 043 €	262 598 €	16 555 €	7%



En 2021, la répartition des moyens de paiement pour le stationnement horaire montre une légère hausse de la part des recettes OPnGO (de 5 à 7%).

7.4.10. TAUX DE RESPECT ZONE JAUNE

	Taux de respect	Nombre de contrôles
janv.-21	-	1
févr.-21	36,4%	88
mars-21	47,9%	430
avr.-21	56,6%	433
mai-21	57,1%	287
juin-21	59,8%	495
juil.-21	53,6%	761
août-21	62,9%	928
sept.-21	58,3%	1081
oct.-21	57,5%	1785
nov.-21	63,6%	1884
déc.-21	64,5%	1934



Le nombre de contrôles menés sur la voirie augmente avec constance tout au long de l'année, signe d'une volonté d'amener les usagers à s'acquitter de leurs droits de stationnement. Le contrôle soutenu entraîne une croissance du taux de respect.

Bien qu'en zone jaune, ce dernier atteint 64,5% en décembre, il montre que près d'un véhicule sur trois ne paie pas son stationnement sans être verbalisé.

7.4.11.DECENTRALISATION DU STATIONNEMENT

La réforme du stationnement payant sur voirie, est entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

Pour rappel, cette réforme a entraîné deux modifications majeures pour la gestion du stationnement payant sur voirie.

D'une part, l'amende pénale de 17€ relative aux infractions au stationnement payant est supprimée. Elle est remplacée par une redevance payée par l'usager soit immédiatement par l'automobiliste dès le début de son stationnement soit sous forme forfaitaire après le stationnement via le paiement d'un forfait post-stationnement.

D'autre part, le choix de gestion relève de la décision de la collectivité compétente et intègre le contrôle, le recouvrement immédiat ou différé et les recours.

Les possibilités de recours pour les usagers sont maintenues par la réforme et adaptées au nouveau régime juridique mis en place. Pour ceux qui souhaitent contester le bienfondé d'un FPS, un recours administratif préalable obligatoire (RAPO), doit être déposé auprès de l'entité dont relève l'agent ayant contesté l'absence ou l'insuffisance de paiement immédiat.

Modalités retenues par la ville :

Par délibération, les membres de l'assemblée délibérante ont approuvé à l'unanimité le principe du recours au nouveau dispositif de stationnement payant dépenalisé, les grilles tarifaires et le montant du forfait post-Stationnement (FPS). Compte tenu des délais demandés par les différents intervenants (péager pour la modification des tarifs, fournisseur du matériel de contrôle, équipement informatique et création des liens numériques avec l'ANTAI et autres services, etc.), l'activation des nouvelles modalités a été effective le 1er avril 2018 avec l'émission des premiers FPS.

Les points principaux retenus par la collectivité sont :

- o La surveillance est assurée par le service des ASVP,
- o Le montant du forfait-post stationnement est fixé à 17 €,
- o Les missions confiées au délégataire sont :
 - ✓ La mise à jour de l'ensemble des horodateurs,
 - ✓ La fourniture logiciels informatiques nécessaires à la mise en œuvre de
 - ✓ la dépenalisation du stationnement payant sur voirie, intégrant la gestion des FPS et des RAPO,
 - ✓ La gestion des recours administratifs préalables obligatoires.

Gestion des FPS et traitement des RAPO :

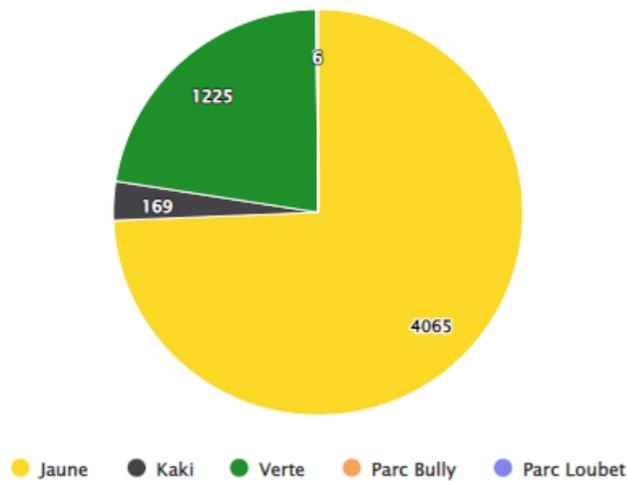
- ✓ Prestataire retenu : Park'o Service- Chemin du pont de falaise, 78124 Mareil sur Mauldre.

Bilan 2020 – Forfait de post-stationnement (FPS):

En 2021, 5 466 FPS ont été émis contre 2 361 FPS en 2020 (13 127 FPS en 2019).

4 553 FPS ont été réglés sur la période de référence (4 024 en 2020). Ces derniers ont généré 72 728€ de recettes sur l'exercice (60 225€ en 2020).

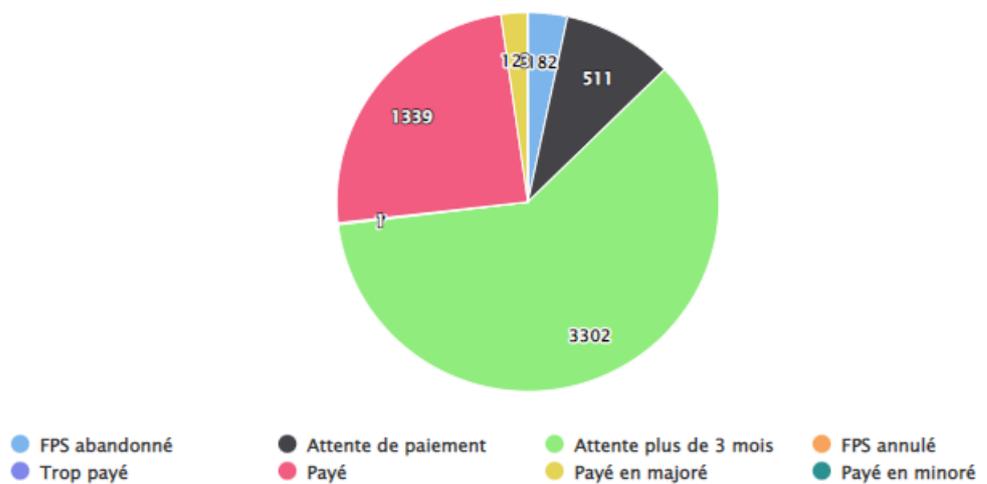
Répartition des FPS par zone



La zone jaune concentre la grande majorité des FPS en raison de sa forte concentration.

Suivi du recouvrement des FPS :

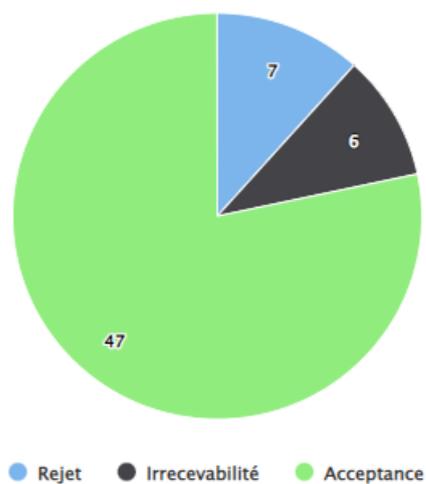
Répartition des FPS par échéance



60,4% des FPS dressés sur 2021 étaient en attente de paiement depuis 3 mois (96,7% en 2020).

Bilan 2021 –Recours administratif préalable obligatoire (RAPO) :

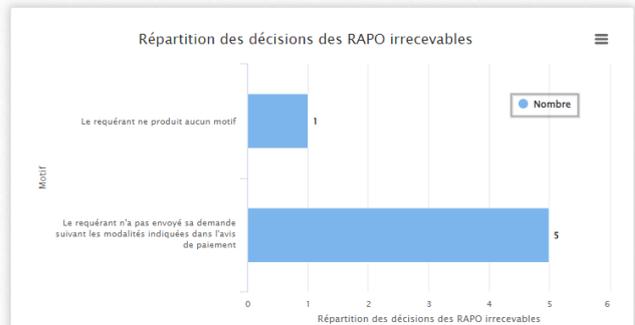
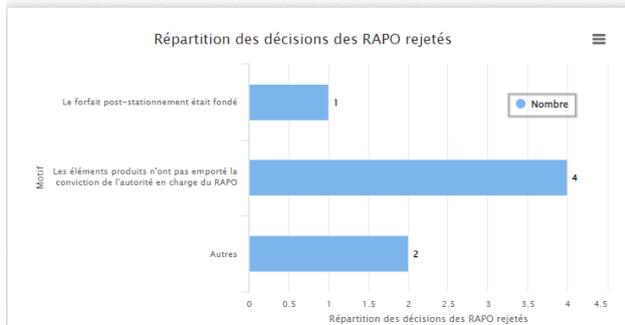
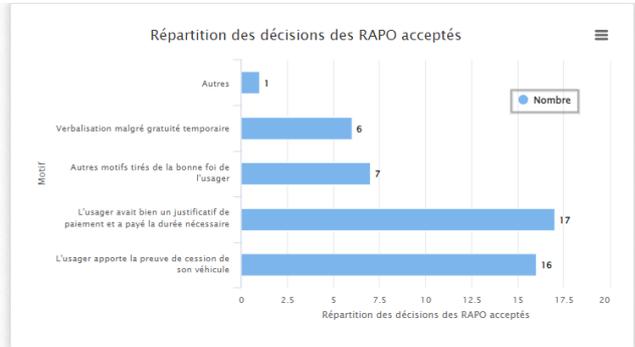
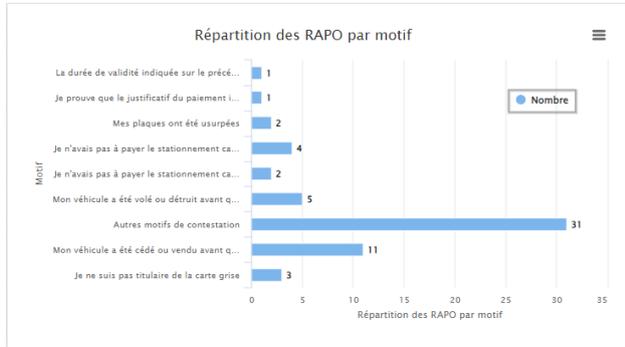
Répartition des RAPO par décision



Nombre de RAPO : 60 contre 58 en 2020 (306 en 2019).

Note : situation arrêtée au 31 décembre 2021.

Répartition des RAPO par catégorie :





PERSPECTIVES 2022

2021 a vu les fréquentations voirie et parcs repartir à la hausse mais de façon mesurée, en lien avec le relâchement progressif des mesures gouvernementales et restrictions sanitaires.

La reprise, timide, devrait se poursuivre en 2022.

Le stationnement payant pourrait être impacté durablement par les changements de comportements usagers, amorcés en 2020 et renforcés en 2021 (durée de stationnement, télétravail, clic and collect...).

Les travaux d'aménagement du centre-ville, commencés en 2021 et se poursuivant sur quatre ans, ont d'ores et déjà perturbé la circulation en centre-ville sur la fin d'année et ont influé sur le comportement des usagers en redéfinissant les préférences en termes de stationnement (transfert de la voirie vers les parcs en enclos).

La suppression d'un nombre de places en voirie plus importante sur 2022 impactera de façon certaine les habitudes de stationnement en centre-ville et devra être suivie pour analyse.

INDIGO

INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

9.

BILAN FINANCIER :
COMPTE DE
RÉSULTAT

9.1. ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021

En € HT	2020	2021	2020/2021 en valeur	2020/2021 en %
Horaires parc	66 817	100 840	34 023	50,9%
Abonnés parc	59 999	66 492	6 493	10,8%
Voirie *	170 603	163 443	-7 160	-4,2%
Autres Produits	75	88	13	17,3%
Total Produits d'Exploitation	297 470	330 873	33 403	11,2%
Personnel	-89 863	-106 441	-16 578	18,4%
Exploitation	-89 476	-100 841	-11 365	12,7%
Administratif	-13 148	-22 630	-9 482	72,1%
Autres charges	-46 484	-56 970	-10 486	22,6%
Total Charges d'exploitation	-238 971	-286 882	-47 911	20,0%
Amortissement	-175 282	-173 917	1 365	-0,8%
EBIT	-116 783	-129 927	-13 144	11,3%
Frais financiers	-45 915	-36 049	9 866	-21,5%
Résultat Net avant impôt	-162 699	-165 976	-3 277	-2,0%

* La redevance fixe est déduite des recettes voirie collectées.

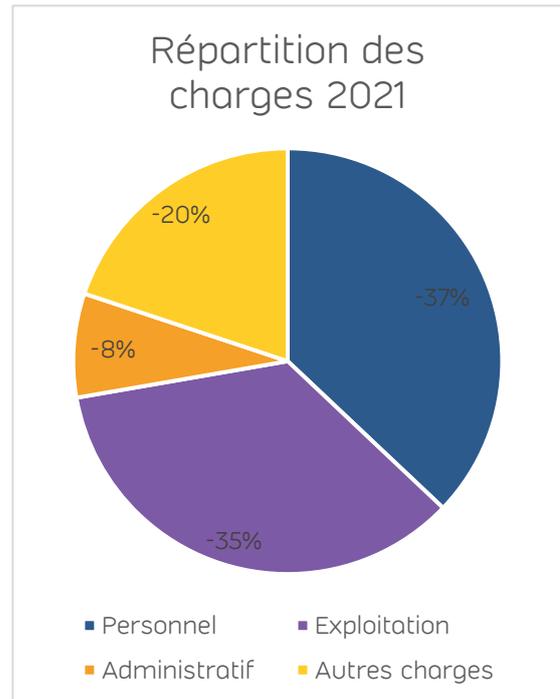
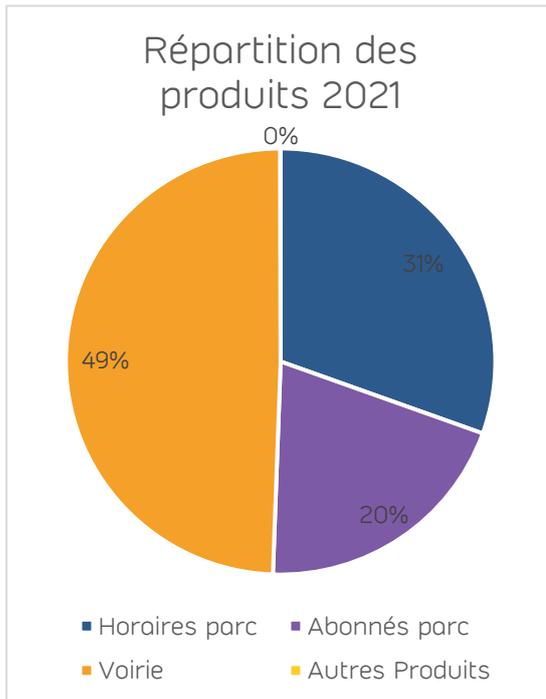
Le compte de résultat présente une perte de 2% par rapport à l'exercice précédent. Les produits d'exploitation ne financent pas les investissements de début du contrat.

On constate une hausse globale des charges d'exploitation (+20%) :

- Frais de personnel : + 18.4 % liés au retour à la normale des affectations de charges du personnel sur Vernon (l'un de nos agents était en arrêt maladie longue durée quelques mois pendant la crise sanitaire),
- Autres frais d'exploitation : + 12.7% à mettre en lien avec la hausse des prestations courantes (interventions et maintenance) et du poste Contrat. Ce dernier augmente en raison de l'imputation de factures FLOWBIRD et Designa venant régulariser les années 2018 et 2019,
- Frais administratif : (+72%, + 9,5K€) : augmentation du poste Actions commerciales (+2,1K€) et du poste Collecte de Fonds et Commissions (+52%) en raison de commissions OpnGO (3,5K€ par parc + 2,7K€ pour la voirie).

- Autres charges d'exploitation (+22,6%, 5K€) : hausse des postes Sinistres et Charges de Gros Entretien (+9,6K€) pour passation de commandes de pièces détachées pour la voirie.
- Frais financiers : -21.5%.

A noter : les produits voirie ne prennent pas en compte la baisse de la redevance fixe définie à l'avenant 3. Une régularisation sera faite sur l'exercice 2022 (89 730€ au lieu de 100 000€).



9.2. CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT

Le calcul de la redevance d'intéressement au délégant pour l'année 2021 est détaillé en annexe.

10.

ANNEXES

10.1. ANNEXES

ANNEXE 1 : ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

ANNEXE 2: PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

ANNEXE 3 : REGLES COMPTABLES

ANNEXE 4 : GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE

ANNEXE 5 : COMPTES DU DELEGATAIRE

ANNEXE 6 : INFORMATION SUR LE PATRIMOINE

ANNEXE 7 : DETERMINATION DE LA REDEVANCE

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2021)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2021.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2021 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2022

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2021 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2021, il est appliqué un pourcentage de 3,9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2021. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2021

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2021, l'affectation des frais de structure correspond à 8,33% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

COMPTES DU DELEGATAIRE

VILLE DE VERNON - Recap

PARC DE STATIONNEMENT	VILLE DE VERNON
DELEGANT	VILLE DE VERNON
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	66 817	100 840	34 023	50,9%
Abonnés parcs	59 999	66 492	6 493	10,8%
Voirie	170 603	163 453	-7 150	-4,2%
Garantie de recettes villes				
Prestation de services	-24		24	-100,0%
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	75	88	13	16,7%
Sous Total Chiffre d'Affaires	297 470	330 873	33 403	11,2%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0		-0	-100,0%
Sous Total Autres Produits	0		-0	-100,0%
Total Produits d'Exploitation	297 470	330 873	33 403	11,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-89 509	-105 638	-16 129	18,0%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	51	-1 273	-1 325	-2587,5%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage		650	650	
Prestations de Gardiennage	-405	-180	225	-55,6%
Sous Total Frais de Personnel	-89 863	-106 441	-16 578	18,4%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-31 095	-20 462	10 633	-34,2%
Entretien : Contrats	-34 693	-58 591	-23 898	68,9%
Electricité, Fluides	-12 289	-9 506	2 783	-22,6%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-10 180	-10 251	-72	0,7%
Location Matériel d'Exploitation	-1 220	-2 031	-811	66,5%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-89 477	-100 841	-11 364	12,7%
Actions Commerciales	-21	-2 214	-2 193	10344,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-13 005	-19 788	-6 783	52,2%
Frais Administratifs et Divers	-122	-628	-506	413,4%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 148	-22 630	-9 482	72,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-192 488	-229 913	-37 425	19,4%
Police d'Assurances	-1 490	-1 767	-277	18,6%
Sinistres		-5 447	-5 447	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 976	-6 624	353	-5,1%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-7 767	-5 296	2 472	-31,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	-29	-652	-623	2156,2%
Charges de Gros Entretien		-9 623	-9 623	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-6 009	-6 485	-476	7,9%
Frais Généraux Siège	-24 213	-21 077	3 136	-13,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-46 484	-56 970	-10 486	22,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-46 484	-56 970	-10 486	22,6%
Total Charges d'Exploitation	-238 972	-286 882	-47 910	20,0%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-2 584		2 584	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-172 697	-173 917	-1 220	0,7%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-175 281	-173 917	1 364	-0,8%
Total Charges Non Courantes	-175 281	-173 917	1 364	-0,8%
EBIT	-116 783	-129 927	-13 143	11,3%
Frais Financiers	-45 915	-36 049	9 866	-21,5%
Total Frais Financiers	-45 915	-36 049	9 866	-21,5%
Total Frais Financiers	-45 915	-36 049	9 866	-21,5%
Resultat Net avant Impot Parc	-162 699	-165 976	-3 277	2,0%
Prestations Internes		0	0	
Prestations Internes		0	0	
Prestations Internes		0	0	

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_270002 - VERNON COEUR DE VILLE - 2021

PARC DE STATIONNEMENT	270002 Vernon Coeur de Ville
DELEGANT	VILLE DE VERNON
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	6 878	9 686	2 807	40,8%
Abonnés parcs	53 954	56 334	2 381	4,4%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	75	75		0,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	60 907	66 095	5 188	8,5%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0		-0	-100,0%
Sous Total Autres Produits	0		-0	-100,0%
Total Produits d'Exploitation	60 907	66 095	5 188	8,5%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-15 647	-19 131	-3 484	22,3%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-506	-671	-165	32,7%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage	-350	-180	170	-48,6%
Sous Total Frais de Personnel	-16 503	-19 982	-3 479	21,1%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-4 084	-591	3 493	-85,5%
Entretien : Contrats	-1 749	-7 471	-5 723	327,3%
Electricité, Fluides	-4 525	-4 600	-75	1,7%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-2 296	-2 175	121	-5,3%
Location Matériel d'Exploitation	-325	-473	-148	45,5%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-12 978	-15 310	-2 331	18,0%
Actions Commerciales	-325	-875	-550	169,0%
Collecte de Fonds et Commissions	-1 952	-3 811	-1 860	95,3%
Frais Administratifs et Divers	-20	-120	-100	499,3%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-2 297	-4 806	-2 509	109,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-31 778	-40 098	-8 320	26,2%
Police d'Assurances	-395	-397	-2	0,5%
Sinistres		-1 578	-1 578	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-330	-330	-0	0,0%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-1 410	-753	658	-46,6%
Autres Charges et Provisions Courantes	-21	-625	-604	2926,6%
Charges de Gros Entretien		-2 566	-2 566	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-1 230	-1 295	-65	5,3%
Frais Généraux Siège	-4 958	-4 210	748	-15,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-8 344	-11 754	-3 410	40,9%
Total Autres Charges d'Exploitation	-8 344	-11 754	-3 410	40,9%
Total Charges d'Exploitation	-40 123	-51 852	-11 729	29,2%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-265		265	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-52 720	-53 666	-947	1,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-52 985	-53 666	-682	1,3%
Total Charges Non Courantes	-52 985	-53 666	-682	1,3%
EBIT	-32 200	-39 423	-7 223	22,4%
Frais Financiers	-14 033	-11 214	2 819	-20,1%
Total Frais Financiers	-14 033	-11 214	2 819	-20,1%
Total Frais Financiers	-14 033	-11 214	2 819	-20,1%
Resultat Net avant Impot Parc	-46 233	-50 637	-4 404	9,5%
Prestations Internes		0	0	
Prestations Internes		0	0	
Prestations Internes		0	0	

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_270004 - VERNON MARCHÉ - 2021

PARC DE STATIONNEMENT	270004 Vernon Marché
DELEGANT	VILLE DE VERNON
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	51 717	75 724	24 006	46,4%
Abonnés parcs	3 790	3 903	113	3,0%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes		13	13	
Sous Total Chiffre d'Affaires	55 508	79 639	24 131	43,5%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits				
Total Produits d'Exploitation	55 508	79 639	24 131	43,5%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers		-42	-42	
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel		-42	-42	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-570	-2 727	-2 157	378,2%
Entretien : Contrats		-3 513	-3 513	
Electricité, Fluides	-3 407	-890	2 517	-73,9%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 505	-1 530	-25	1,7%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-5 482	-8 660	-3 178	58,0%
Actions Commerciales	-192	-257	-65	34,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-2 732	-4 487	-1 754	64,2%
Frais Administratifs et Divers		-117	-117	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-2 924	-4 861	-1 936	66,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-8 406	-13 563	-5 157	61,3%
Police d'Assurances	-340	-478	-138	40,7%
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-282	-398	-116	41,0%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-1 397	-1 490	-93	6,7%
Autres Charges et Provisions Courantes				
Charges de Gros Entretien		-520	-520	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-1 121	-1 561	-440	39,2%
Frais Généraux Siège	-4 518	-5 073	-555	12,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-7 658	-9 520	-1 862	24,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-7 658	-9 520	-1 862	24,3%
Total Charges d'Exploitation	-16 064	-23 083	-7 018	43,7%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-685		685	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-20 854	-20 902	-48	0,2%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-21 538	-20 902	637	-3,0%
Total Charges Non Courantes	-21 538	-20 902	637	-3,0%
EBIT	17 905	35 654	17 749	99,1%
Frais Financiers	-5 674	-4 429	1 245	-21,9%
Total Frais Financiers	-5 674	-4 429	1 245	-21,9%
Total Frais Financiers	-5 674	-4 429	1 245	-21,9%
Resultat Net avant Impot Parc	12 231	31 225	18 995	155,3%
Prestations Internes		-0	-0	
Prestations Internes		-0	-0	
Prestations Internes		-0	-0	

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_270003 - VERNON COLLÉGIALE - 2021

PARC DE STATIONNEMENT	270003 Vernon Collégiale
DELEGANT	VILLE DE VERNON
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	8 222	15 431	7 209	87,7%
Abonnés parcs	2 255	6 255	4 000	177,4%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes				
Sous Total Chiffre d'Affaires	10 476	21 685	11 209	107,0%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits				
Total Produits d'Exploitation	10 476	21 685	11 209	107,0%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-11 739	-11 596	143	-1,2%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers		-7	-7	
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage		650	650	
Prestations de Gardiennage	-55		55	-100,0%
Sous Total Frais de Personnel	-11 794	-10 953	841	-7,1%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-717	-251	465	-64,9%
Entretien : Contrats		-2 203	-2 203	
Electricité, Fluides	-2 722	-1 053	1 669	-61,3%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 505	-1 530	-25	1,7%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-4 943	-5 037	-94	1,9%
Actions Commerciales	-192	-87	105	-54,6%
Collecte de Fonds et Commissions	-2 350	-3 725	-1 375	58,5%
Frais Administratifs et Divers				
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-2 541	-3 812	-1 271	50,0%
Total Charges Directes d'Exploitation	-19 279	-19 802	-523	2,7%
Police d'Assurances	-61	-130	-69	114,0%
Sinistres		5 226	5 226	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-51	-108	-58	114,0%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-464	-450	14	-3,1%
Autres Charges et Provisions Courantes		-0	-0	
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-212	-425	-213	100,5%
Frais Généraux Siège	-852	-1 381	-529	62,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 640	2 731	4 371	-266,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 640	2 731	4 371	-266,6%
Total Charges d'Exploitation	-20 918	-17 071	3 848	-18,4%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-685		685	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-17 315	-17 355	-40	0,2%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-18 000	-17 355	645	-3,6%
Total Charges Non Courantes	-18 000	-17 355	645	-3,6%
EBIT	-28 441	-12 740	15 701	-55,2%
Frais Financiers	-4 720	-3 681	1 039	-22,0%
Total Frais Financiers	-4 720	-3 681	1 039	-22,0%
Total Frais Financiers	-4 720	-3 681	1 039	-22,0%
Resultat Net avant Impot Parc	-33 162	-16 422	16 740	-50,5%
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_270001 - VERNON VOIRIE - 2021

PARC DE STATIONNEMENT	270001 Vernon Voirie
DELEGANT	VILLE DE VERNON
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs				
Abonnés parcs				
Voirie	170 603	163 453	-7 150	-4,2%
Garantie de recettes villes				
Prestation de services	-24		24	-100,0%
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes				
Sous Total Chiffre d'Affaires	170 579	163 453	-7 125	-4,2%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits				
Total Produits d'Exploitation	170 579	163 453	-7 125	-4,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-62 123	-74 911	-12 789	20,6%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	557	-553	-1 110	-199,3%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel	-61 566	-75 464	-13 898	22,6%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-25 723	-16 892	8 831	-34,3%
Entretien : Contrats	-32 944	-45 404	-12 459	37,8%
Electricité, Fluides	-1 636	-2 963	-1 328	81,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-4 875	-5 017	-142	2,9%
Location Matériel d'Exploitation	-895	-1 558	-663	74,1%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-66 073	-71 834	-5 761	8,7%
Actions Commerciales	687	-995	-1 683	-244,8%
Collecte de Fonds et Commissions	-5 971	-7 765	-1 794	30,0%
Frais Administratifs et Divers	-102	-392	-289	282,6%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 386	-9 151	-3 766	69,9%
Total Charges Directes d'Exploitation	-133 025	-156 449	-23 425	17,6%
Police d'Assurances	-695	-763	-68	9,8%
Sinistres		-9 095	-9 095	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 313	-5 787	526	-8,3%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-4 496	-2 603	1 893	-42,1%
Autres Charges et Provisions Courantes	-8	-27	-19	227,4%
Charges de Gros Entretien		-6 537	-6 537	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 446	-3 204	242	-7,0%
Frais Généraux Siège	-13 885	-10 412	3 473	-25,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-28 842	-38 428	-9 585	33,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-28 842	-38 428	-9 585	33,2%
Total Charges d'Exploitation	-161 867	-194 877	-33 010	20,4%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-949		949	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-81 809	-81 994	-185	0,2%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-82 759	-81 994	765	-0,9%
Total Charges Non Courantes	-82 759	-81 994	765	-0,9%
EBIT	-74 047	-113 418	-39 371	53,2%
Frais Financiers	-21 488	-16 725	4 762	-22,2%
Total Frais Financiers	-21 488	-16 725	4 762	-22,2%
Total Frais Financiers	-21 488	-16 725	4 762	-22,2%
Resultat Net avant Impot Parc	-95 535	-130 143	-34 608	36,2%
Prestations Internes		0	0	
Prestations Internes		0	0	
Prestations Internes		0	0	

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Vernon Coeur de Ville

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	364 639 -	160 453	204 186
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	47 110 -	20 855	26 255
Total BIENS DE RETOUR		411 749 -	181 308	230 441
BIENS DE REPRISE*	LOGICIELS	1 199 -	1 199	-
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	8 290 -	4 865	3 425
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE SPEC	290 -	290	-
Total BIENS DE REPRISE*		9 779 -	6 354	3 425
Total général		421 528 -	187 662	233 865

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Coeur de Ville

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	421 528
Immobilisations Valeur Comptable Nette	233 865
Immobilisation en cours	11 877

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Vernon Marché

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	91 798 -	43 652	48 146
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	80 513 -	38 285	42 228
Total BIENS DE RETOUR		172 311 -	81 937	90 374
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	3 810 -	1 525	2 285
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 054 -	2 054	-
Total BIENS DE REPRISE*		5 864 -	3 579	2 285
Total général		178 175 -	85 516	92 659

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Marché

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	178 175
Immobilisations Valeur Comptable Nette	92 659
Immobilisation en cours	5 730

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Vernon Collégiale

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	80 228 -	38 150	42 078
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	61 244 -	28 570	32 674
Total BIENS DE RETOUR		141 472 -	66 720	74 752
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	3 810 -	1 525	2 285
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 054 -	2 054	-
Total BIENS DE REPRISE*		5 864 -	3 579	2 285
Total général		147 336 -	70 299	77 037

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Collégiale

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	147 336
Immobilisations Valeur Comptable Nette	77 037
Immobilisation en cours	4 510

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Vernon Voirie

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	353 544 -	174 387	179 156
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	316 455 -	149 648	166 807
Total BIENS DE RETOUR		669 999 -	324 035	345 963
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	3 141 -	2 244	897
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 848 -	2 848	-
Total BIENS DE REPRISE*		5 989 -	5 092	897
Total général		675 988 -	329 128	346 860

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Voirie

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	675 988
Immobilisations Valeur Comptable Nette	346 860
Immobilisation en cours	2 335



Ville de Vernon - Détermination de la redevance d'intéressement 2021

Selon les articles 43.2 et 43.3 du contrat de concession du 13 juin 2016

Chiffre d'affaires	2021	
	HT	TTC
Voirie	163 453 €	196 144 €
Cœur de Ville	66 095 €	79 314 €
Collégiale	21 685 €	26 022 €
Marché	79 639 €	95 567 €
Total Chiffre d'affaires	330 872 €	397 046 €

S1: seuil indexable annuel TTC 702 000
Coefficient 1,057796
S1: Seuil indexé 742 573

S2: seuil indexable annuel TTC 768 000
Coefficient 1,057796
S2: Seuil indexé 812 387

Evolution des seuils		CA réel	Taux de redevance	Redevance
De	A			
0	742 573	397 046 €	0%	0 €
742 573	812 387		60%	0 €
812 387			85%	0 €

Montant de la redevance d'intéressement 2021

0 €

INDIGO

INDIGO PARK
DIRECTION REGIONALE OUEST